Ordre national
des pharmaciens

DÉMOGRAPHIE DES PHARMACIENS

PANORAMA AU 1ER JANVIER 2018

Ordre national
des pharmaciens

DÉMOGRAPHIE DES PHARMACIENS

PANORAMA AU 1ER JANVIER 2018

AVANT PROPOS

LES PHARMACIENS SONT DES ACTEURS CLÉS DE LA SANTÉ PUBLIQUE. IMPLIQUÉS DANS TOUTE LA CHAÎNE DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ, DE LA FABRICATION À LA DISPENSATION OU EXERCANT LA BIOLOGIE, ILS SONT AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS.

Chaque année l'Ordre national des pharmaciens dresse un panorama démographique de l'ensemble des pharmaciens, afin d'accompagner au mieux une profession en pleine mutation, et d'anticiper l'avenir.

En une décennie le nombre d'inscrits à l'Ordre a augmenté de 1,6 % pour atteindre le nombre de 74 043 en 2017. L'évolution de la répartition des effectifs sur cette période traduit une réorganisation de la profession. On constate **un intérêt grandissant des pharmaciens pour certaines filières** comme l'industrie (+13,1 % d'inscrits en dix ans) ou les établissements de santé (+39,4 %). Cette vitalité est également perceptible dans les départements et collectivités d'outre-mer, où les inscriptions continuent de progresser (+21 % en dix ans), en particulier pour les pharmaciens exerçant au sein des établissements de santé.

L'orientation vers l'officine continue de diminuer (-5,7 % depuis 2007). Mais ceux qui choisissent cette voie manifestent un intérêt grandissant et de plus en plus précoce pour la titularisation. Même constat pour la distribution en gros : malgré une légère hausse des effectifs en 2017, le nombre de pharmaciens a baissé de plus de 10 % ces dix dernières années. La biologie médicale voit elle aussi ses effectifs très sensiblement diminuer (-9,1 % depuis 2007).

La profession se restructure. On observe une nette tendance au **regroupement**, notamment pour les laboratoires de biologie médicale, tant dans le privé que dans le public, ainsi que pour les établissements de santé, avec le développement de groupements de coopération sanitaire (+4 %).

La pharmacie est une profession particulièrement féminisée : comme en 2016, **67,3 % des pharmaciens sont des femmes.** Les postes de pharmaciens adjoints d'officine (81,2 % de femmes) et de pharmaciens des établissements de santé (75,2 % de femmes) sont le plus souvent occupés par des femmes. Au sein de l'industrie et de la distribution, la répartition hommes-femmes s'équilibre, en particulier aux postes de pharmaciens responsables, même s'ils sont encore majoritairement occupés par des hommes.

La population se renouvelle, même si la tendance au vieillissement reste d'actualité avec l'augmentation du nombre de pharmaciens proches de la retraite (+2,3 % de plus de 66 ans en 2017). Mais les moins de 33 ans deviennent prépondérants depuis 2016, et représentent 15,9 % des pharmaciens. L'âge moyen des pharmaciens reste inchangé en 2017, à 46,7 ans.

Le nombre de pharmaciens -de nationalité française ou non- ayant obtenu leur diplôme à l'étranger augmente en 2017 (+4,7 %). L'origine de ces diplômes est principalement européenne, avec une prédominance des pays limitrophes (59,4 %), et d'Afrique du Nord (21,2 %). Ces diplômés étrangers s'ajoutent au numerus clausus qui était en vigueur en France lorsqu'ils ont commencé leur formation. En 2017, ils en représentent 24 %.

Enfin, la présence des pharmaciens en tous points du territoire, tous métiers confondus, garantit un maillage territorial pharmaceutique équilibré en 2017, permettant et sécurisant l'accès aux médicaments et produits de santé, ainsi qu'aux actes biologiques. En effet, pour 100 000 habitants, on recense en moyenne 32,6 officines, 3,8 pharmacies à usage intérieur (PUI) et 7,3 laboratoires de biologie médicale.

Ainsi, les tendances observées en 2016 se confirment : dynamisme et renouvellement de la profession, engagement des jeunes et volonté d'entreprendre… Malgré les restructurations opérées dans l'ensemble des métiers, la proximité du pharmacien avec la population est préservée, garantissant sa capacité à répondre aux besoins des patients et à sa mission de santé publique.

Je souhaite que les informations rassemblées dans ce panorama éclairent les lecteurs par leur précision et leur complétude.

Bonne lecture à tous.

Carine Wolf-Thal
Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

LES PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE AU 1ER JANVIER 2018

DONNÉES GÉNÉRALES 7

1 Effectifs globaux 7
2 Dynamiques de recrutement 9
3 Âge et renouvellement des générations de pharmaciens 15
4 Pharmaciens étrangers 21
5 Pharmaciens français diplômés en union européenne 23

RÉPARTITION PAR SECTION

LES PHARMACIENS D'OFFICINE
LES PHARMACIENS TITULAIRES - SECTION A 26

1 Les pharmaciens titulaires : géographie de l'exercice et recrutement 28
2 Les modes d'exploitation des officines 39
3 Présence pharmaceutique (titulaires + adjoints) 41

LES PHARMACIENS D'OFFICINE
LES PHARMACIENS ADJOINTS ET AUTRES EXERCICES - SECTION D 44

1 Répartition territoriale 46
2 Répartition par fonction et durée d'inscription 48
3 Évolutions 53

LES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ - SECTION H 54

1 Répartition des effectifs par secteur – type d'emploi et territoire 56
2 Répartition des effectifs par fonction 59

LES PHARMACIENS BIOLOGISTES - SECTION G 60

1 Répartition des effectifs 63
2 Les structures juridiques 66

LES PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN GROS - SECTION C 72

1 Répartition territoriale 74
2 Répartition par fonction 75
3 Évolutions 81

LES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE - SECTION B 82

1 Répartition par région 84
2 Répartition par fonction 85
3 Évolutions 86

PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER - SECTION E 90

1 Effectifs par métier et par territoire 92
2 Les pharmaciens du médicament 95
3 La biologie 96

DONNÉES GÉNÉRALES

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

74 043

-0,5 % par rapport à 2016
+1,6 % par rapport à 2007

INSCRIPTIONS NOUVELLES

2 233

-2,4 % par rapport à 2016
-2,3 % par rapport à 2007

ÂGE MOYEN

46,7

Stable par rapport à 2016

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

2 454

+2,3 % par rapport à 2016
et 3,3 % de la population globale

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **67,3%**

♂ **32,7%**

Dans cette partie consacrée aux données générales, il faut distinguer les :

- ***personnes physiques inscrites** à l'Ordre (comptabilisées une seule fois en fonction de leur section principale de rattachement),*
- ***personnes inscrites** (englobant l'ensemble des pharmaciens gérés par chacune des sections, y compris ceux en pluriactivité).*

1 - EFFECTIFS GLOBAUX

RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR SECTION
(personnes physiques)*

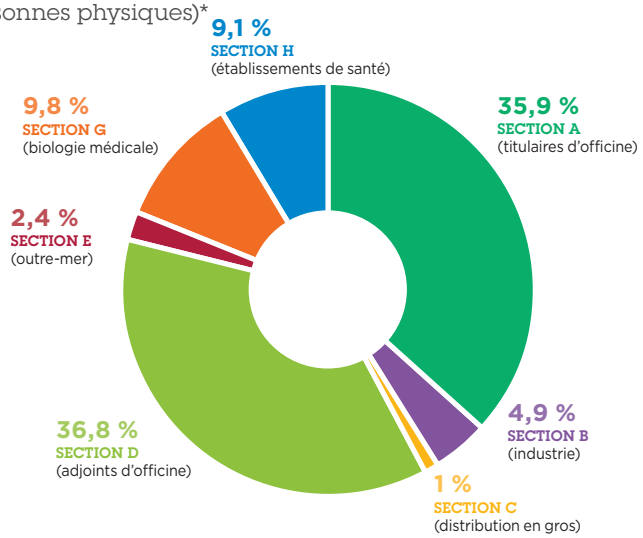

L'inscription à l'Ordre national des pharmaciens s'effectue par métier, dans les différentes sections (A, B, C, D, G et H) représentant respectivement les pharmaciens titulaires d'officine, l'industrie pharmaceutique, la distribution en gros, les pharmaciens adjoints d'officine et exercices divers, les biologistes médicaux et les pharmaciens d'établissements de santé.

La section E représente les pharmaciens exerçant dans les départements et les collectivités d'Outre-mer, tous métiers confondus.

En 2017, le nombre de pharmaciens inscrits à l'Ordre, recensés selon leur activité principale (personnes physiques), a légèrement décru (-0,53 % par rapport à 2016) : 74 043 ont été dénombrés, contre 74 441 l'an passé.

Pour l'activité ordinale, cela correspond à un effectif administré de 75 371 professionnels, certains pharmaciens en pluriactivité ayant la possibilité d'être inscrits simultanément au tableau de plusieurs sections.

Presque trois-quarts des pharmaciens exercent dans les officines. Les laboratoires de biologie médicale et les établissements de santé attirent respectivement 9,8 % et 9,1 % des professionnels.

*En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% dans les graphiques de ce panorama.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VOLUME D'INSCRIPTION PAR SECTION (2016-2017)

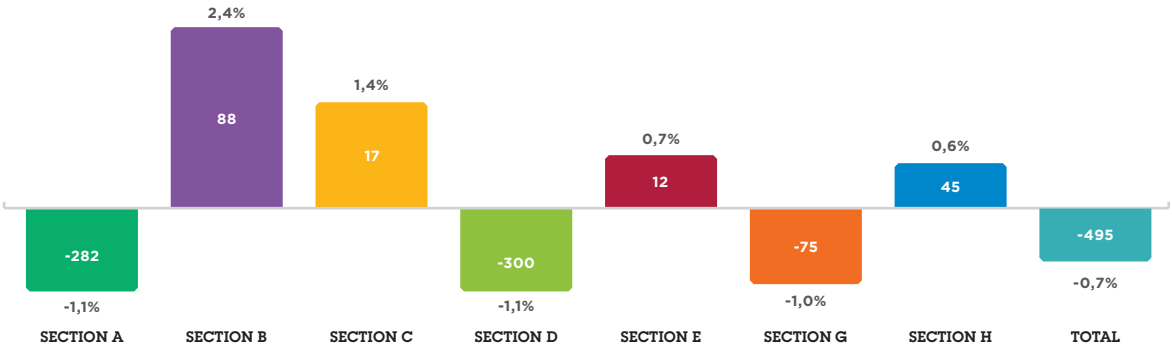

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VOLUME D'INSCRIPTION PAR SECTION (2007-2017)

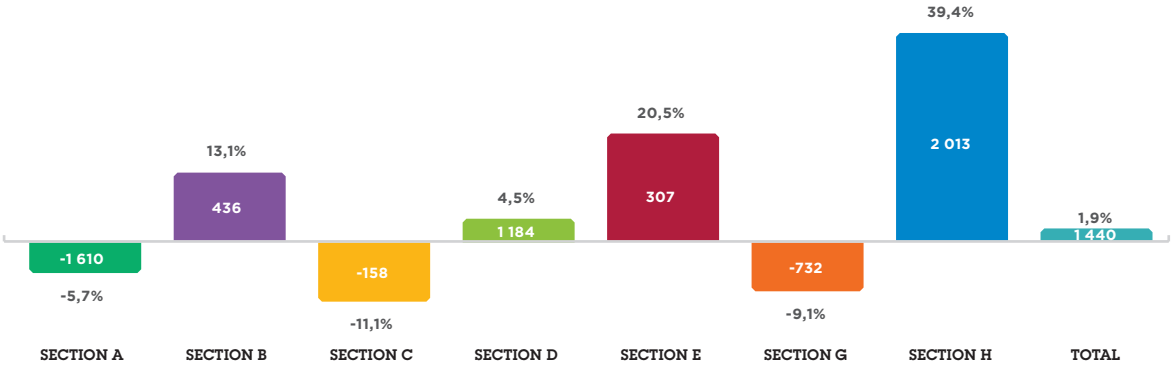

+2% DE HAUSSE DE LA POPULATION GLOBALE DEPUIS 10 ANS, MALGRÉ UNE LÉGÈRE DIMINUTION EN 2017 (-0,7%)

La population des pharmaciens libéraux continue sa restructuration depuis 10 ans avec un regroupement des entités.

- Ainsi, la section A voit sa population baisser en 2017, confirmant une baisse structurelle depuis 10 ans proportionnelle à la réduction du nombre d'officines sur la même période. Cette tendance s'observe également pour la section G, liée aux regroupements des laboratoires d'analyses.

- L'attractivité des sections B et H depuis 10 ans se confirme encore cette année, même si les inscriptions en section H évoluent peu du fait d'un nombre de postes qui ne progresse plus.

- La faible évolution négative des effectifs de la section D en 2017 (-1,1%) ne traduit pas le dynamisme (entrées-sorties) de cette section, qui voit néanmoins sa population augmenter de 4,5% depuis 10 ans.

- Malgré une légère hausse des effectifs de la section C en 2017, le nombre de pharmaciens dans la distribution en gros a baissé de plus de 10% en 10 ans. Cette baisse est corrélée à celle du nombre d'établissements, liée à la concentration des entreprises (fermetures et regroupements d'établissements répondant au besoin économique de rationaliser le réseau). Depuis, le nombre de pharmaciens reste à peu près stable voire augmente légèrement car le secteur de la distribution intègre dans ses processus les évolutions nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, bonnes pratiques ou normes visant à sécuriser les opérations pharmaceutiques au sein des établissements et dans la chaîne de distribution pharmaceutique (système qualité, traçabilité au lot, sérialisation...).

- Les effectifs de la section E poursuivent leur hausse, poussés par la forte augmentation des pharmaciens en établissements de santé.

RÉPARTITION HOMMES - FEMMES PAR SECTION EN 2017 (personnes physiques)

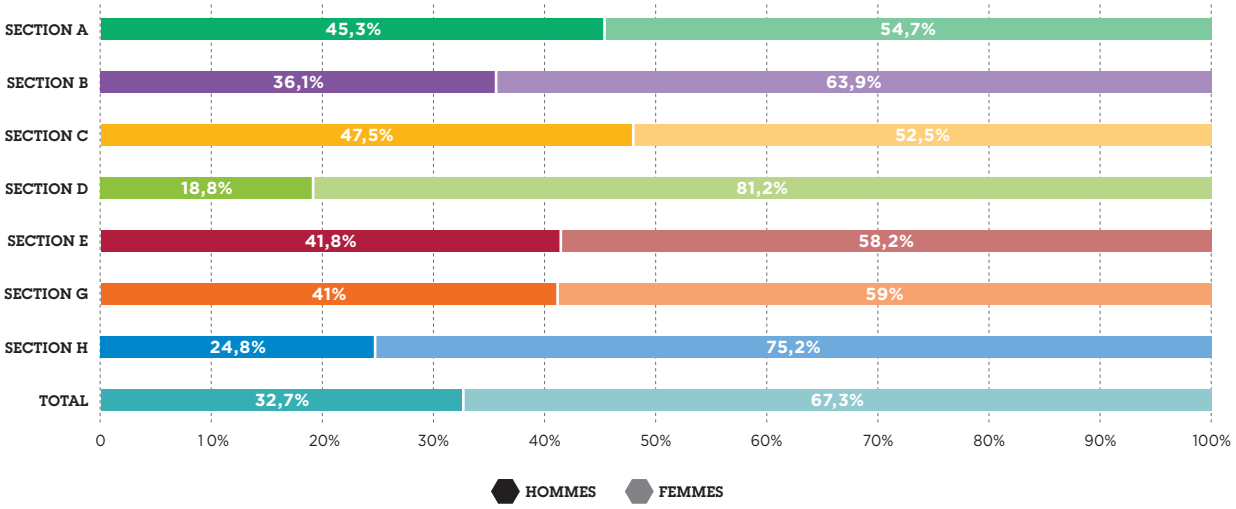

La répartition hommes-femmes des pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre demeure inchangée par rapport à l'année précédente, avec 67,3 % de femmes et 32,7 % d'hommes.

Parmi les sections les plus féminisées figurent celle des pharmaciens adjoints d'officine (81,2 % de femmes) et celle des pharmaciens des établissements de santé (75,2 % de femmes).

La proportion d'hommes est plus importante au sein des sections des pharmaciens de la distribution en gros (47,5 % d'hommes) et des titulaires d'officine (45,3 % d'hommes).

L'augmentation du nombre d'inscrits à l'Ordre sur les 10 dernières années (+1,6%) est marquée par une **hausse des effectifs féminins (+3,9%) et une diminution des effectifs masculins (-2,8%)**.

Cette féminisation se traduit différemment selon les fonctions, et nécessite une analyse plus spécifique selon les métiers de chaque section.

2 - DYNAMIQUES DE RECRUTEMENT

NUMERUS CLAUSUS (NC)

En plus de la voie classique d'accès aux études pharmaceutiques via la première année commune aux études de santé (PACES), les pouvoirs publics ont introduit dans les textes d'autres possibilités permettant d'accéder aux études pharmaceutiques :

- **Passerelles :** accès aux deuxième et troisième années des études pharmaceutiques aux titulaires d'un diplôme ou équivalent d'un master. Cette passerelle a été ouverte depuis peu aux paramédicaux ;
- **Droit au remord :** accès à la deuxième année à des étudiants engagés depuis au moins deux ans dans la filière médicale, odontologique ou maïeutique ;
- **Expérimentation d'accès** à la deuxième année à des étudiants ayant un niveau licence. Les places prévues par ce dispositif sont intégrées au numerus clausus.

Les places prévues au titre des passerelles et du droit au remord sont comptabilisées en plus du numerus clausus.

Année (N)	Nouveaux inscrits à l'ordre	Taux de variation annuel du nombre de nouveaux inscrits	Nouveaux inscrits à l'Ordre diplômés en France	Part des nouveaux inscrits diplômés en France	Numerus clausus de l'année (N-1 - N)	Numerus clausus passerelle + droit au remord*	Ecart entre le nombre de nouveaux inscrits et le numerus clausus en vigueur à l'entrée de la formation	Taux de non-inscription à l'Ordre**
2006	2 417	-1,9%	2 358	97,6%	2 990	—	108	10,9%
2007	2 295	-5,0%	2 196	95,7%	2 990	—	-54	15,4%
2008	2 035	-11,3%	1 972	96,9%	3 090	—	-278	22,4%
2009	2 281	12,1%	2 176	95,4%	3 090	—	-224	19,2%
2010	2 185	-4,2%	2 132	97,6%	3 090	—	-468	22,5%
2011	2 166	-0,9%	2 129	98,3%	3 090	—	-661	27,3%
2012	2 324	7,3%	2 228	95,9%	3 095	72	-762	28,5%
2013	2 452	5,5%	2 329	95,0%	3 095	76	-661	25,1%
2014	2 465	0,5%	2 336	94,8%	3 099	78	-754	26,4%
2015	2 324	-5,7%	2 158	92,9%	3 097	78	-932	35,2%
2016	2 289	-1,5%	2 159	94,3%	3 095	78	-931	36,6%
2017	**2 233**	**-2,4%**	**2 120**	**94,9%**	**3 104**	**78**	**-970**	**37,6%**

*Numerus clausus permettant l'accès en 2ème ou 3ème année suivant les conditions fixées dans l'arrêté du 26 juillet 2010
** Le taux de non-inscription est le rapport entre les nouveaux inscrits diplômés depuis moins de 3 ans en France et le NC à l'année d'entrée en formation

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS ENTRE 2012 ET 2017

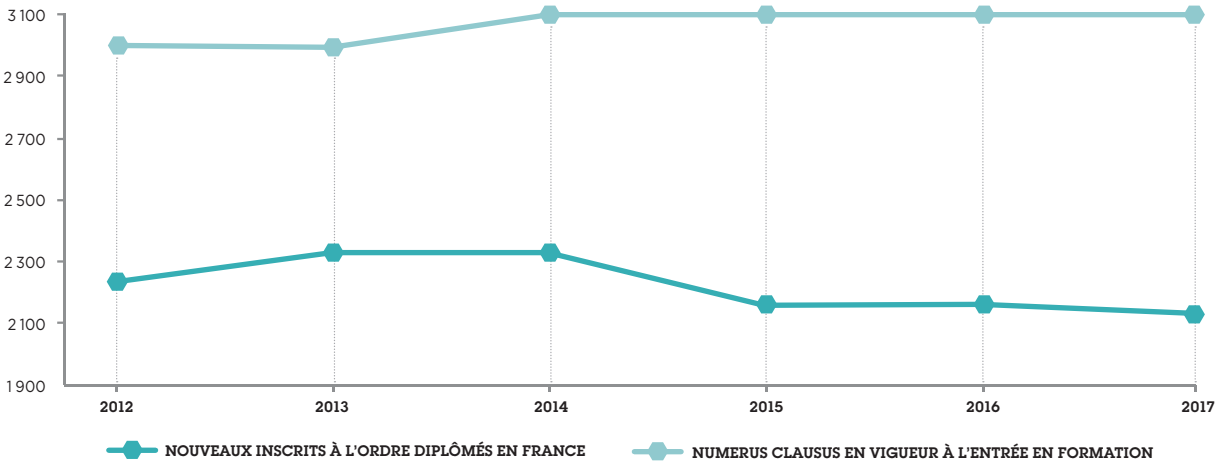

Après une forte augmentation en 2001, le numerus clausus se stabilise depuis 5 ans.

Le nombre de nouveaux inscrits subit une baisse sensible (-2,3 %) sur les 5 dernières années.

Le taux de non inscription à l'Ordre, soit le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits diplômés depuis trois ans ou moins et le nombre de postes ouverts au concours six années plus tôt, **continue d'augmenter, passant de 36,6 % en 2016 à 37,6% en 2017**, ce qui signifie que 1163 étudiants ayant franchi le numerus clausus ne se retrouvent pas inscrits à l'Ordre.

Ce taux de non inscription traduit la grande diversité du métier de pharmacien. En effet, certains domaines comme le secteur de l'industrie (pharmaceutique ou autre) ne nécessitent pas d'inscription à l'Ordre. On pourra citer par exemple les métiers du secteur tertiaire (comme la communication, le marketing ou le journalisme scientifique) ou encore les métiers de l'enseignement et de la recherche.

ÉVOLUTION DES INTERNATS EN PHARMACIE ET BIOLOGIE

Ces dix dernières années, la part des postes ouverts à l'internat en pharmacie a d'abord connu une progression de 11 % de 2006 à 2007 dans le contexte d'un fort rehaussement du numerus clausus général. Depuis 2015, le nombre de postes est relativement stable. L'arrêté du 4 août 2017 fixe à 498 le nombre de postes ouverts au titre de l'année universitaire 2018-2019 au concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques.

498
POSTES OUVERTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019

POSTES OUVERTS AUX INTERNATS DE PHARMACIE, DE BIOLOGIE MÉDICALE ET D'INNOVATION PHARMACEUTIQUE ET RECHERCHE

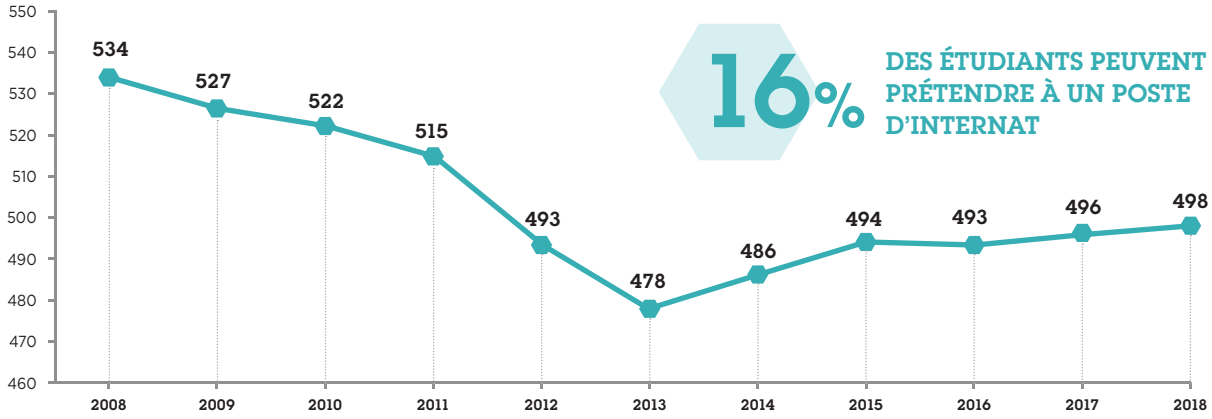

16%
DES ÉTUDIANTS PEUVENT PRÉTENDRE À UN POSTE D'INTERNAT

En confrontant la part des postes ouverts annuellement à l'internat de pharmacie à celui du numerus clausus à l'entrée des études, on constate qu'après une diminution continue depuis 10 ans, environ 16% des étudiants accèdent à une carrière de biologie médicale, de pharmacie hospitalière ou d'innovation pharmaceutique et recherche.

	NC 2017 pharmacie	Internat 2017 pharmacie	Internat / NC
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	194	48	24,7%
NOUVELLE-AQUITAINE	277	50	18%
NORMANDIE	180	32	17,8%
ILE-DE-FRANCE	522	90	17,2%
OCCITANIE	325	56	17,2%
HAUTS-DE-FRANCE	303	49	16,2%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	411	65	15,8%
CENTRE-VAL DE LOIRE	108	15	13,9%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	153	20	13,1%
BRETAGNE	110	13	11,8%
GRAND-EST	328	38	11,6%
PAYS DE LA LOIRE	177	20	11,3%
DOM	16		
TOTAL	3 104	496	16%

La répartition des postes d'internes fait apparaître de réelles disparités territoriales : certaines régions sont proportionnellement moins dotées en moyenne par rapport à leur numerus clausus régional de départ (4 ans avant le concours d'internat). Le plus grand écart est de 13 points, entre la région Pays-de-la-Loire et la région PACA. Ces différences se retrouvent très nettement dans le choix de région des candidats qui, après l'Ile-de-France, ont une préférence pour les zones situées au sud de la France.

CHOIX DE RÉGIONS DES 100 PREMIERS CANDIDATS (2017)*

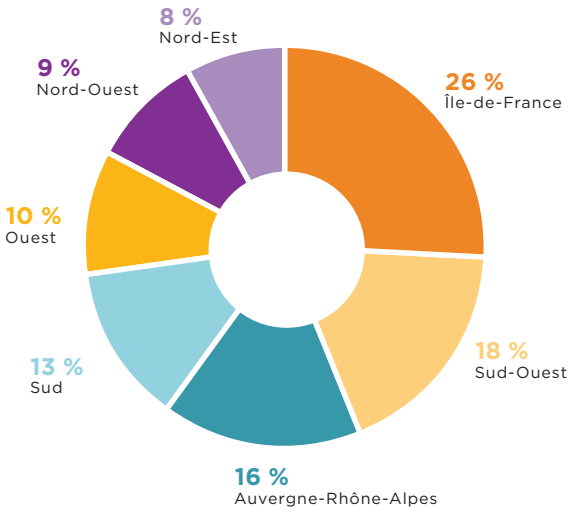

CHOIX DE SPÉCIALITÉS DES 100 PREMIERS CANDIDATS (2017)

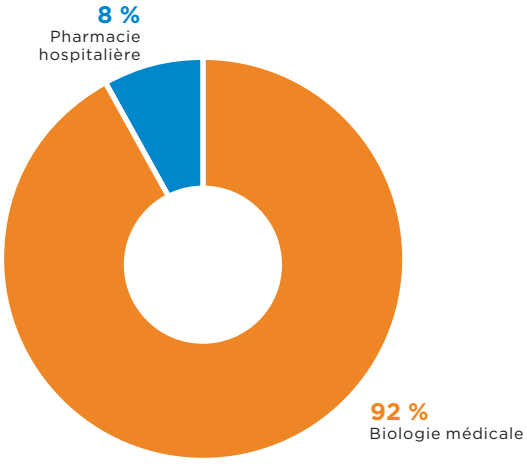

*Source : Arrêté du 24 octobre 2017 relatif à l'affectation des internes de pharmacie ayant satisfait aux épreuves du concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques au titre de l'année universitaire 2017-2018

92% DES 100 PREMIERS CANDIDATS REÇUS CHOISISSENT LA BIOLOGIE MÉDICALE.

RÉPARTITION DES POSTES OUVERTS PAR FILIÈRE

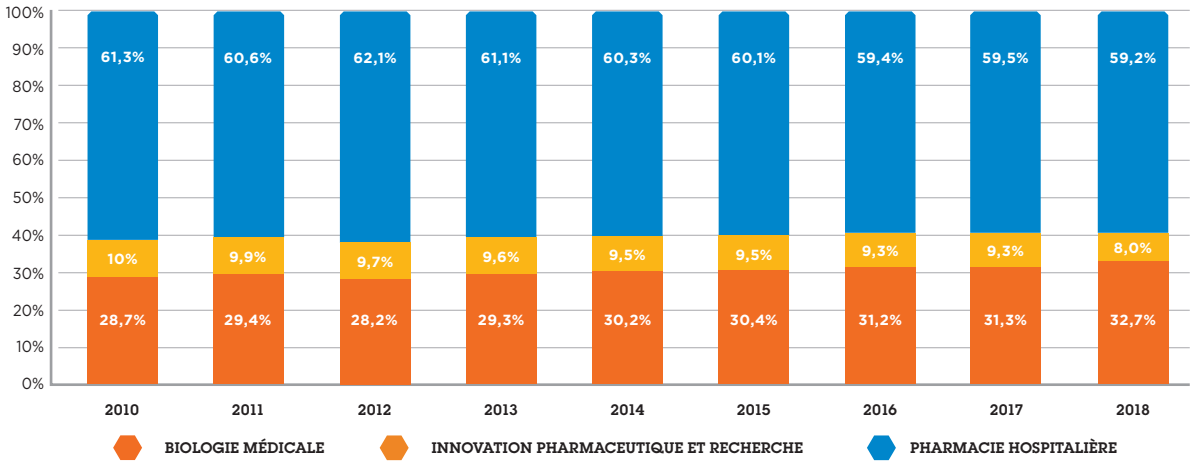

Les 4 années de l'internat conduisent à l'obtention de 3 types de Diplôme d'Études Spécialisées (DES) :

- **Biologie médicale** (commun avec la filière médecine). Ce DES très prisé par les étudiants en pharmacie est le plus souvent laissé vacant par les étudiants en médecine, entrainant une sous dotation des responsables de laboratoires de biologie médicale ;
- **Innovation Pharmaceutique et Recherche** (IPR) ;
- **Pharmacie hospitalière.** La répartition des postes d'interne par filières est relativement stable depuis 2010. On note cependant une tendance à la hausse de la part de postes ouverts en biologie médicale sur cette période.

NOUVEAUX INSCRITS À L'ORDRE

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR SECTION

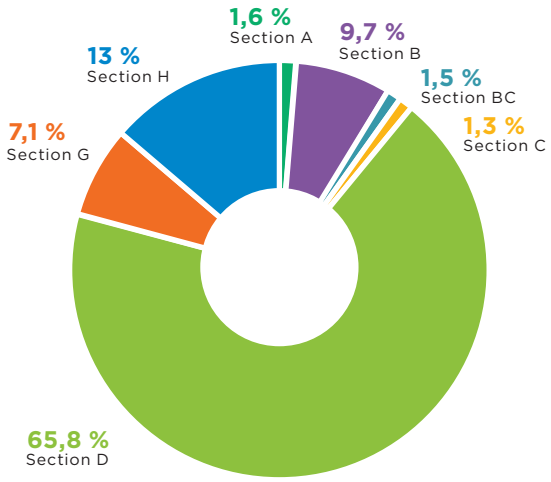

En 2017, 2 233 pharmaciens se sont inscrits à l'Ordre, soit 56 de moins que l'année précédente.

Ces nouvelles inscriptions sont majoritairement issues de la section D, section où les mouvements d'inscription sont très nombreux.

Les pharmaciens industriels et des établissements de santé représentent chacun environ 10 %.

La section des biologistes médicaux attire 7 % des nouveaux inscrits.

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR TRANCHE D'ÂGE

En toute logique, les nouveaux inscrits sont âgés de moins de 30 ans, un chiffre stable par rapport à 2016, où cette tranche d'âge représentait 75,9 %.

Le nombre de nouvelles inscriptions de pharmaciens de plus de 40 ans est stable. Il s'agit souvent de pharmaciens industriels qui reprennent une activité officinale et s'inscrivent en section D.

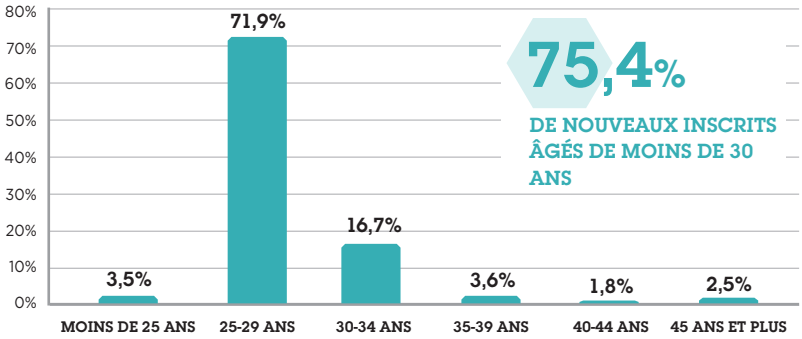

MOBILITÉ DES NOUVEAUX INCRITS

RÉPARTITION ENTRE LIEU DE FORMATION ET LIEU D'INSTALLATION

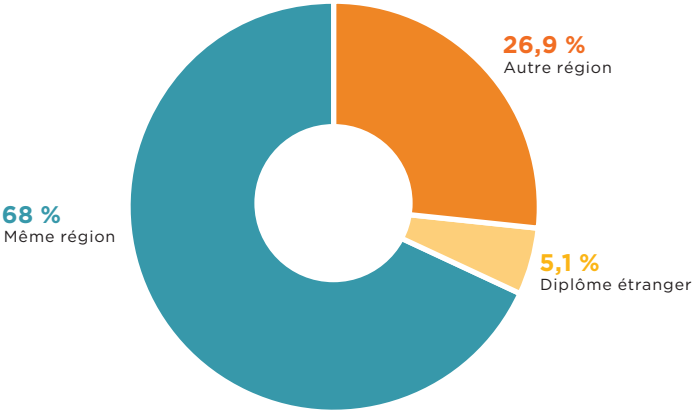

68%

DES NOUVEAUX INSCRITS ONT FAIT LE CHOIX D'EXERCER DANS LA RÉGION OÙ ILS ONT ACHEVÉ LEURS ÉTUDES

RÉPARTITION SELON LES RÉGIONS

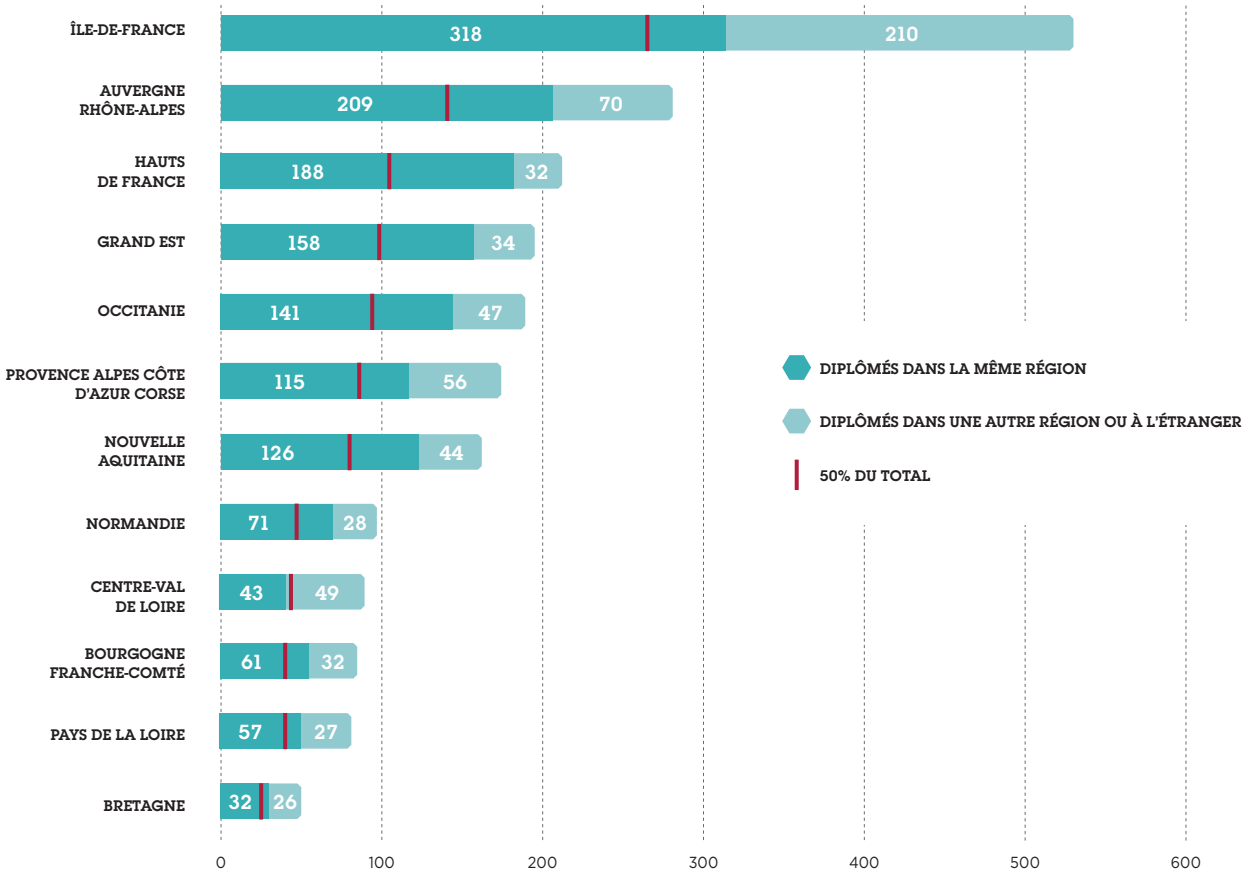

Certaines régions montrent une mobilité des nouveaux inscrits plus importante que dans d'autres, notamment la Bretagne, le Centre-Val-de-Loire et l'Île-de-France. Les jeunes diplômés les plus sédentaires sont ceux des Hauts-de-France (85,5%) et du Grand-Est (82,3%).

3 - ÂGE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DE PHARMACIENS

MOYENNE D'ÂGE

ÉVOLUTION ENTRE 2007 ET 2017

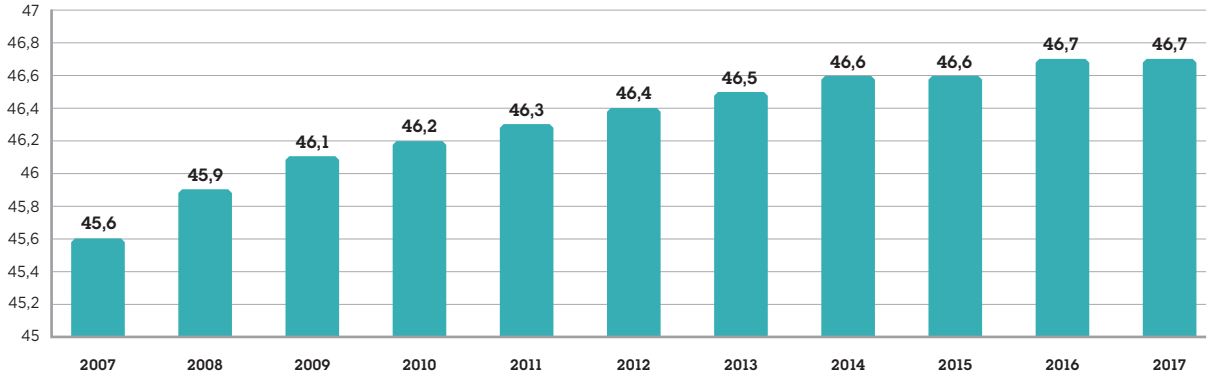

Les moyennes d'âge des pharmaciens continuent de progresser très lentement passant de 45,6 à 46,7 ans en 10 ans. Cette tendance reflète l'évolution de la population française.

MOYENNE D'ÂGE PAR SECTION EN 2017

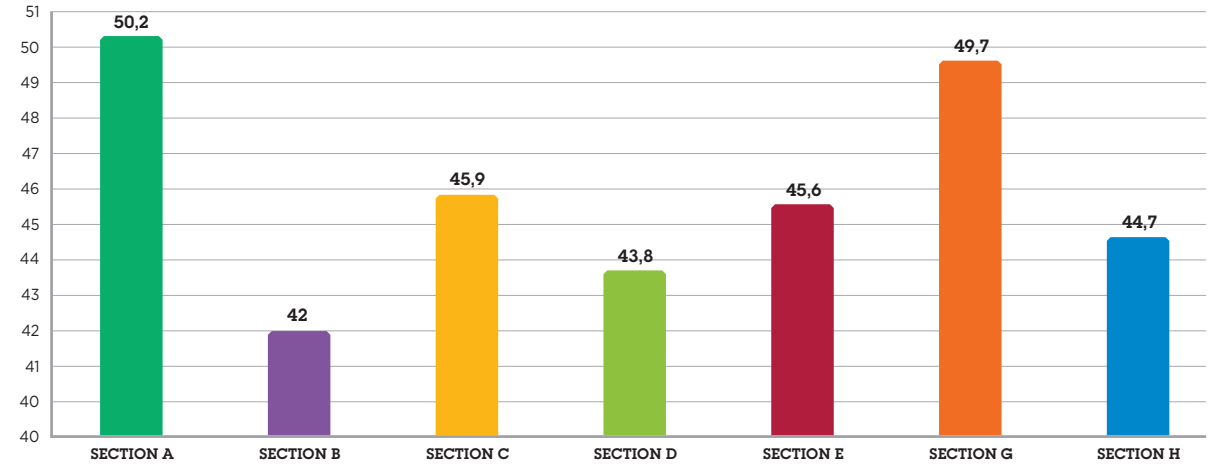

La moyenne d'âge augmente avec l'investissement financier. Les moyennes d'âge les plus élevées sont celles des pharmaciens titulaires d'officine (section A) et biologistes (section G). La population de la section B, bien qu'étant la plus jeune avec une moyenne d'âge de 42 ans, masque des moyennes d'âge beaucoup plus élevées sur des postes de pharmacien responsable par exemple.

PAR SECTION AVEC VENTILATION HOMMES - FEMMES EN 2017

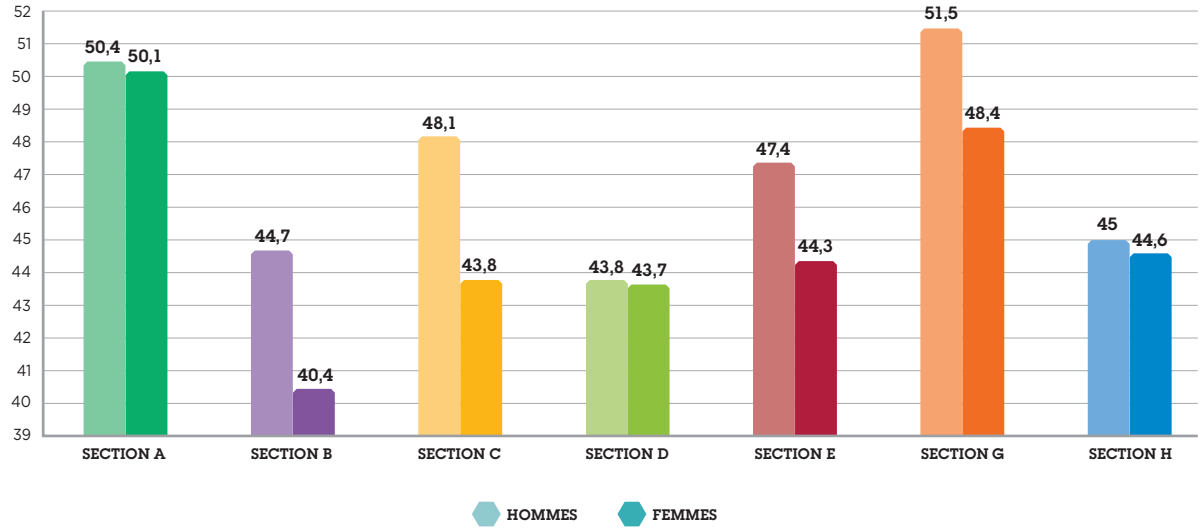

Les écarts de moyenne d'âge entre hommes et femmes en sections B et C sont le reflet de la place majoritaire des hommes aux postes à responsabilités. Les moyennes d'âge sont identiques en section D, où les hommes sont très minoritaires (moins de 20%).

PYRAMIDE DES ÂGES

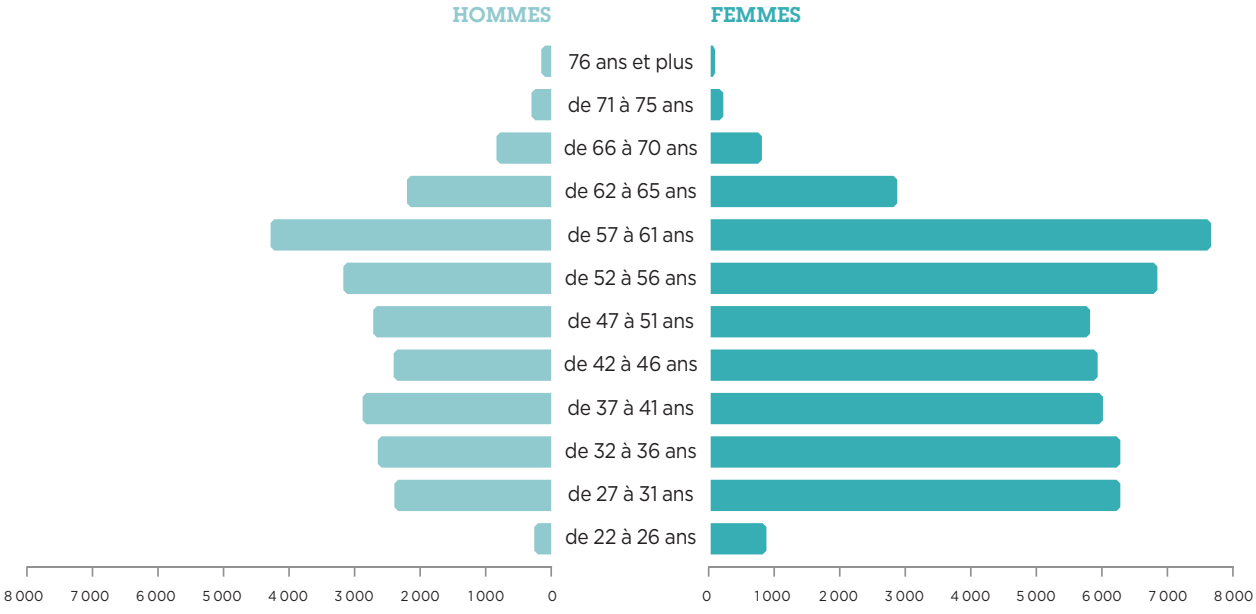

VIEILLISSEMENT DES PHARMACIENS

La structure de la pyramide des âges laisse **présager un rajeunissement futur de la population des pharmaciens par un double phénomène :** le départ à la retraite de la génération actuellement la plus nombreuse et l'arrivée relativement importante d'une population de jeunes pharmaciens.

PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE DE 2015 À 2017 ÂGÉES DE 56 ANS ET PLUS

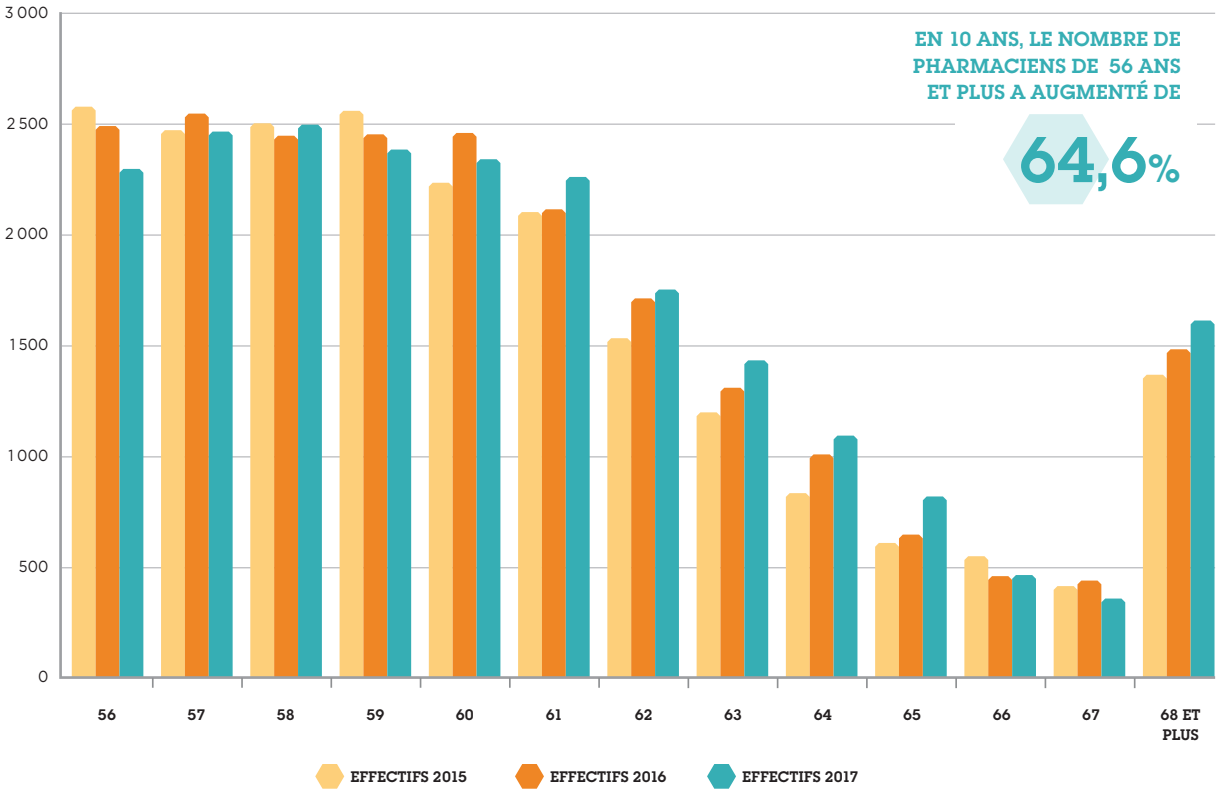

Le nombre de pharmaciens de 56 ans et plus atteint désormais 29,4 % des inscrits à l'Ordre. En outre, les plus de 60 ans représentent 13,3 % de l'effectif total des inscrits (contre 12,3 % au 1er janvier 2017).

Dans les dix ans à venir, les 21 793 pharmaciens de 56 ans et plus en 2017 sont susceptibles de partir en retraite.

Selon les sections en fonction du numerus clausus et des places d'internat, le flux annuel des pharmaciens entrant dans la profession devrait permettre le remplacement de ceux qui la quittent.

L'anticipation de ce vieillissement en 2001 avec l'augmentation du numerus clausus porte ses fruits.

PERSONNES PHYSIQUES INSCRITES À L'ORDRE EN 2017 DE 56 ANS ET PLUS PAR SECTION

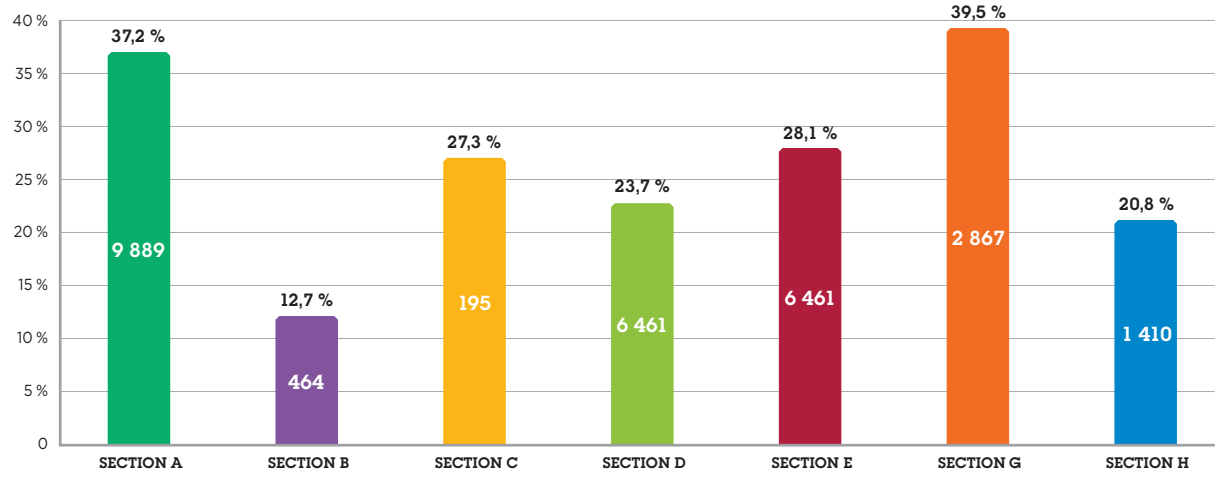

TOTAL : 21 793 SOIT 29,4 % DES INSCRITS

+1 % PAR RAPPORT À 2016

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE 2007-2012-2017

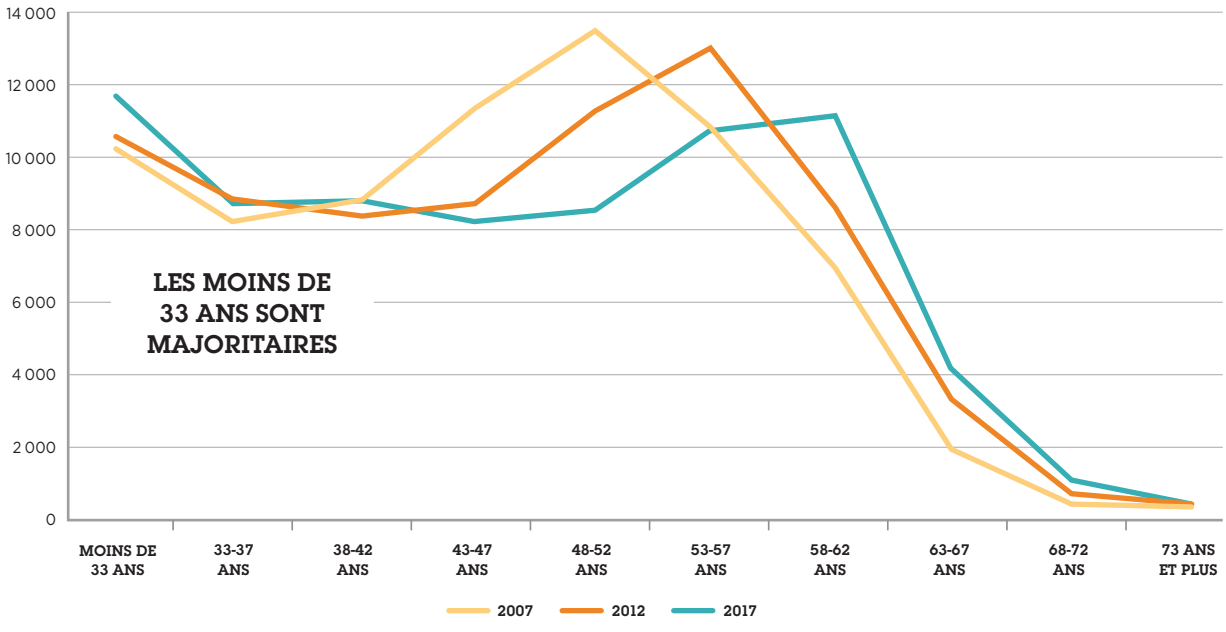

Comme en 2016, les effectifs des pharmaciens de moins de 33 ans sont majoritaires. Le glissement de la structure d'âge est dû à l'augmentation des plus de 58 ans du fait des départs en retraite plus tardifs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

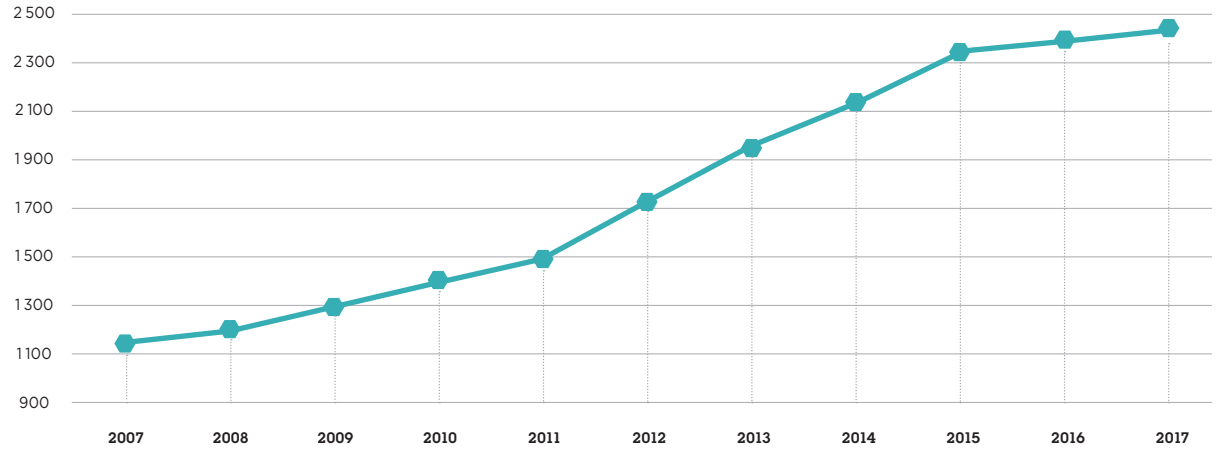

Le nombre de pharmaciens de 66 ans et plus continue d'évoluer avec 55 inscrits de plus par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 2,3 %, traduisant un effet de retardement des départs en retraite. Cette tranche d'âge représente 3,3 % des pharmaciens recensés à l'Ordre.

CESSATION D'ACTIVITÉ

RADIATIONS PAR SECTION EN 2017*

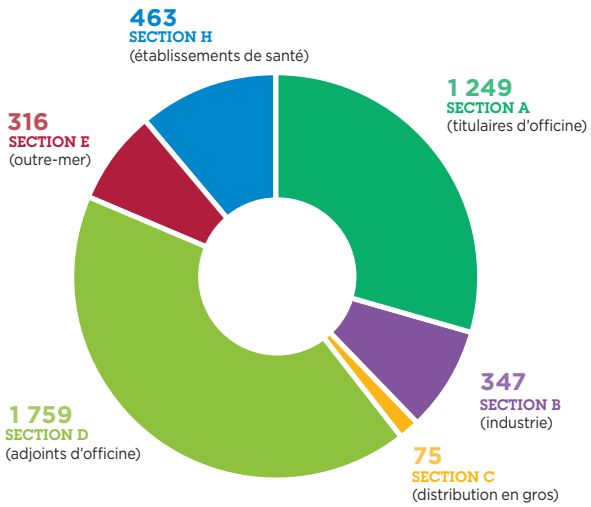

*Personnes physiques

La radiation correspond à la cessation d'activité, principalement liée au départ en retraite, à des réorientations professionnelles en cours de carrière ou à de nombreux mouvements en section D lors des remplacements plus ou moins consécutifs des pharmaciens adjoints.

RADIATIONS DE 2014 À 2017

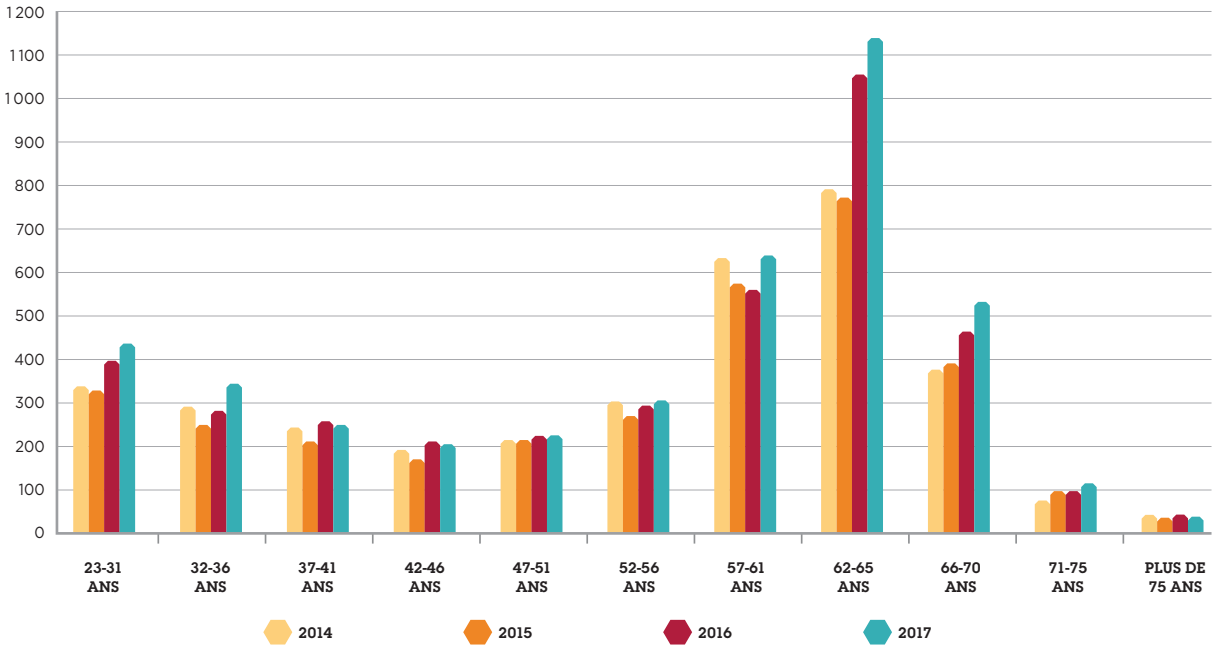

En 2017, l'Ordre a procédé à 4 209 radiations (contre 3 861 en 2016). Sur l'ensemble des pharmaciens qui sont « sortis » du tableau, la proportion des 57-65 ans est largement la plus marquée (1 775 radiations, soit 42,2 % des radiations).

TAUX DE SORTIE DE 2014 À 2017 DES PLUS DE 52 ANS

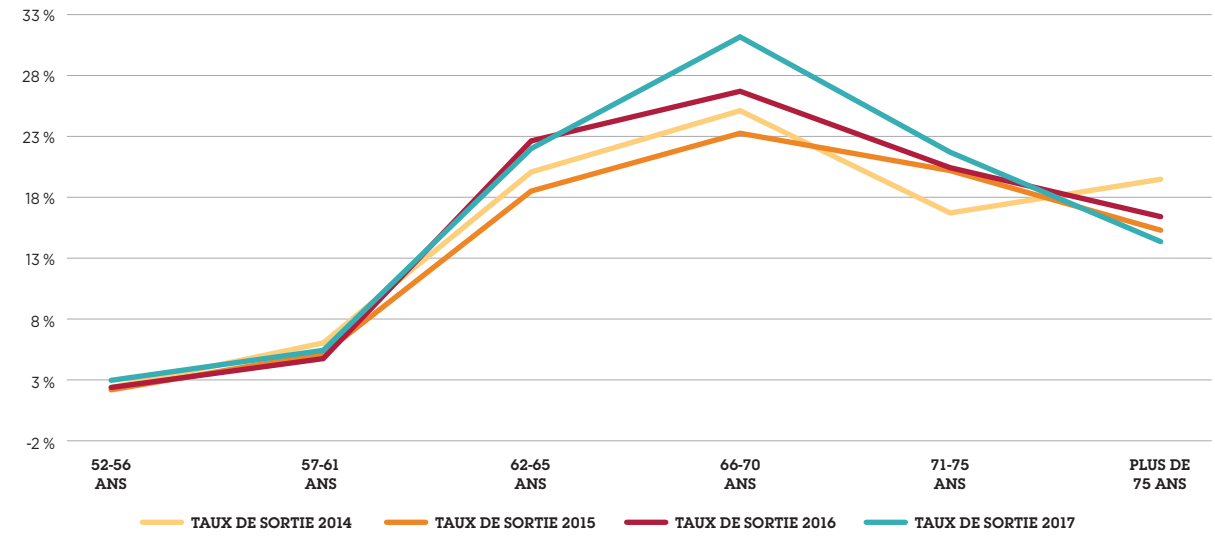

Le taux de «sortie» mesure le rapport entre le nombre de radiés et le nombre d'inscrits par tranche d'âge. Il montre une sortie relativement importante à partir de 62 ans, c'est-à-dire aux âges de départ à la retraite. En 2017, ce taux de sortie a augmenté de plus de 10% pour les pharmaciens de 66 à 70 ans.

L'âge moyen de départ à la retraite dont fait état la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens pour les libéraux (officine et biologie médicale) est de 64,3 ans. Cela se retrouve dans le nombre de radiations des pharmaciens de 62 à 65 ans.

4 - PHARMACIENS ÉTRANGERS

RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR NATIONALITÉ ET DIPLÔME

LIEU D'OBTENTION DU DIPLÔME

NATIONALITÉ \ ORIGINE DU DIPLÔME	Afrique sub-saharienne	Afrique du Nord	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Europe**	Moyen-Orient	Océanie	France	Total général
Afrique sub-saharienne	15	2	0	0	0	25	0	0	222	**264**
Afrique du Nord	2	59	2	0	0	44	0	0	430	**537**
Amérique du Nord	0	0	1	1	0	0	0	0	3	**5**
Asie	0	0	0	0	1	1	0	0	39	**41**
Europe	0	0	1	2	0	453	1	0	97	**554**
Moyen-Orient	1	0	0	0	0	8	9	0	49	**67**
France	54	155	3	9	6	435*	69	1	71 843	**72 575**
Total général	**72**	**216**	**7**	**12**	**7**	**966**	**79**	**1**	**72 683**	**74 043**

*parmi les 435 Français diplômés en Europe, 7 pharmaciens formés en dehors de l'EEE (Albanie, Arménie, Suisse et Ukraine) ont été comptabilisés.
**Europe physique, hors France

Les étudiants français qui obtiennent un diplôme étranger puis reviennent s'installer en France s'ajoutent, depuis quelques années, au nombre croissant de professionnels européens (hors nationalité française) ayant obtenu leur diplôme à l'étranger.

Sur les 74 043 pharmaciens diplômés en 2017, le nombre de Français allant se former à l'étranger continue de progresser (+4,7%) par rapport à l'année dernière. L'origine étant essentiellement européenne (59,4%) et Afrique du Nord (21,2%).

+4,7%

DE PHARMACIENS FRANÇAIS AYANT OBTENU LEUR DIPLÔME À L'ÉTRANGER PAR RAPPORT À 2016

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT D'ORIGINE ET PAR SECTION EN 2017

Section*	2016			2017			
	Ressortissants d'un pays de l'Espace Économique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total	Ressortissants d'un pays de l'Espace Économique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total	Répartition par section des pharmaciens étrangers (%)
Section A	109	287	**396**	117	294	**411**	**28%**
Section B	37	58	**95**	36	58	**94**	**6%**
Section C	6	10	**16**	7	12	**19**	**1%**
Section D	308	349	**657**	321	344	**665**	**45%**
Section G	23	113	**136**	24	118	**142**	**10%**
Section H	46	90	**136**	42	95	**137**	**9%**
Total	**529**	**907**	**1 436**	**547**	**921**	**1 468**	**100%**

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% dans les graphiques de ce panorama.
*Section E ventilée dans les autres sections

La diversité à l'Ordre national des pharmaciens se traduit aussi par l'accueil de professionnels de nationalité étrangère (1 468 en 2017) qui représentent 2% des effectifs totaux.

Ce chiffre est en augmentation constante (+2% par rapport à 2016).

Entre 2016 et 2017, les effectifs de pharmaciens étrangers ont augmenté dans toutes les sections, hormis la section B. Les officines contribuent à l'essentiel de la croissance du nombre de pharmaciens étrangers avec 15 pharmaciens titulaires et 8 pharmaciens adjoints de plus qu'en 2016.

La proportion des étrangers par rapport aux Français varie selon les sections : 2,6 % des pharmaciens de l'industrie et 2,4 % des pharmaciens adjoints d'officine sont de nationalité étrangère, contre seulement 1,5 % des pharmaciens titulaires d'officine.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS ÉTRANGERS ENTRE 2009 - 2017

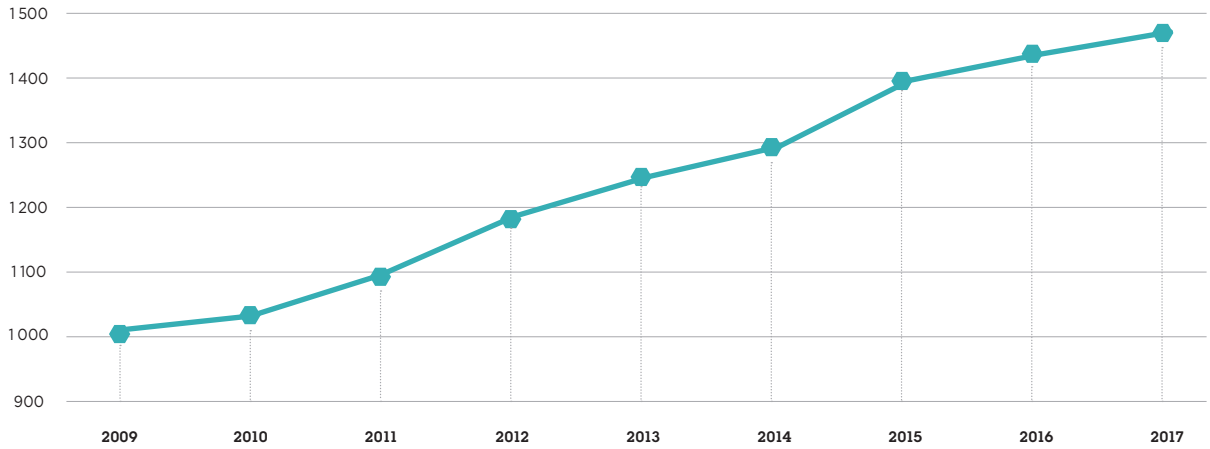

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT D'ORIGINE ET PAR SECTION EN 2017

Section*	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Part des pharmaciens étrangers dans l'effectif total
Section A	263	1	30	117	411	1,5%
Section B	52	1	3	38	94	2,6%
Section C	11	1		7	19	2,7%
Section D	290	2	49	324	665	2,4%
Section G	100		18	24	142	7,9%
Section H	85		8	44	137	1,9%
Total	**801**	**5**	**108**	**554**	**1 468**	**2,0%**

*section E ventilée dans les autres sections

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT EN 2017

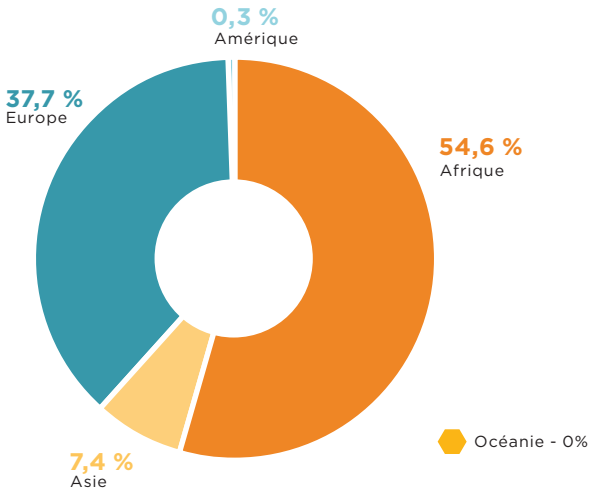

Parmi les 38 nationalités accueillies par l'Ordre, 54,6 % des pharmaciens étrangers sont issus du continent africain et 37,3 % sont ressortissants d'un pays membre de l'Espace Economique Européen (parmi eux, on dénombre 144 Italiens, 136 Belges, 77 Espagnols et 69 Roumains). 7,4 % des pharmaciens étrangers sont asiatiques (Moyen-Orient compris).

5 - PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UNION EUROPÉENNE

RÉPARTITION PAR PAYS DES PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UNION EUROPÉENNE

Pays d'obtention du diplôme	Nombre de pharmaciens 2016	Nombre de pharmaciens 2017	Écart 2016/2017
Belgique	234	237	3
Roumanie	60	75	15
Italie	39	40	1
Espagne	28	28	0
Royaume-Uni	12	13	1
Allemagne	11	11	0
Pologne	10	9	-1
Portugal	8	7	-1
Bulgarie	3	4	1
Grèce	2	2	0
Hongrie	2	1	-1
République Tchèque	1	1	0
Total	**410**	**428**	**18**

73,8 % des pharmaciens français diplômés dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ont obtenu ce diplôme dans un pays frontalier (55 % en Belgique), 17% l'ont acquis en Roumanie). Les pharmaciens diplômés dans l'EEE* (hors France) représentent 14% du NC qui était en vigueur en France lorsqu'ils ont commencé leur formation.

*Espace Économique Européen

SECTIONS D'INSCRIPTION DES PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UE (HORS FRANCE)

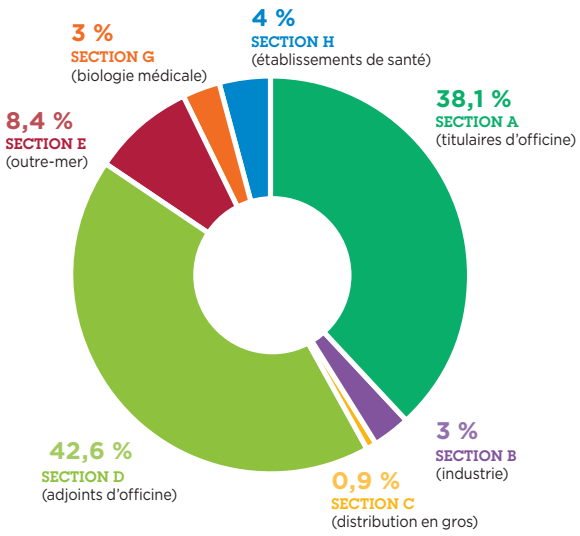

81 %

DES PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UE S'INSCRIVENT EN OFFICINE

NOTES

SECTION A

PHARMACIENS TITULAIRES D'OFFICINE

UN RÉSEAU EN RESTRUCTURATION

Devenir acteur de son changement plutôt que le subir. Ce principe est marquant depuis de nombreuses années dans les évolutions opérées au sein de la profession.

Aidées par les nouveautés réglementaires intervenues ces derniers temps (SEL, SPFPL, ordonnance sur le maillage officinal), nous constatons que ces modifications imprègnent progressivement le paysage de l'exercice officinal.

Au-delà des difficultés que certains ressentent, nous retrouvons au travers des chiffres de cette démographie une officine vivante, laissant sa place aux jeunes installés, optimisant ses conditions d'exercice et profitant des divers outils offerts par la réglementation pour créer de nouvelles façons d'exercer.

L'officine vit, l'officine se régénère, l'officine sait se réinventer au quotidien. Les services offerts par les officines vont encore contribuer à ces évolutions. Entretiens pharmaceutiques, bilans de médication, vaccinations, nouveaux services à venir dans le cadre du décret à paraître prochainement, le spectre d'intervention du pharmacien est très large. Du premier recours au suivi des patients, des pathologies du quotidien à l'accompagnement des soins les plus lourds, la présence du pharmacien au sein des territoires en fait une référence santé du quotidien.

Nul doute dès lors que notre profession a des atouts à faire valoir pour affirmer sa position entreprenante au service de la population et qu'elle saura, comme elle a toujours su le faire par le passé, montrer qu'elle reste animée par ce qui fait sa raison d'être : la préservation de la santé publique.

Alain Delgutte
Président de la SECTION A

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

26 558

-1,05 % par rapport à 2016
-5,7 % par rapport à 2007

NOMBRE DE PHARMACIES EN MÉTROPOLE

21 192

-1 % par rapport à 2016
-5,9 % par rapport à 2007

ÂGE MOYEN

50,2

-0,1 an par rapport à 2016
+3,5 ans par rapport à la moyenne

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

1 177

+1,7 % par rapport à 2016
4,4 % de la population globale

TITULAIRE / OFFICINE

1,25

Constant depuis 2007

TITULAIRE+ADJOINT / OFFICINE

2,5

2,4 en 2010

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **54,7%**

♂ **45,3%**

NOMBRE D'OFFICINES FERMÉES EN 2017

193

+2,7% par rapport à 2016

NOMBRE DE TRANSFERTS EN 2017

250

-4,6% par rapport à 2016

PYRAMIDE DES ÂGES

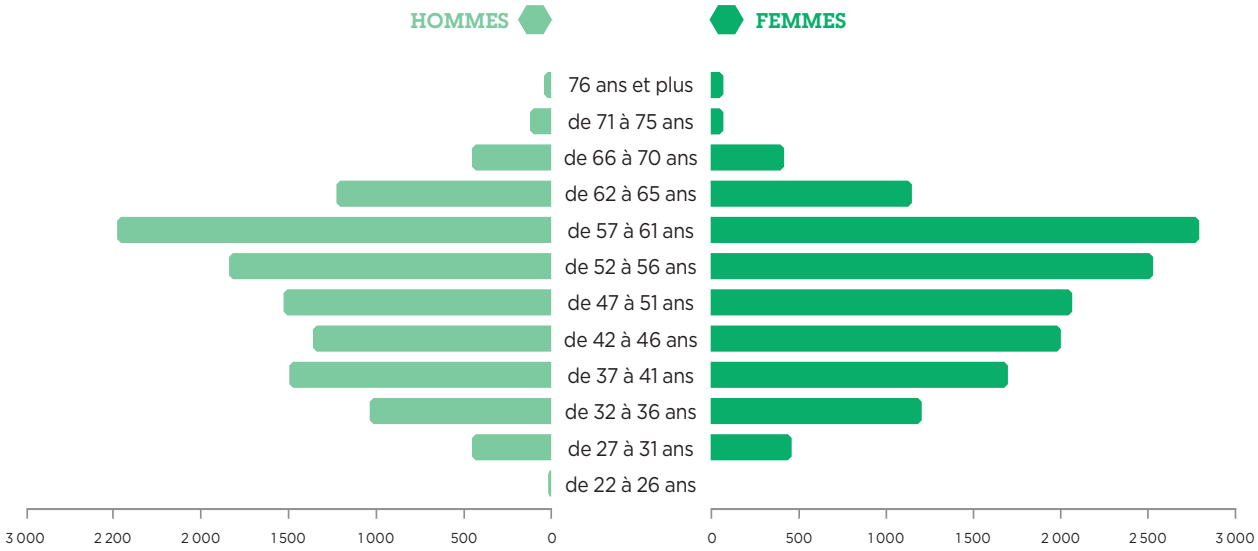

1 - LES PHARMACIENS TITULAIRES : GÉOGRAPHIE DE L'EXERCICE ET RECRUTEMENT

MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS EN SECTION A ENTRE 2007 ET 2017

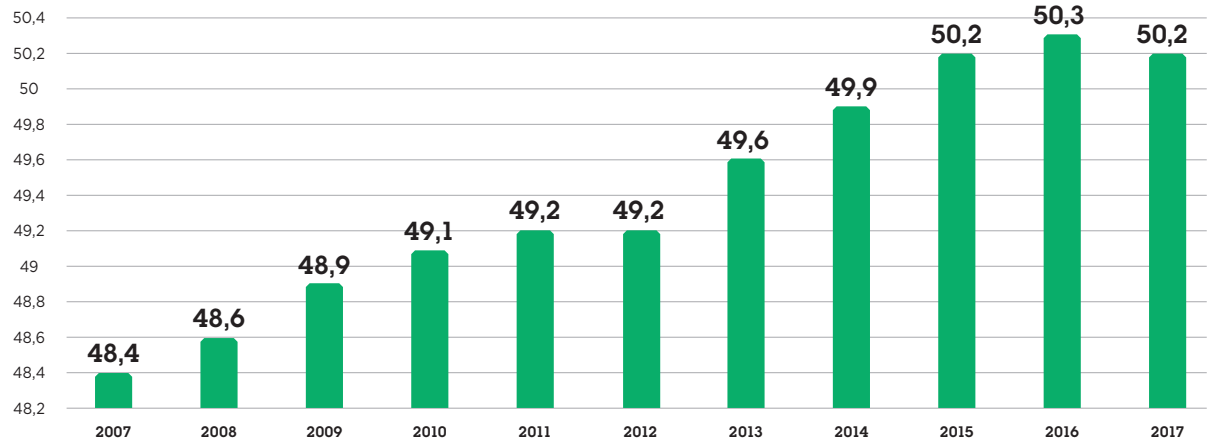

La moyenne d'âge des pharmaciens titulaires se stabilise depuis 3 ans. Le vieillissement constaté depuis 10 ans (+ 1,8 ans) semble enrayé.

TITULAIRES ÂGÉS DE 55 ANS OU PLUS

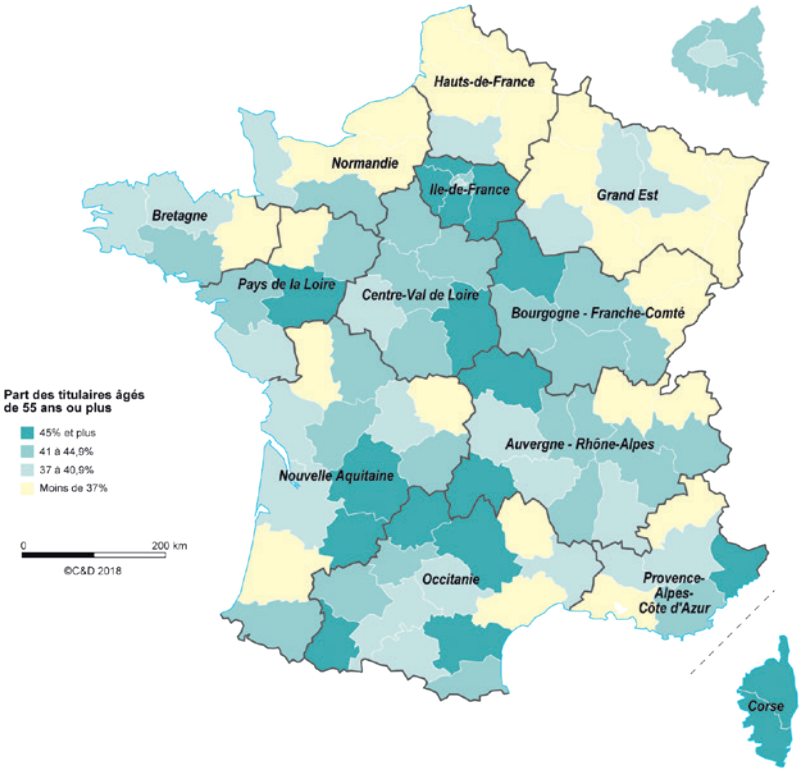

VARIATION DU NOMBRE DE TITULAIRES ÂGÉS DE PLUS DE 55 ANS ENTRE 2007 ET 2017

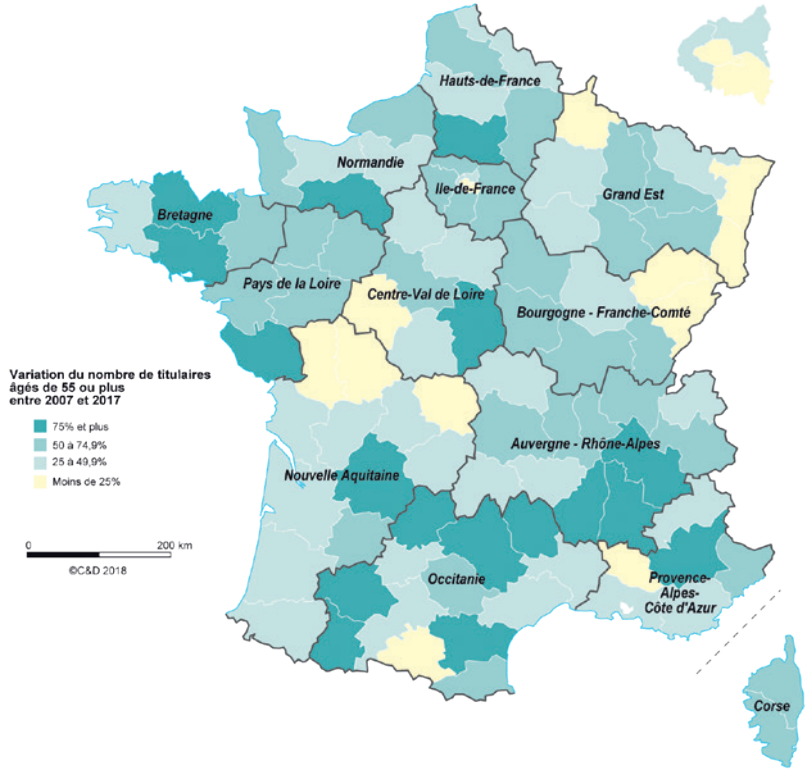

MOYENNE FRANÇAISE

+40,7%

La part des pharmaciens titulaires de 55 ans a été multipliée par 1,5 en 10 ans. On note en particulier une forte évolution dans les départements du sud du territoire (Nouvelle Aquitaine : +70%, Auvergne Rhône Alpes : +64%) mais aussi en Bretagne : +72%.

RÉPARTITION PAR RÉGION

NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES PAR RÉGION

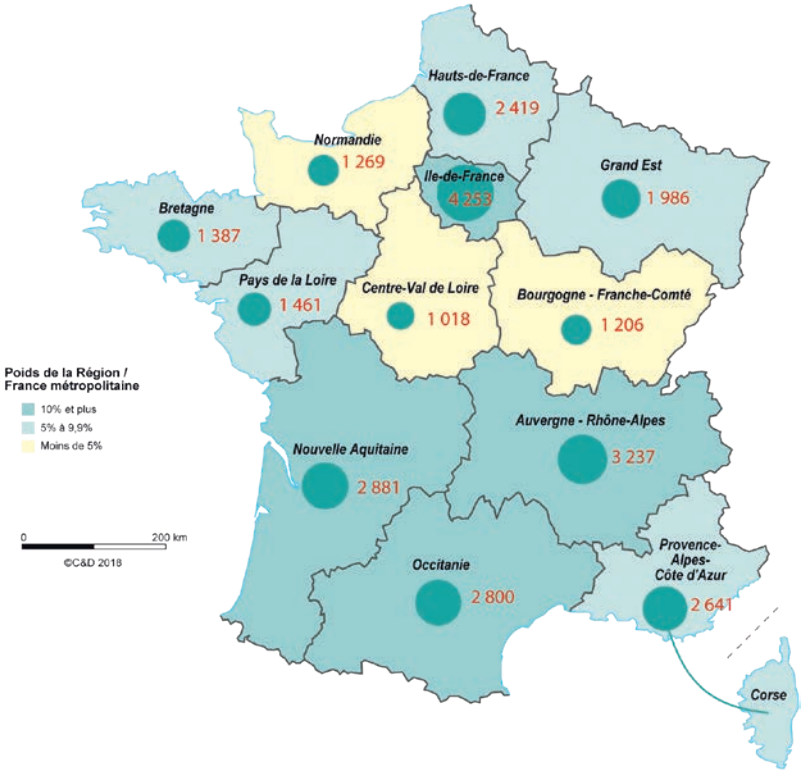

NOMBRE DE TITULAIRES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

26 558

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES PAR RÉGION ENTRE 2007 ET 2017

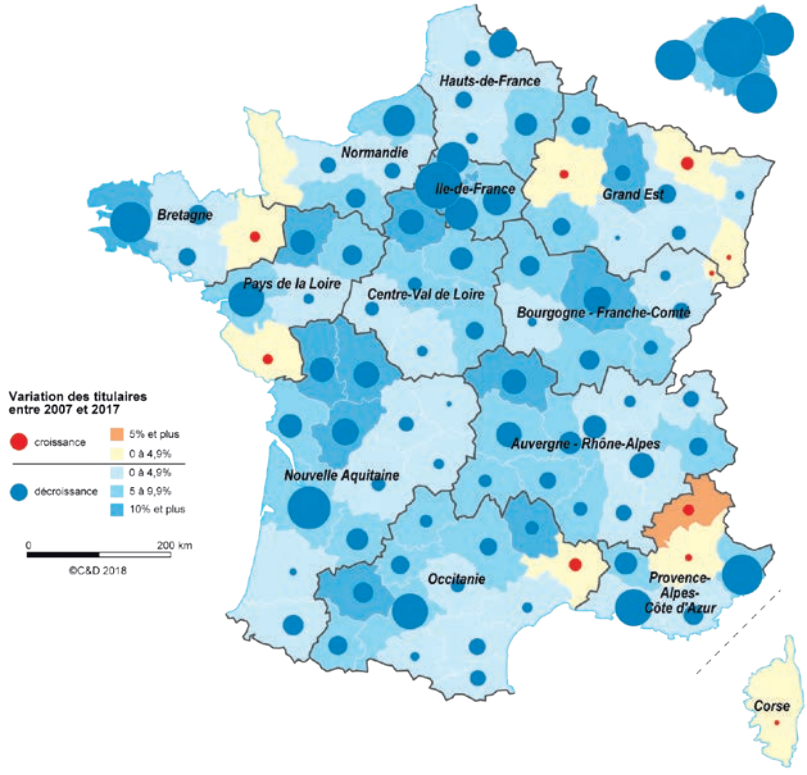

FRANCE MÉTROPOLITAINE

-1 607 titulaires

-5,7%

NOMBRE D'OFFICINES PAR RÉGION

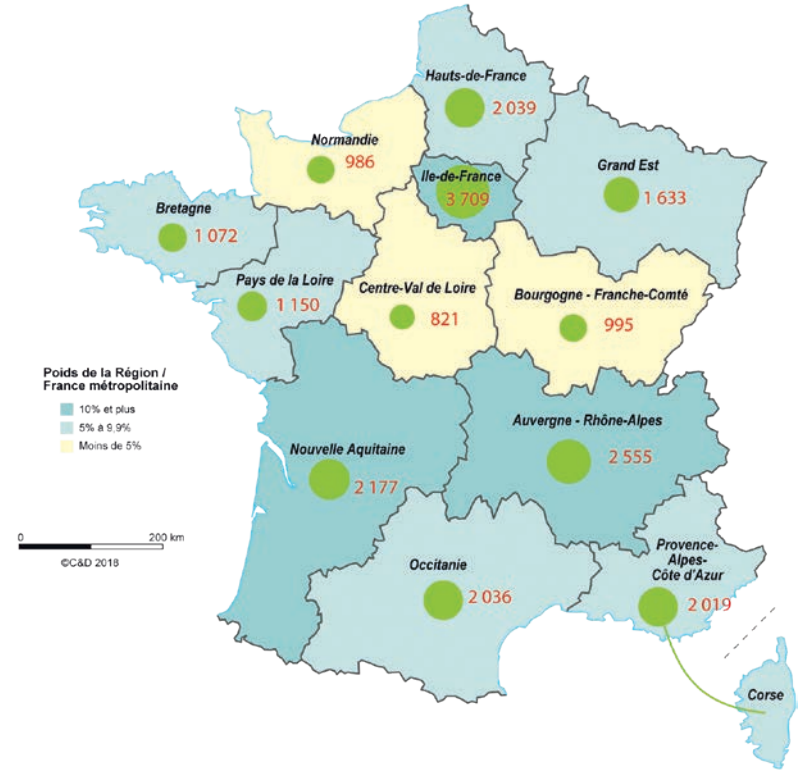

NOMBRE D'OFFICINES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

21 192

Le nombre d'officines par région est plus important au sud de la Loire.

VARIATION DU NOMBRE D'OFFICINES ENTRE 2010 ET 2017

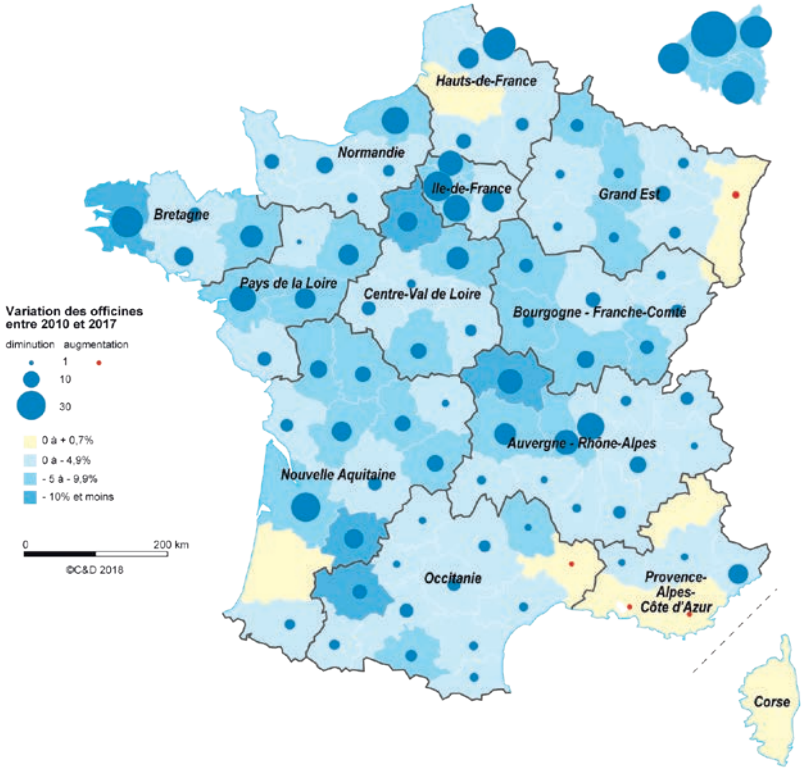

FRANCE MÉTROPOLITAINE

-974 officines
-4,4%

RÉPARTITION TERRITORIALE ET DENSITÉ PHARMACEUTIQUE

DENSITÉ D'OFFICINES POUR 100 000 HABITANTS

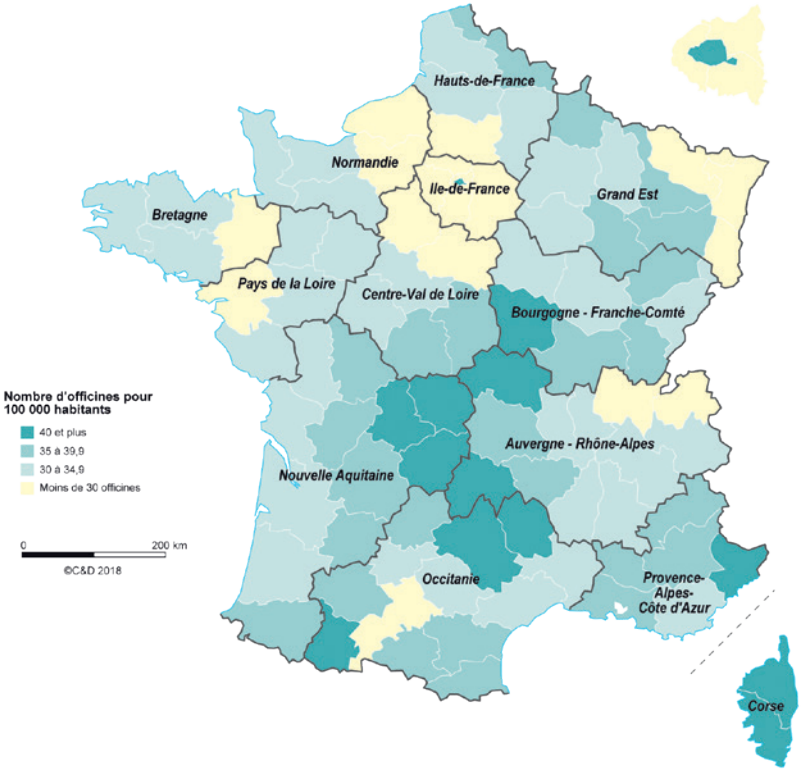

MOYENNE FRANÇAISE

32,6

Le nombre moyen d'officines en France métropolitaine est stable : 32,6 officines pour 100 000 habitants (33 en 2016).

Contrairement à une idée communément admise, la région Ile-de-France ne vient qu'au 10ème rang des régions françaises en nombre d'officines pour 100 000 habitants, soit au-dessous de la moyenne nationale.

Taille de la commune	Officines au 31/12/2017	%
< 2 000 habitants	3 262	15,4 %
de 2 000 à 5 000	3 819	18 %
de 5 000 à 30 000	6 974	32,9 %
de 30 000 à 50 000	2 063	9,7 %
50 000 à 100 000	2 203	10,4 %
100 000 à 200 000	1 923	9,1 %
> 200 000	948	4,5 %
Total	**21 192**	**100 %**

33,4% DES OFFICINES SE SITUENT DANS DES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS ET CONSTITUENT UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR PHARMACIE DEPUIS 2007

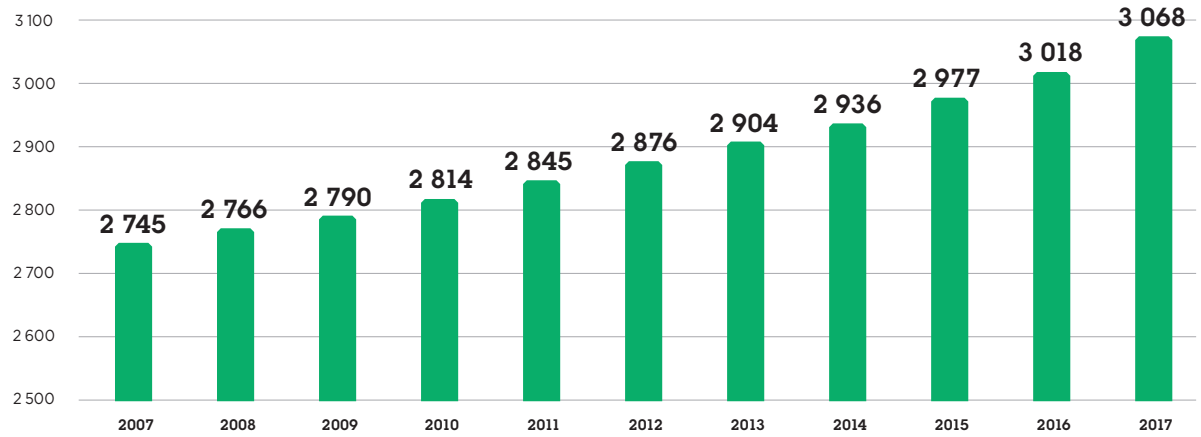

NOMBRE D'HABITANTS PAR OFFICINE

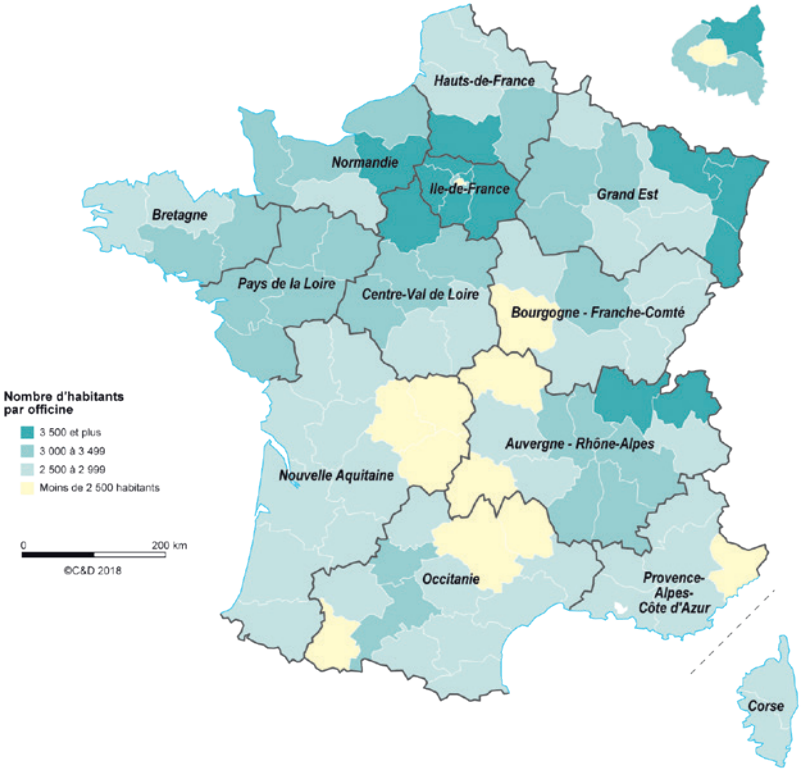

MOYENNE FRANÇAISE

3 068

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES SUR 10 ANS

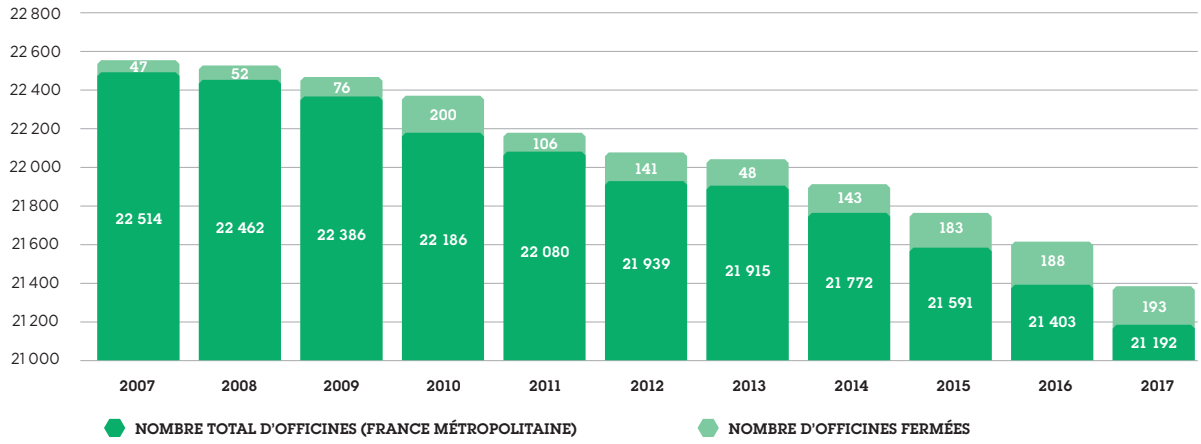

La restructuration du réseau officinal se traduit par une diminution significative du nombre d'officines. En 10 ans, 1 377 officines ont été fermées avec une accélération notable sur les 3 dernières années. Les évolutions réglementaires intervenues ces derniers temps (SEL, SPFPL, ordonnance sur le maillage officinal) ont favorisé les regroupements.

MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION A

NOMBRE DE PASSAGES VERS LA SECTION A

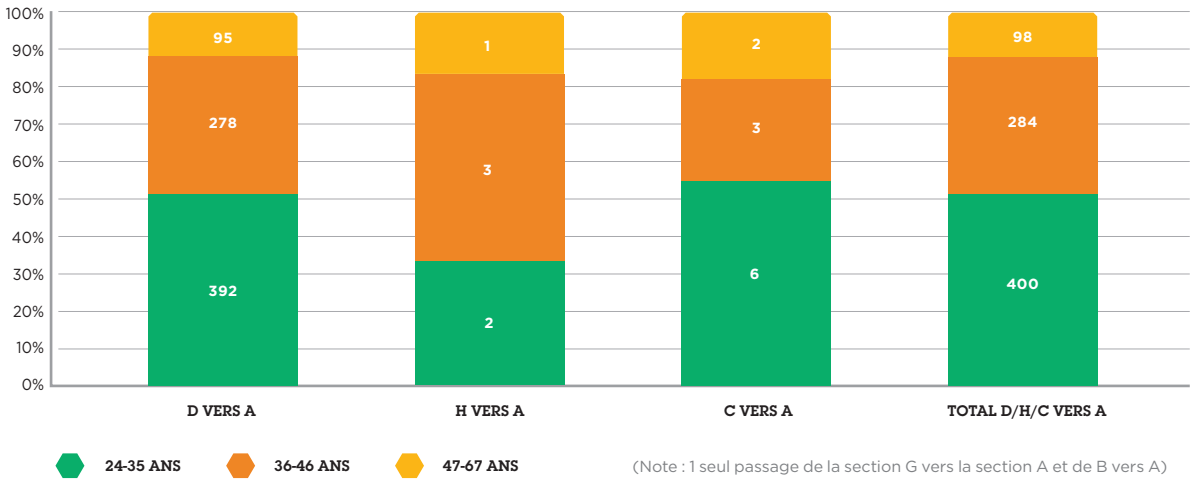

(Note : 1 seul passage de la section G vers la section A et de B vers A)

La population de pharmaciens adjoints qui migre de la section D vers la section A continue d'augmenter en 2017 (+ 5%). Sur l'ensemble des adjoints qui s'installent en tant que titulaire, les moins de 36 ans restent majoritaires (51%). Mais l'on note cette année une augmentation significative du nombre d'adjoints âgés de 36 à 46 ans (+38% par rapport à 2016).

En 10 ans, les transferts vers la section A ont été multipliés par 3 (3,3), notamment du fait de titularisations de plus en plus nombreuses chez les jeunes : sur cette période, le nombre d'installations a été multiplié par 4 sur la tranche d'âge 24-35 ans, par 3 sur la tranche 36-46 ans. Ces adjoints qui s'installent représentent aujourd'hui 3% de l'effectif global de la section D.

51%

DES PASSAGES EN SECTION A CONCERNENT DES PHARMACIENS DE MOINS DE 36 ANS.

TRANSFERTS, REGROUPEMENTS ET FERMETURES D'OFFICINES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRANSFERTS D'OFFICINE ENTRE 2009 ET 2017

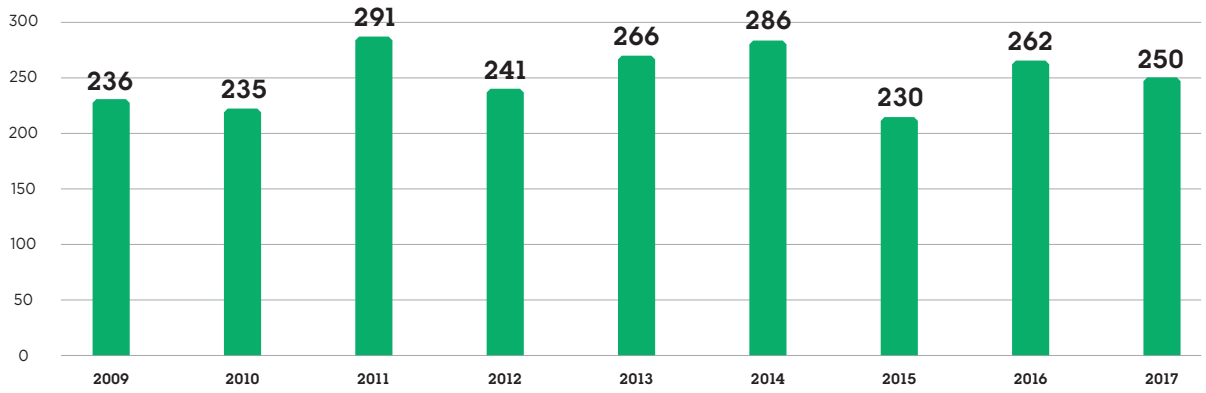

SOLDE DES FERMETURES ET CRÉATIONS DE PHARMACIES ENTRE 2013 ET 2017

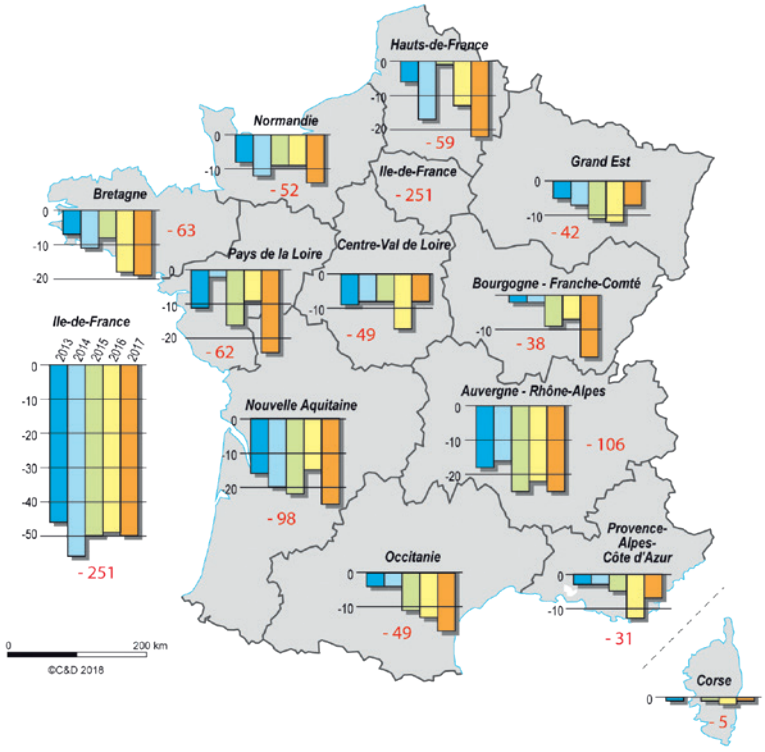

SOLDE ENTRE LE 31/12/2012 ET LE 31/12/2017

-905 officines

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES ET DE PHARMACIENS TITULAIRES DEPUIS 2007

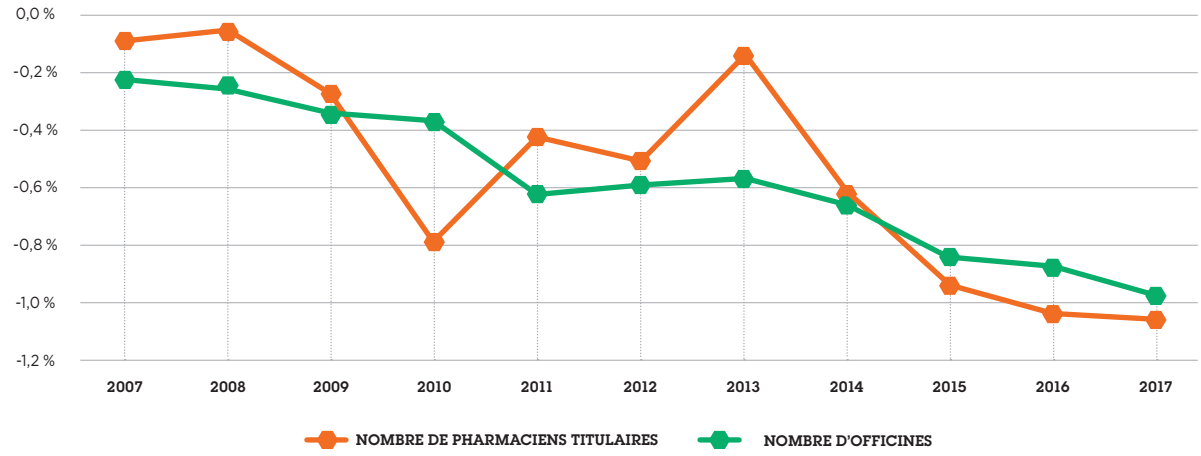

Il y a une corrélation entre l'évolution du réseau officinal qui se restructure et le nombre de titulaires.

NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES PAR OFFICINE

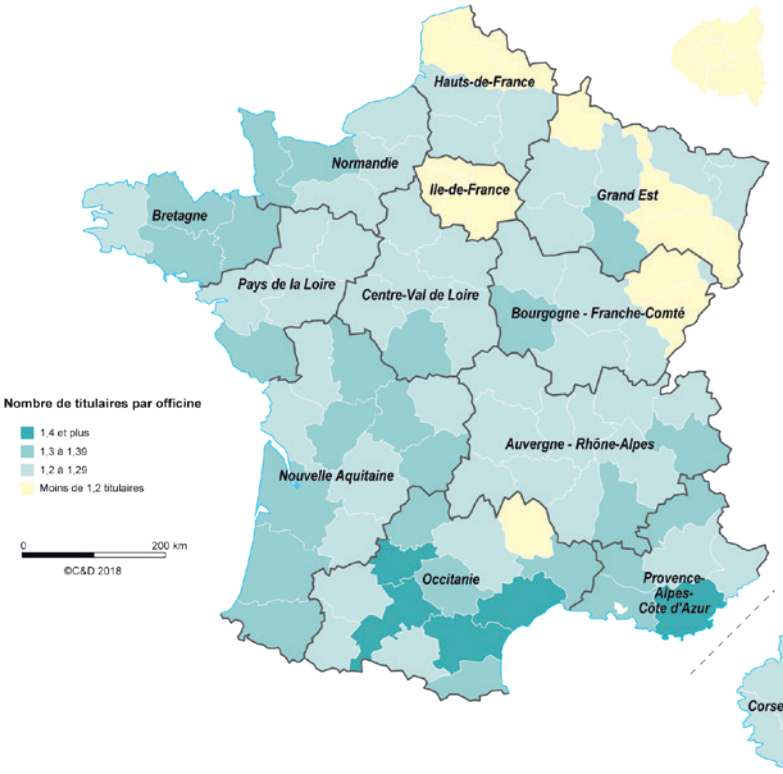

MOYENNE FRANÇAISE

1,3 titulaires par officine

MODES DE FERMETURES

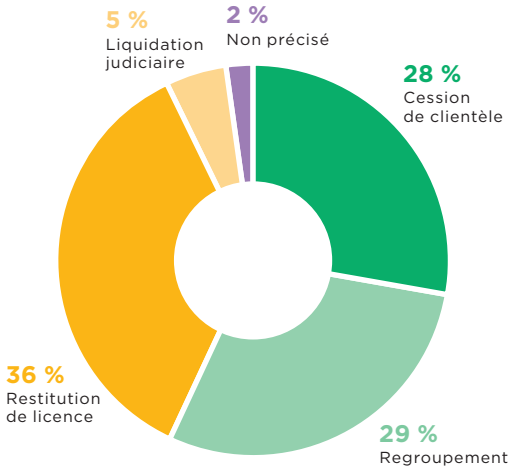

Il existe un mode de fermeture que l'on peut qualifier d'actif. Il s'agit soit de regroupements (fusion d'officines), soit d'une cession de clientèle pour laquelle le vendeur obtient une compensation financière. Les autres modes de fermetures peuvent être qualifiés de contraints. Il s'agit soit d'une restitution de licence (fermeture sans repreneur avec remise de la licence à l'ARS), soit d'une liquidation pure et simple. **Pour la première année, les fermetures actives sont majoritaires (57%).**

En comparaison avec l'année 2016, deux tendances sont à noter :

- Une progression continue du nombre de regroupements.
- Une diminution du nombre de liquidations judiciaires.

Pour aller plus loin : Ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie

Sont pris en compte la population, la superficie, l'altitude, l'adéquation spatiale entre offre et demande, le nombre d'officines, le nombre de pharmacies disposant d'un seul pharmacien, la démographie de la profession et l'évolution du chiffre d'affaires officinal. Est également considéré, l'effectif de médecins généralistes, l'implantation des maisons de santé et des EHPAD.

LES CESSIONS D'Oofficine

TYPOLOGIE DE FERMETURES EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (SOURCE : ARS)

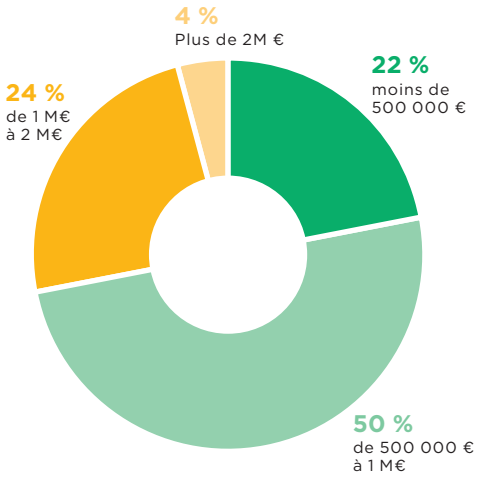

1 M€

LE CHIFFRE D'AFFAIRES MÉDIAN DES OFFICINES FERMÉES EST D'ENVIRON 1 MILLION D'EUROS.

CESSIONS D'OFFICINES SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE DEPUIS 2012 (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

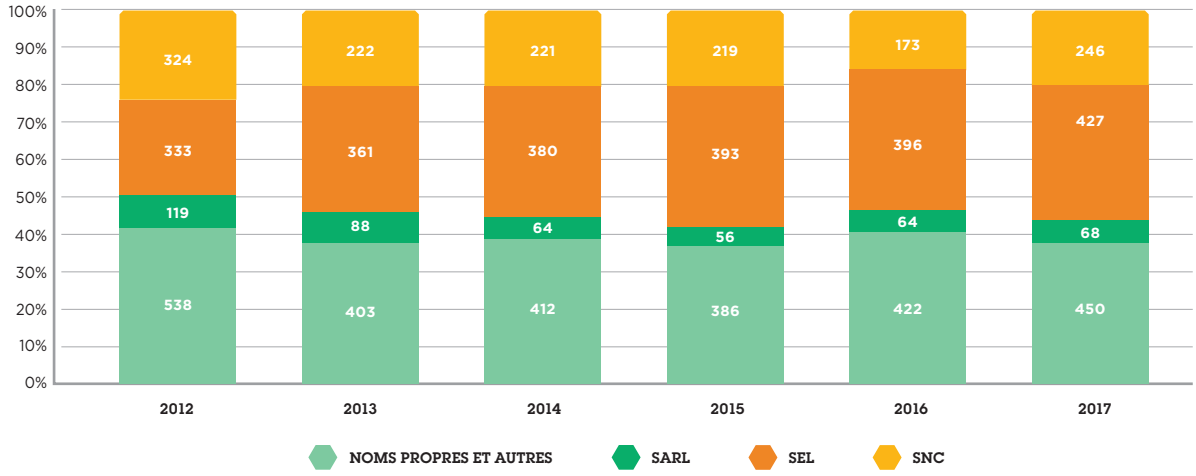

Depuis 2012, les cessions d'officines ont baissé de 9,4%, passant de 1 314, à 1 191 en 2017. Mais cette évolution suit la baisse du nombre d'officines.

Ramené au nombre d'officines, le nombre de cessions reste constant, autour de 5% par an. La majorité des cessions concerne des structures en nom propre (37,8%) et en SEL (35,8%).

-9,4% DE CESSIONS D'OFFICINES DEPUIS 2012, PASSANT DE 1 314 À 1 191 EN 2017

2 - LES MODES D'EXPLOITATION DES OFFICINES

ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS EN NOM PROPRE ET EN SOCIÉTÉ DEPUIS 2007

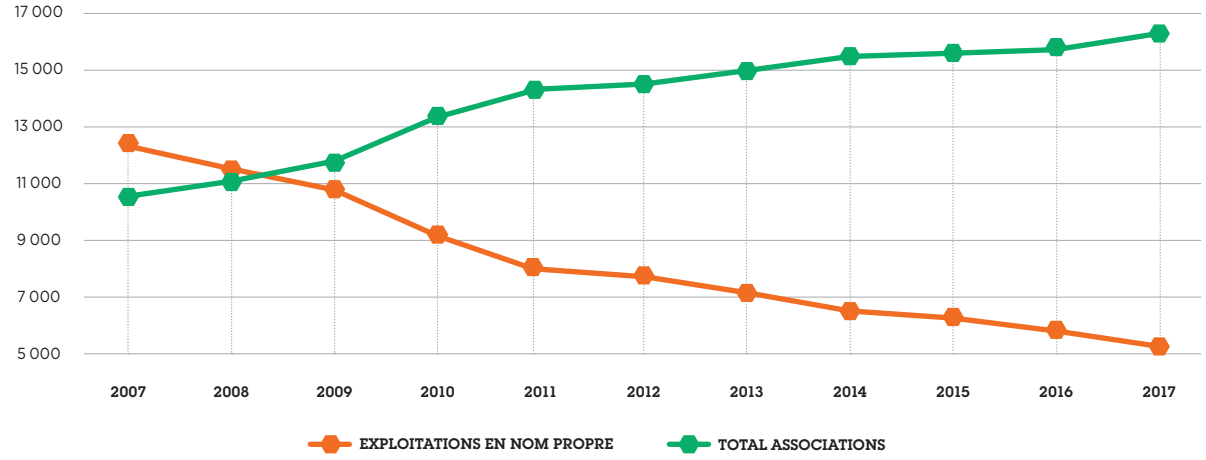

À partir de 2009, les modes d'exercice évoluent significativement avec la mise en place des exploitations en société.

Les officines exploitées en nom propre ne représentent plus que 24% en 2017 contre 54 % en 2007.

ÉVOLUTION DES STRUCTURES JURIDIQUES DES OFFICINES DEPUIS 2007

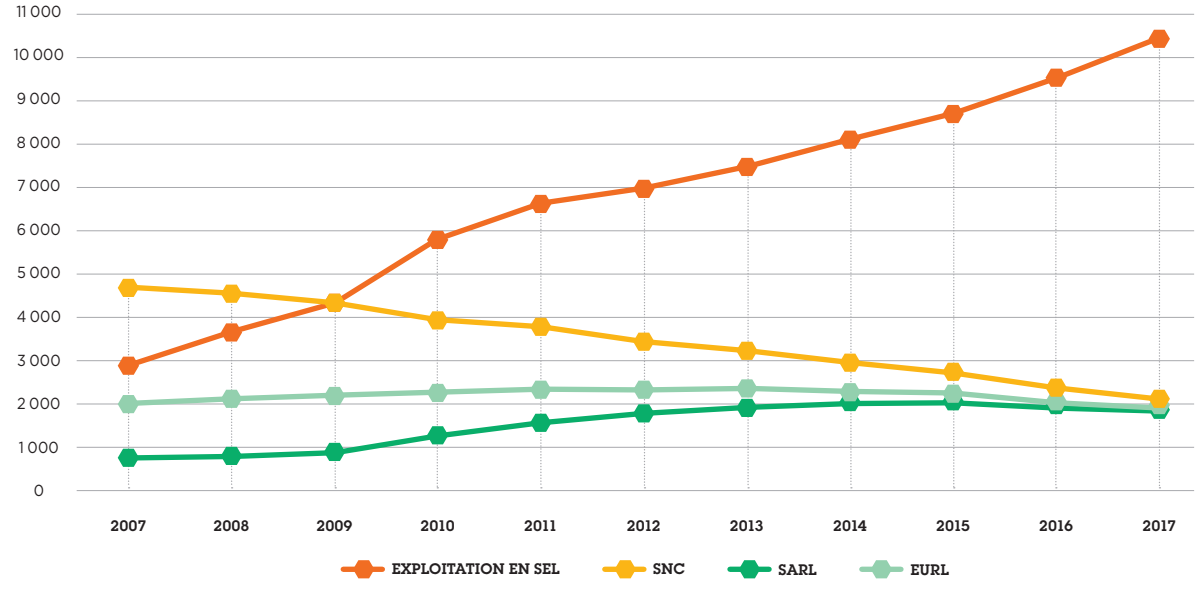

Les officines exploitées en société le sont majoritairement sous la forme de Société d'Exercice Libéral (SEL). Leur nombre a été multiplié par 30 en 10 ans.

Alors que les modes d'exploitation sous forme de SNC (Société en nom collectif) continuent de régresser, les EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) restent stables.

L'exercice en association progresse depuis 10 ans, et se traduit par des regroupements d'officines sous forme de SEL ou SARL. Ce type de structure ne représentait que 15 % des sociétés en 2007 contre 57 % en 2017. **Les SEL sont même devenues depuis 2010 le premier mode d'exploitation.**

TYPOLOGIE DES PHARMACIES AVEC UN SEUL TITULAIRE 2017

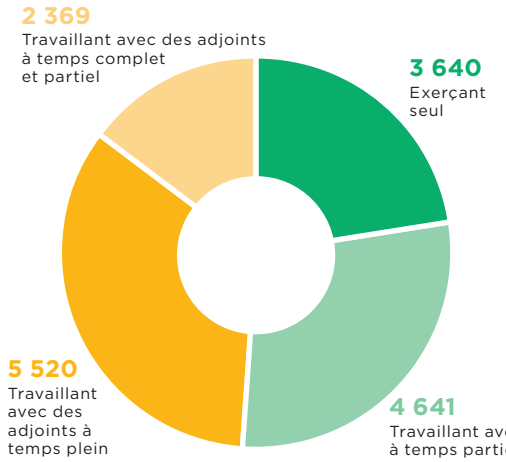

TYPOLOGIE DES PHARMACIES AVEC UN SEUL TITULAIRE 2007

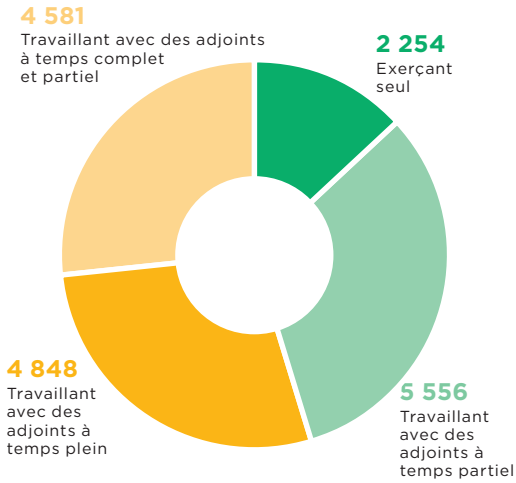

La part des officines avec un seul titulaire exerçant sans adjoint a augmenté de 10% en 10 ans. Le recours au temps partiel est en baisse.

Parmi les 16 203 officines n'ayant qu'un seul pharmacien titulaire, ce dernier exerce sans aucun autre confrère salarié, dans 23 % des cas (3 656 officines), tandis que dans 77 % de ces officines, le pharmacien recourt à la collaboration d'un pharmacien adjoint à temps complet et/ou partiel.

En considérant les 21 192 officines de métropole, 17 % d'entre elles sont gérées par un titulaire n'ayant pas de collaborateur pharmacien.

76% DES OFFICINES N'ONT QU'UN SEUL TITULAIRE (CONSTANT DEPUIS 10 ANS)

ÉVOLUTION ET PART DES SEL DEPUIS 2007

Année	SEL	SPFPL	SEL/total officine (%)
2007	2 839		13 %
2008	3 611		16 %
2009	4 334		19 %
2010	5 768		26 %
2011	6 589		30 %
2012	6 925		31 %
2013	7 403	140	34 %
2014	8 053	479	37 %
2015	8 645	860	40 %
2016	9 461	1 282	44 %
2017	**10 384**	**1 846**	**49 %**

PROGRESSION DES SPFPL DEPUIS 2013

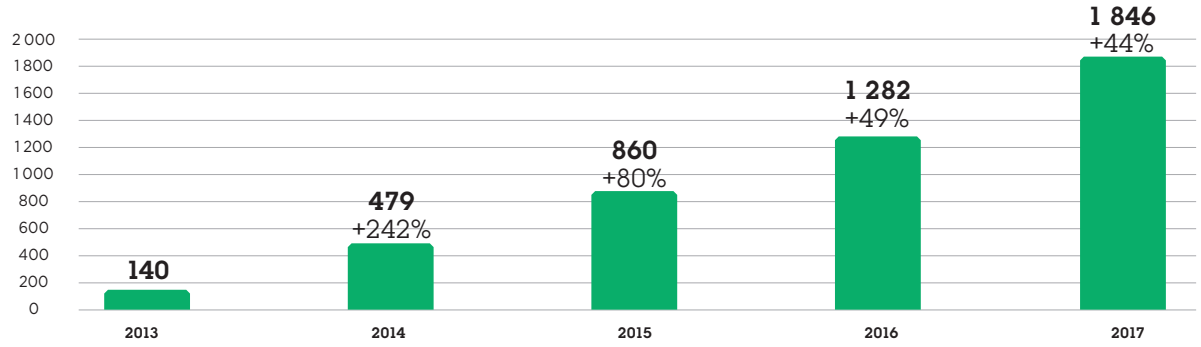

Les SPFPL (sociétés de participations financières de professions libérales) continuent leur croissance. Leur nombre a été multiplié par 13, passant de 140 à 1 846 depuis la mise en œuvre du décret de 2013.

Depuis ce décret, le nombre d'adjoints pouvant entrer au capital des pharmacies progresse doucement représentant 50 pharmaciens.

Cet engouement massif des pharmaciens vers ces structures de holding transforme petit à petit le visage des entreprises officinales marquant une volonté d'investissement et de soutien à l'installation des jeunes diplômés.

+44%

DU NOMBRE DE SPFPL INSCRITES EN SECTION A PAR RAPPORT À 2016

3 - PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE
(TITULAIRES + ADJOINTS)

ACCESSIBILITÉ DES PHARMACIES À MOINS DE 15 MIN PAR LA ROUTE

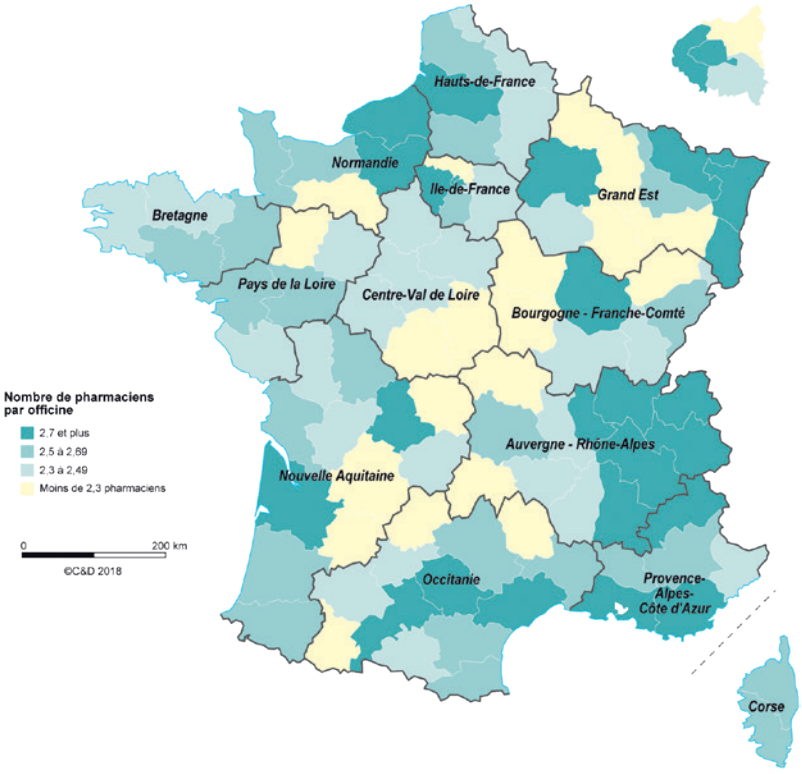

PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE EN 2017 : TITULAIRES + ADJOINTS + INTERIM

MOYENNE FRANÇAISE

2,6

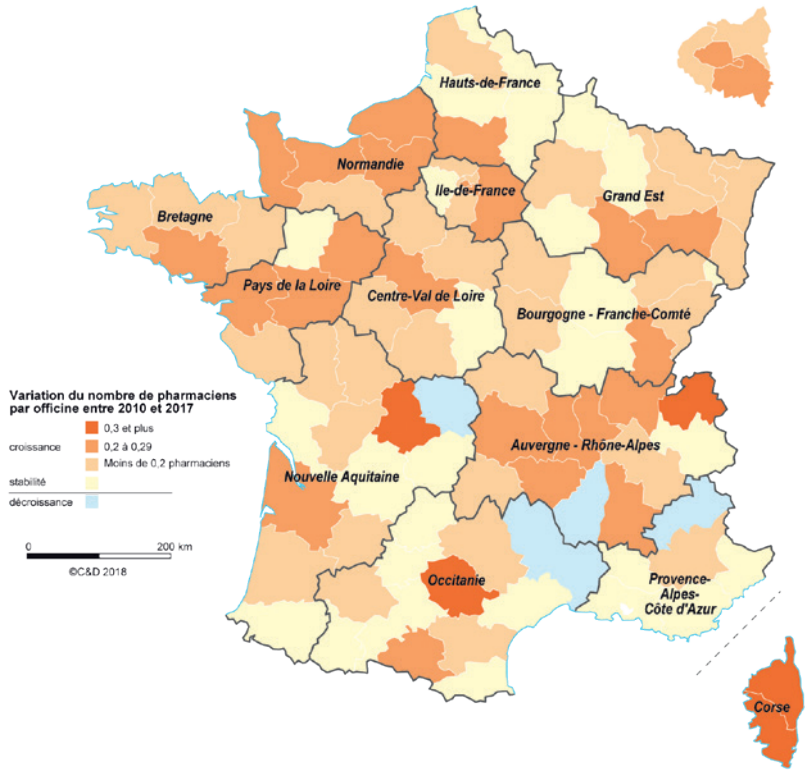

VARIATION DE LA PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE ENTRE 2010 ET 2017 (TITULAIRES + ADJOINTS + INTERIM)

MOYENNE FRANÇAISE

+0,2

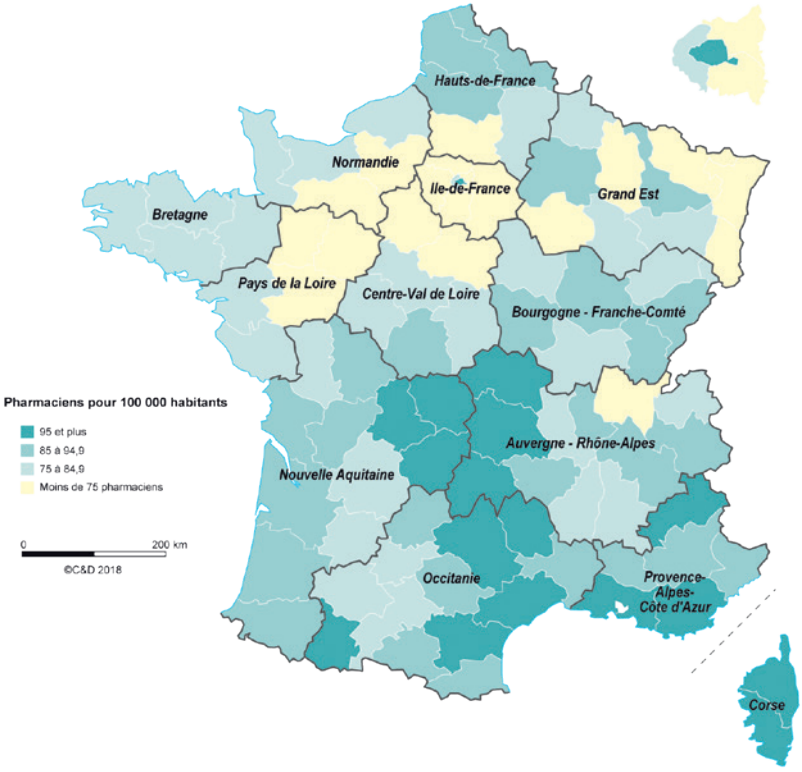

DENSITÉ PHARMACEUTIQUE PAR HABITANT : TITULAIRES + ADJOINTS + INTERIM

MOYENNE FRANÇAISE

83,3

COMPARAISON EUROPÉENNE

DENSITÉ DE PHARMACIES PAR SURFACE TERRITORIALE 2017

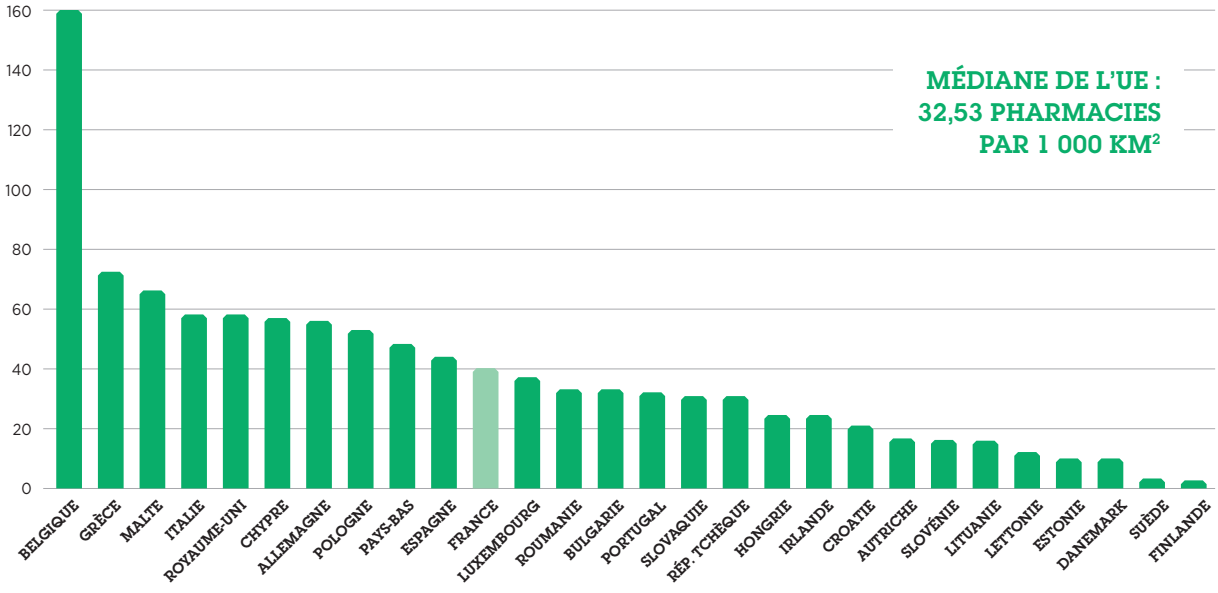

MÉDIANE DE L'UE : 32,53 PHARMACIES PAR 1 000 KM²

* Source : groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE), 2017.

SECTION D

PHARMACIENS ADJOINTS D'OFFICINE

ET AUTRES EXERCICES

2017 témoigne d'une réelle dynamique au sein des officines, avec le développement de nouvelles missions, dans le prolongement de l'exercice officinal, toujours au service du patient.

En officine, le nombre de pharmaciens adjoints est stable quand le nombre de pharmaciens remplaçants diminue significativement, preuve que les nouvelles missions à l'officine nécessitent un renforcement au sein de l'équipe officinale, par la présence d'adjoints.

Les pharmaciens adjoints font également carrière dans l'officine : plus d'un tiers d'entre eux sont inscrits depuis 20 ans et plus, pour cet exercice. L'âge moyen des pharmaciens d'officine intérimaires augmente, plus de 40% d'entre eux sont âgés de 56 ans ou plus, souvent en fin de carrière ou après avoir été pharmaciens titulaires. La possibilité de devenir par la suite pharmacien titulaire ou de prendre des parts de capital dans une officine (SEL ou SPFPL, conformément aux textes en vigueur) renforce l'engagement des adjoints pour l'officine.

UNE RÉELLE DYNAMIQUE AU SEIN DES OFFICINES ET HORS LES MURS

On remarque cette année encore la faible mobilité géographique des pharmaciens adjoints d'une région à l'autre, corrélée en partie à la diminution des inscriptions en qualité de pharmaciens d'officine intérimaires. Ce manque de mobilité des pharmaciens remplaçants en officine restreint l'occupation des postes qui leur sont proposés. La situation est similaire chez les étudiants en fin d'étude, stagiaires en officine.

Parmi les autres modes d'exercice, celui de pharmacien responsable ou adjoint chargé des Bonnes Pratiques de Dispensation de l'Oxygène à usage médical au domicile des patients (BPDO) confirme sa croissance, montrant que la présence pharmaceutique dans ces structures dispensatrices d'oxygène au domicile du patient est une réalité.

Au sein d'une profession où la féminisation est particulièrement importante (plus de 4 inscrits sur 5), les possibilités d'évolution des exercices pharmaceutiques sont vastes. Les pharmaciens adjoints à temps partiel continuent en effet à diversifier leurs activités. On constate, au travers de nouvelles demandes d'inscription, un engagement des confrères pour des métiers souvent issus de l'officine, toujours en lien avec le patient et le médicament.

Jérôme Parésys-Barbier
Président de la SECTION D

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

27 586

-1,1 % par rapport à 2016

ÂGE MOYEN

43,8

+0,1 an par rapport à 2016
-3 ans par rapport à la moyenne

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

534

2 % de l'effectif de la section D (stable)

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **81%**

♂ **19%**

NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE

1,3

PYRAMIDE DES ÂGES

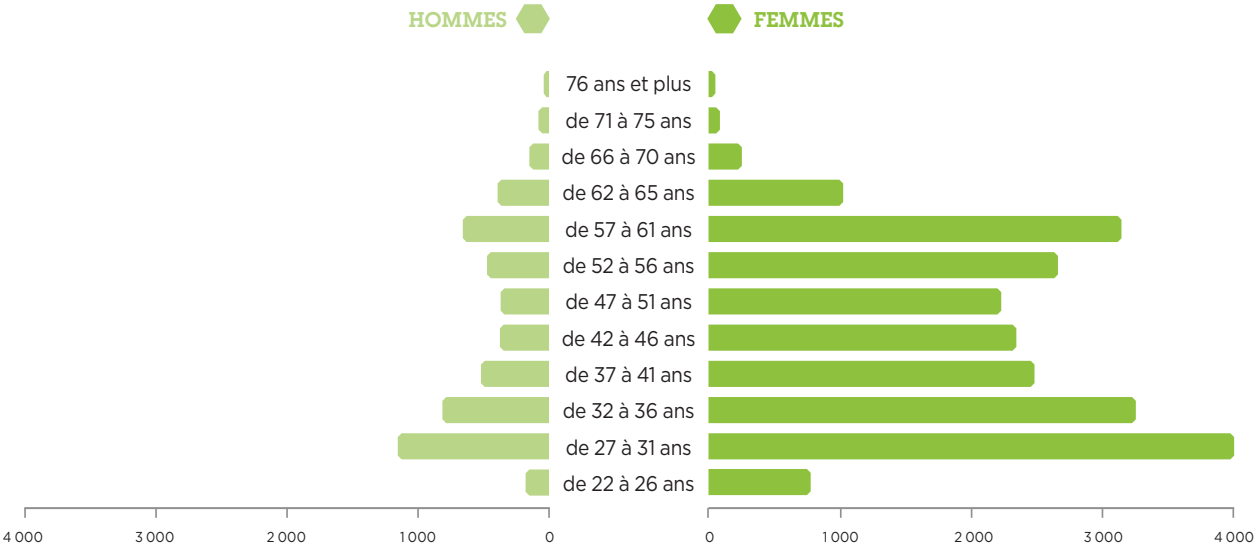

UN TIERS DES EFFECTIFS A MOINS DE 35 ANS

1 - RÉPARTITION TERRITORIALE

ORIGINE DU DIPLÔME ET RÉGION D'EXERCICE

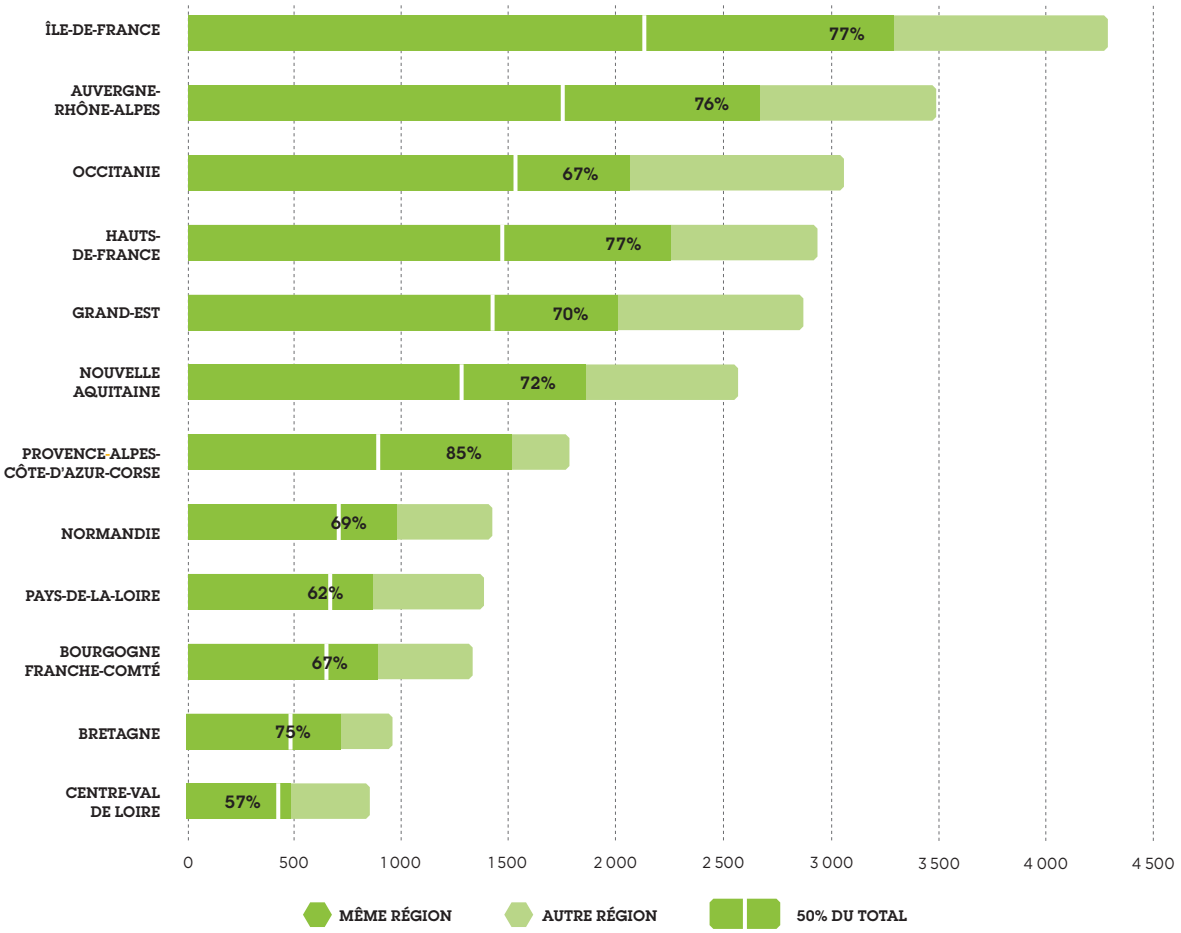

La faible mobilité des pharmaciens adjoints observée depuis plusieurs années perdure. Ils exercent en moyenne pour 73% d'entre eux dans la région d'origine de leur diplôme ou dans une région limitrophe. C'est toujours en région PACA que ce phénomène est le plus marqué avec 85% alors qu'une plus grande mobilité s'observe dans les régions du Centre-Val-de-Loire et des Pays-de-la-Loire.

8% des étudiants non franciliens font le choix de l'Île-de-France (stable par rapport à 2016). Les étudiants ayant obtenu un diplôme étranger s'installent en majorité en Île-de-France (41%), puis en PACA (13%) et Auvergne-Rhône-Alpes (9%).

NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE

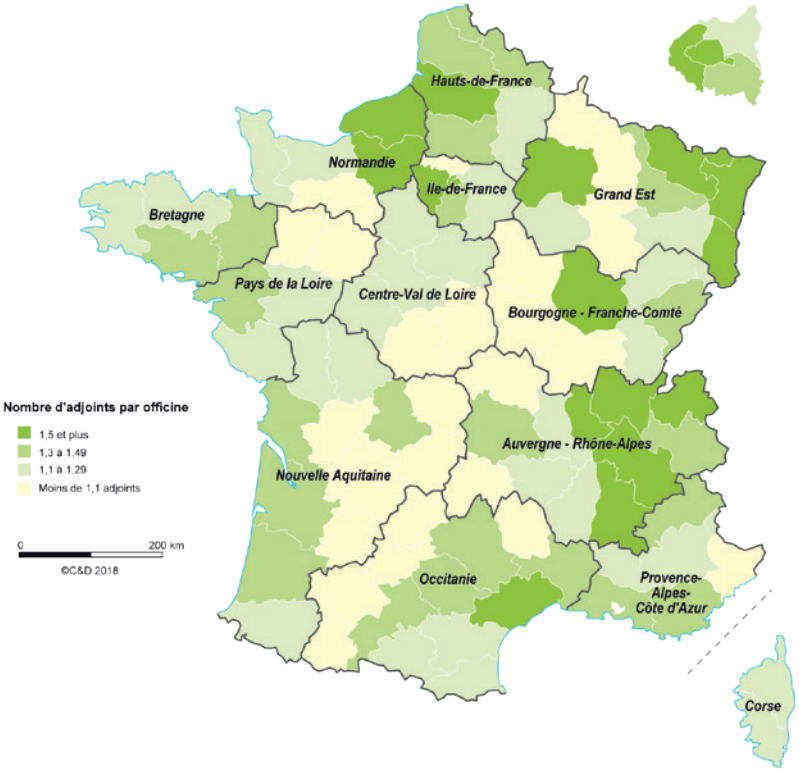

La répartition des pharmaciens adjoints reste marquée par un contraste Est-Ouest. Les régions Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA concentrent des officines plus importantes en chiffres donc nécessitant plus d'adjoints.

À l'inverse, le centre de la France et les régions de l'ouest comptent un nombre moyen d'adjoints par officine inférieur à la moyenne nationale.

MOYENNE FRANÇAISE

1,3 adjoint

VARIATION DU NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE ENTRE 2010 ET 2017

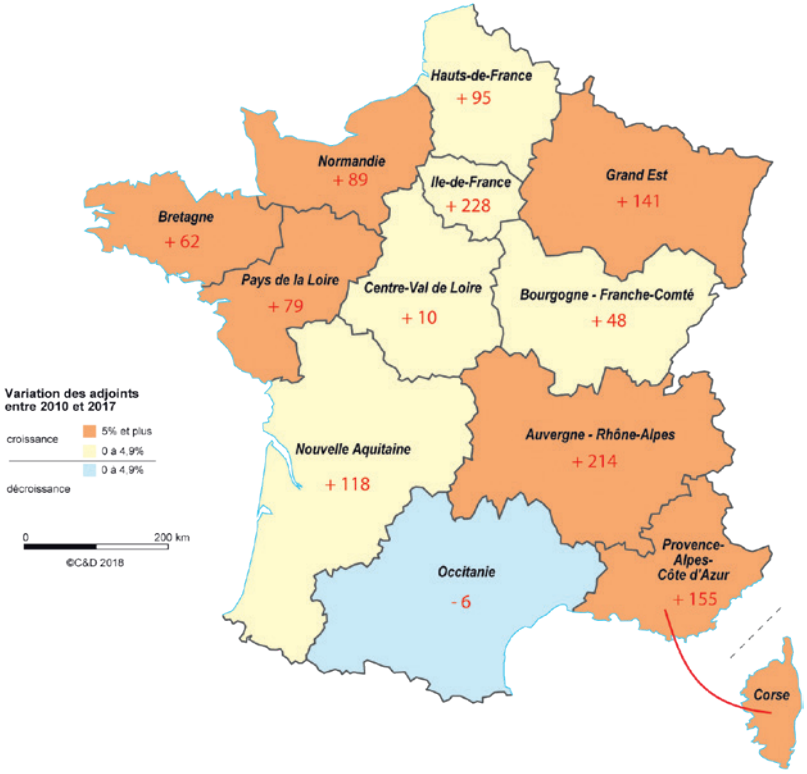

FRANCE MÉTROPOLITAINE

+ 1 235 adjoints

+4,7%

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ADJOINTS DE 55 ANS OU PLUS

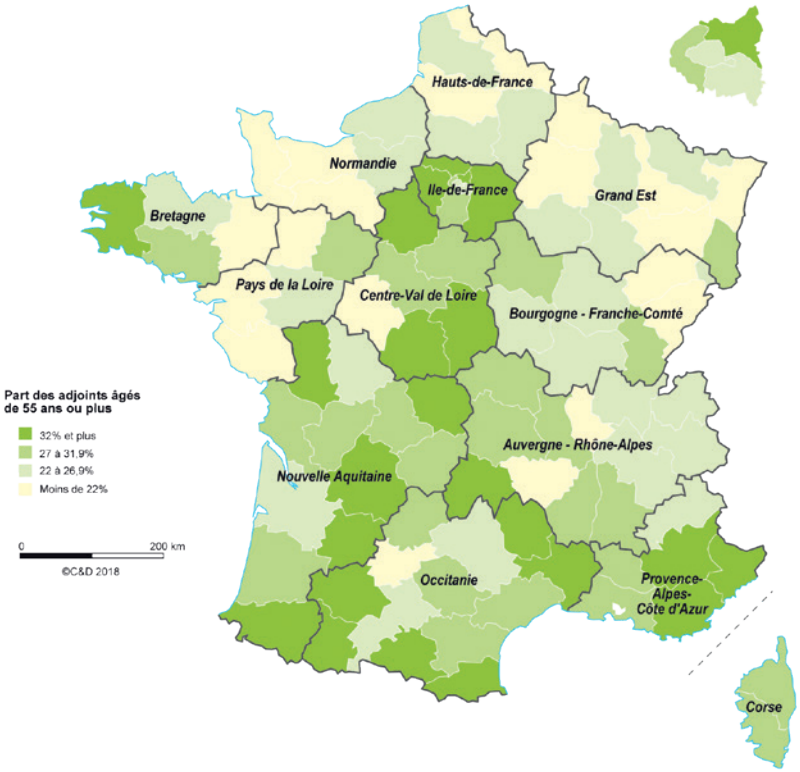

La répartition des adjoints d'officines de plus de 55 ans est inégale, avec une plus forte concentration dans les zones méridionales par rapport aux frontières nord et nord est du territoire.

MOYENNE FRANÇAISE

26,1%

2 - RÉPARTITION PAR FONCTION ET DURÉE D'INSCRIPTION

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE LA SECTION D

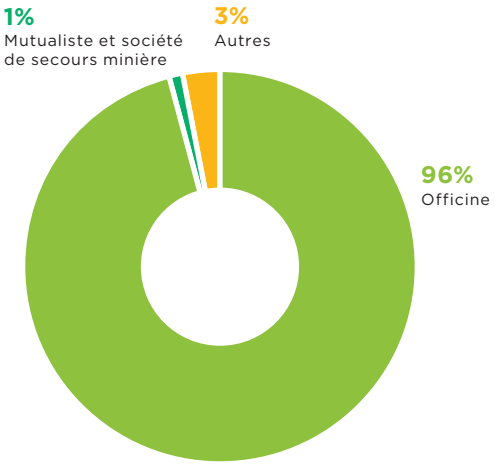

La part des officinaux reste stable par rapport à 2016, et représente toujours 96% des effectifs de la section D.

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE LA SECTION D PAR FONCTION

		2016		2017		Évolution 2017/2016
		Effectif	%	Effectif	%	
En officine	Pharmaciens adjoints	23 338	85,5	23 585	85,5	1,06 %
	Pharmaciens d'officine intérimaires	3 346	9,9	2 724	9,9	-18,6%
	Pharmaciens gérants après décès	28	0,1	33	0,1	17,9%
	Pharmaciens remplaçants titulaires	111	0,4	106	0,4	-4,5%
	Sous-total	**26 823**	**95,9**	**26 448**	**95,9**	**-1,4%**
En pharmacie mutualiste et CANSSM	Pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes*	56	0,2	54	0,2	-3,6%
	Pharmaciens adjoints de pharmacies mutualistes	98	0,4	101	0,4	3,1%
	Pharmaciens gérants de pharmacies minières	43	0,1	38	0,1	-11,6%
	Pharmaciens adjoints de pharmacies minières	60	0,2	61	0,2	1,7%
	Sous-total	**257**	**0,9**	**254**	**0,9**	**-1,2%**
Autres exercices	Pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical	552	2,1	581	2,1	5,3%
	Pharmaciens-conseils de l'assurance maladie	154	0,7	196	0,7	27,3%
	Pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins	58	0,2	59	0,2	1,7%
	Pharmaciens exercices divers	42	0,2	48	0,2	14,3%
	Sous-total	**806**	**3,2**	**884**	**3,2**	**9,7%**
Total		**27 886**	**100**	**27 586**	**100**	**-1,1%**

Note : la somme des nombres arrondis n'est pas égale à l'arrondie de la somme des ces nombres.

Les effectifs de la section D sont en légère diminution par rapport à 2016 (-1,1%). La baisse importante du nombre des pharmaciens d'officine intérimaires se poursuit (-18,6% en 2017, -14,4% en 2016), liée aux réorganisations des officines. Le repli des pharmaciens mutualistes et miniers semble ralentir (-0,4% contre -6,9% en 2016).

Dans le contexte de la publication des nouvelles Bonnes Pratiques réorganisant cette activité, la croissance du nombre de pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical au domicile des patients se poursuit également (+5,3%) mais à un rythme moindre qu'en 2016 (+10,4%). Les conditions de remplacement du pharmacien responsable BPDO, l'augmentation du temps pharmaceutique selon le nombre de patients, sont autant de nouveautés qui ont d'une part nécessité de nombreuses mises à jour au tableau de l'Ordre, et d'autre part engendré une hausse d'inscriptions pour cet exercice pharmaceutique.

RÉPARTITION HOMME - FEMME SELON DURÉE D'INSCRIPTION

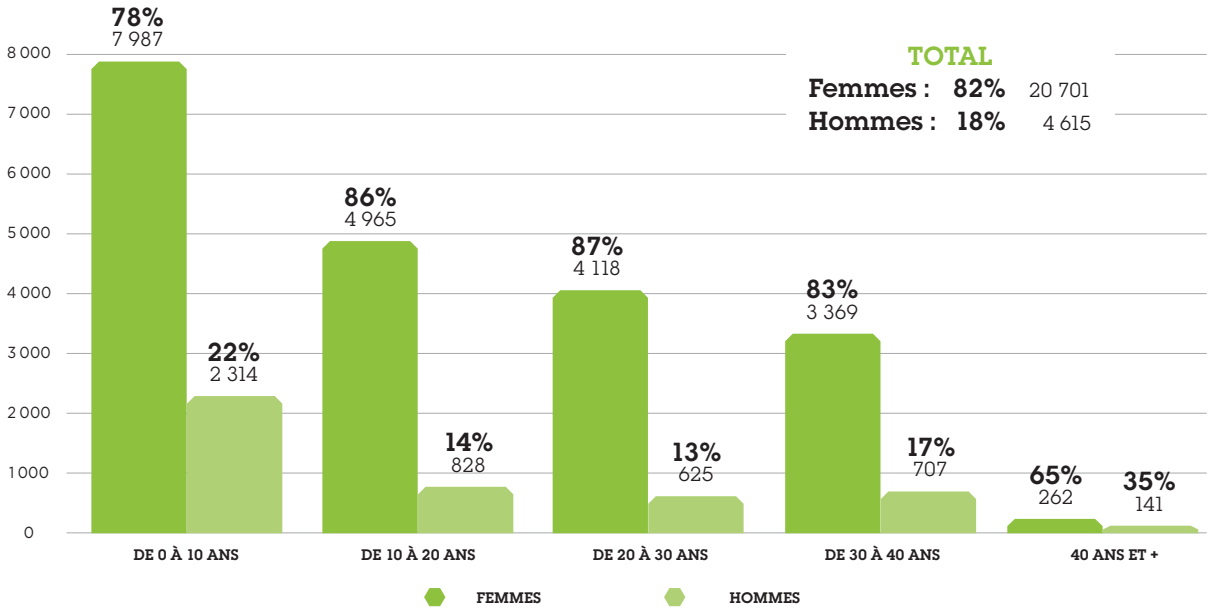

60% DES INSCRITS LE SONT DEPUIS PLUS DE 10 ANS, UN TIERS DES INSCRITS L'EST DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Les hommes quittent la section D de façon plus précoce pour s'installer. En effet, ils représentent 22% de la population de la section D inscrite depuis moins de 10 ans, et plus que 14% de celle inscrite depuis 10 à 20 ans. En revanche, ces derniers représentent 35% des personnes inscrites depuis plus de 40 ans, ce qui laisse entendre qu'ils cessent leur activité proportionnellement plus tard que les femmes.

LES PHARMACIENS D'OFFICINE INTÉRIMAIRES

NOMBRE DE PHARMACIENS INTÉRIMAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE

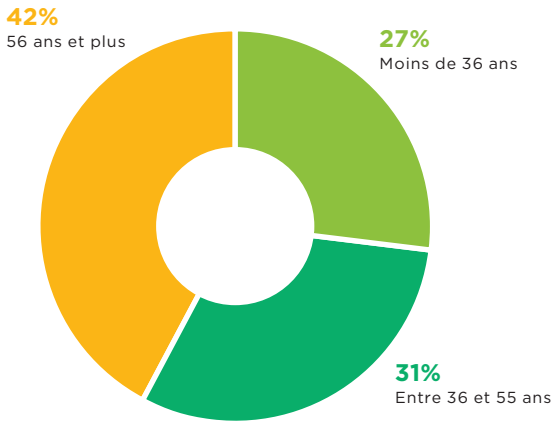

La part des pharmaciens d'officine intérimaires âgés de moins de 36 ans baisse de 3 points par rapport à l'année dernière (27%), tandis que celle des plus de 56 ans augmente de 6 points (42% contre 36% en 2016). En effet, les pharmaciens s'installent de plus en plus tôt après le passage de leur thèse.

Par ailleurs, de plus en plus d'anciens titulaires ayant vendu leur officine s'inscrivent en section D pour des missions d'intérim.

MODE D'EXERCICE DES ADJOINTS D'OFFICINE

	Emploi à temps partiel	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel (%)	Emploi à temps plein (%)
Hommes	1 413	3 708	28 %	72 %
Femmes	9 444	12 765	43 %	57 %
Total	**10 857**	**16 473**	**40 %**	**60 %**

87% des emplois à temps partiel sont occupés par les femmes. Le travail à temps partiel des femmes représente plus d'un tiers (35%) de la population globale de la section D.

60% DES INSCRITS EN SECTION D EXERCENT À TEMPS PLEIN

PART DU TEMPS PARTIEL DES ADJOINTS

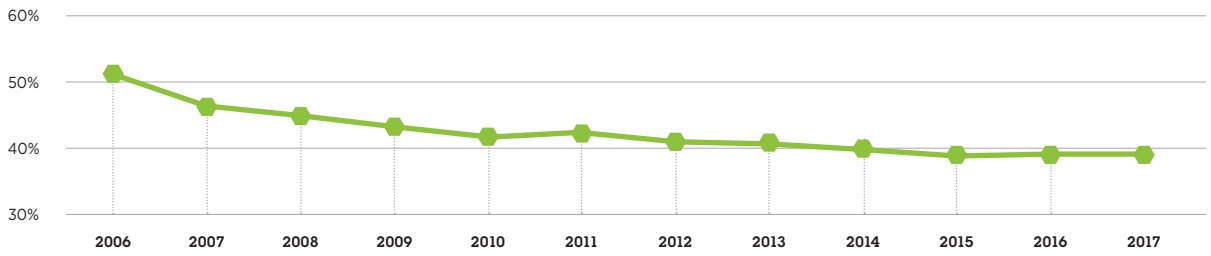

-11% LA PART DU TEMPS PARTIEL A BAISSÉ DE 11% EN 10 ANS

PART DU TEMPS PARTIEL CHEZ LES FEMMES

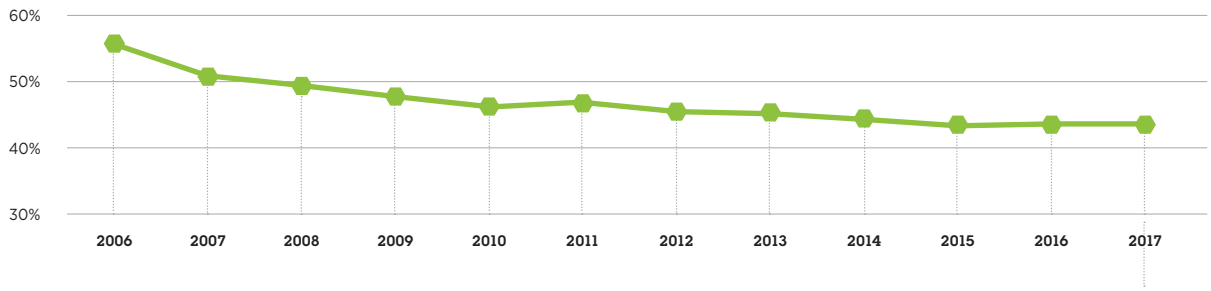

EN 10 ANS, LA PART DU TEMPS PARTIEL CHEZ LES FEMMES EST PASSÉE DE 55 À 43%

DIVERSIFICATION DES COMPETENCES EN SECTION D

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION D DANS LES DIFFÉRENTES SECTIONS

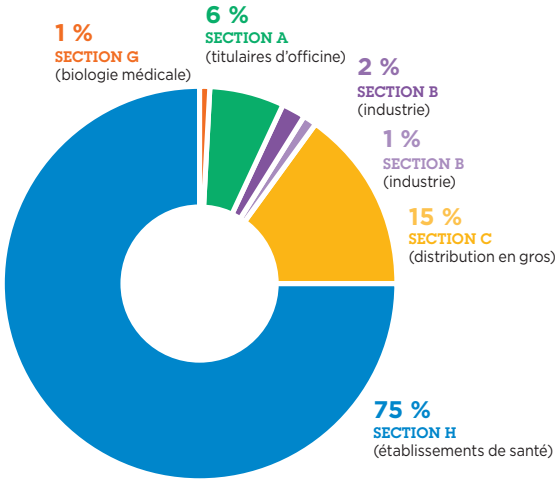

402 DOUBLES INSCRIPTIONS
(1,5% DE L'EFFECTIF DE LA SECTION D)

ÂGE MOYEN : 48,8 ANS

Parmi les pharmaciens inscrits à temps partiel en section D, une partie d'entre eux complète leur emploi du temps par un exercice relevant d'une autre section. 402 doubles inscriptions ont été comptabilisées en 2017 soit 1,5% du total (-1,7% en 2016). Ce cumul d'inscription concerne dans 3/4 des cas la section H (gérant ou adjoint d'une Pharmacie à Usage Intérieur d'un établissement de santé ou médico-social, pharmacien sapeur-pompier...), et dans une moindre mesure la section C (délégué intérimaire ou adjoint dans la distribution en gros...).

10% DES INSCRITS EN SECTION D SONT D'ANCIENS TITULAIRES

3 - ÉVOLUTIONS

ÉVOLUTION DES PHARMACIENS INTÉRIMAIRES DE 2008 À 2017

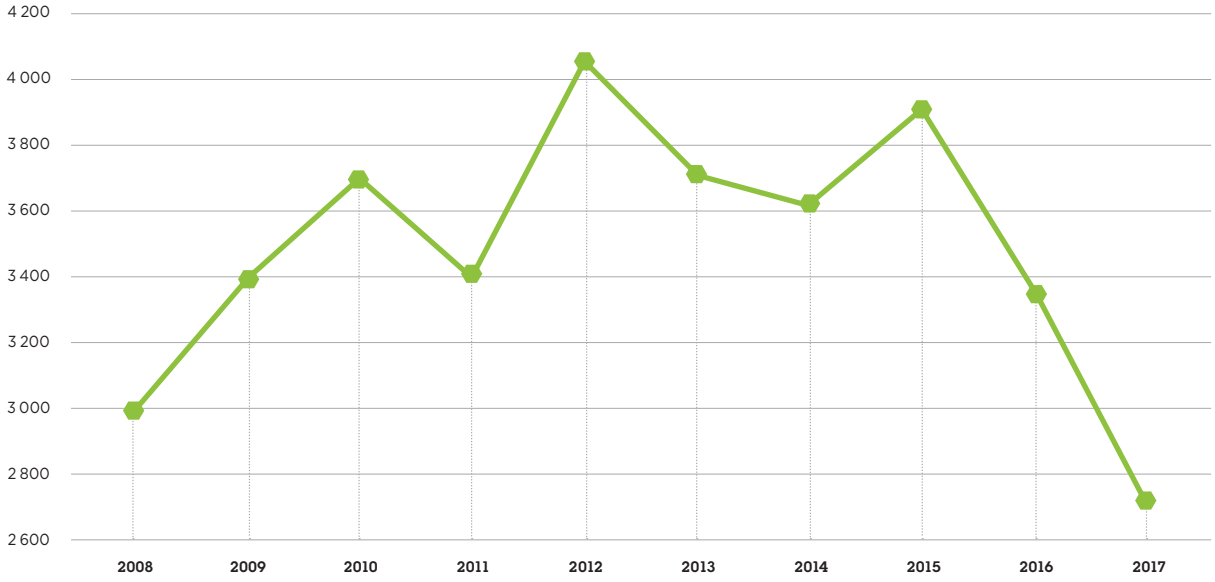

La baisse du nombre de pharmaciens d'officine intérimaires de 2016 (-14,4%) s'accentue en 2017 (-18,6%). Cette baisse importante est multifactorielle avec la restructuration du réseau officinal, la concentration et le regroupement des officines mais également les difficultés financières de certaines d'entre elles.

MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION D

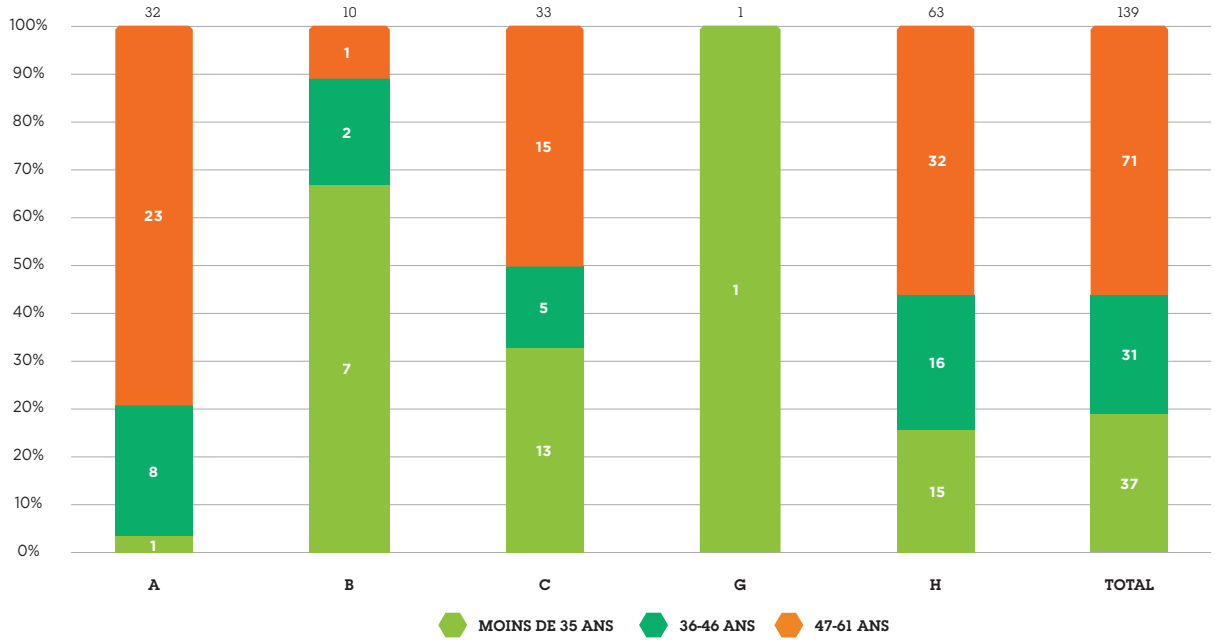

Parmi les pharmaciens issus d'autres sections qui s'inscrivent en section D, 45% sont issus de la section H, 24% de la section C et 23% de la section A. La moitié de ces pharmaciens a plus de 47 ans.

SECTION H

PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

LA PROFESSION SE RENOUVELLE

La démographie de la section H met en évidence la poursuite de la diminution du nombre de PUI avec un tassement du nombre de pharmaciens. Toutefois, on constate globalement une augmentation du nombre de postes à temps plein, notamment dans le secteur privé. Le renouvellement de la profession par l'arrivée des jeunes diplômés est un atout pour la profession qui ainsi n'est pas confrontée à son vieillissement.

De nombreux jeunes diplômés arrivent, permettant de compenser les départs à la retraite. Il faut être attentif aux difficultés remontées sur le terrain pour pourvoir des postes dans certaines zones, notamment rurales.

La restructuration du réseau, via les GHT et GCS, ne doit pas conduire à une diminution du nombre des pharmaciens et du nombre de PUI et doit maintenir un exercice de proximité, gage de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et des soins prodigués aux patients.

Jean-Yves Pouria
Président de la SECTION H

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

7 128

+0,6% par rapport à 2016

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **74,6%**

♂ **25,4%**

ÂGE MOYEN

44,7

-0,1 an par rapport à 2016,
-2 ans par rapport à la moyenne

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

73

65 en 2016

NOMBRE D'INSCRITS EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

4 328

+0,4 % par rapport à 2016

NOMBRE D'INSCRITS EN ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

2 277

-1,5 % par rapport à 2016

NOMBRE DE PUI PUBLIQUES

1 043

-0,9 % par rapport à 2016

NOMBRE DE PUI PRIVÉES

1 402

-2,4 % par rapport à 2016

NOMBRE DE PLACES AU CONCOURS D'INTERNAT (RENTRÉE 2017)

295

+2 places par rapport à 2016

PRIMO-INSCRITS / DÉPARTS À LA RETRAITE

352/74

PYRAMIDE DES ÂGES

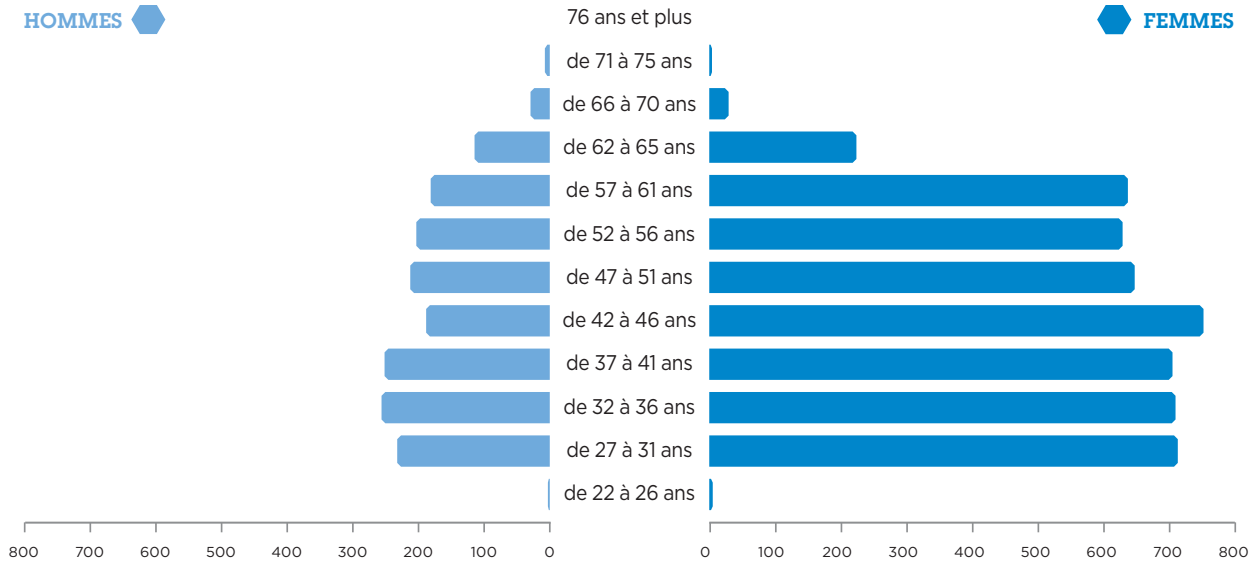

La population des pharmaciens hospitaliers est très féminisée. Les femmes représentent entre 75% et 80% de la population sur les tranches d'âge de moins de 60 ans. Après cet âge, les femmes partent beaucoup plus massivement à la retraite que les hommes : la population féminine baisse de 65% (contre 37% pour les hommes). Sur la tranche d'âge 62 – 65 ans elles sont encore majoritaires mais dans une moindre mesure (66% des effectifs).

1 - RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR – TYPE D'EMPLOI ET TERRITOIRE

RÉPARTITION PAR SECTEUR, PAR GENRE ET TYPE DE CONTRAT

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES SELON LE TYPE DE CONTRAT

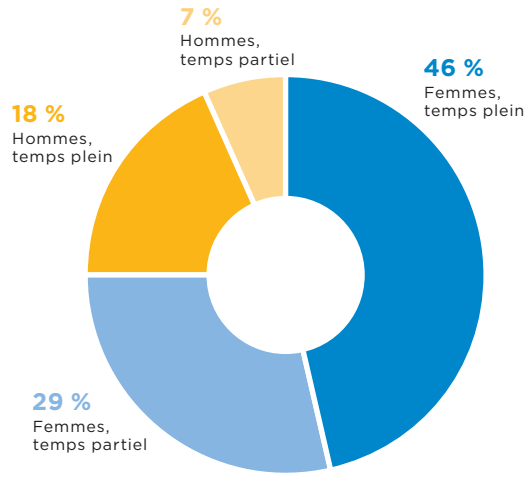

RÉPARTITION PAR SECTEUR SELON LE TYPE DE CONTRAT

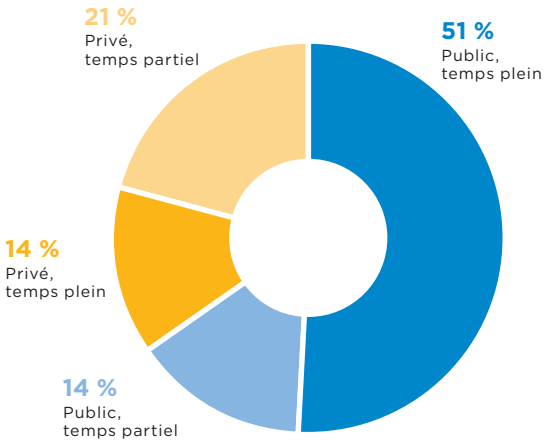

La répartition par secteur, par sexe et par type de contrat n'évolue pratiquement pas depuis 2 ans. L'emploi à temps plein représente 64% des effectifs marquant la présence pharmaceutique au sein des PUI. L'emploi en établissement de santé est à dominante publique avec 65% des effectifs et majoritairement féminin (75%). L'emploi à temps partiel (36%) concerne surtout les établissements privés.

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ - EXERCICE EN PHARMACIE À USAGE INTÉRIEUR

Secteur	PUI 2016	Postes 2016	PUI 2017	Postes 2017	Évolution postes 2016-2017	Évolution PUI 2016-2017
Public	1 053	4 311	1 043	4 328	0,4 %	-0,9 %
Privé	1 437	2 311	1 402	2 277	-1,5 %	-2,4 %
Total	**2 490**	**6 622**	**2 445**	**6 622**	**-0,3 %**	**-1,8 %**

En 2017, le nombre de PUI baisse sensiblement (-1,8%) et le nombre de postes de pharmaciens des établissements de santé voit sa dynamique s'inverser (-0,3% contre +0,7% en 2016, +3,3% en 2015). Tandis que le secteur public parvient à maintenir voire augmenter légèrement le nombre de postes (+0,4%), les effectifs du secteur privé sont directement impactés (-1,5%).

RÉPARTITION TERRITORIALE

DENSITÉ DES PUI PAR HABITANT

MOYENNE FRANÇAISE

3,8/100 000 hab

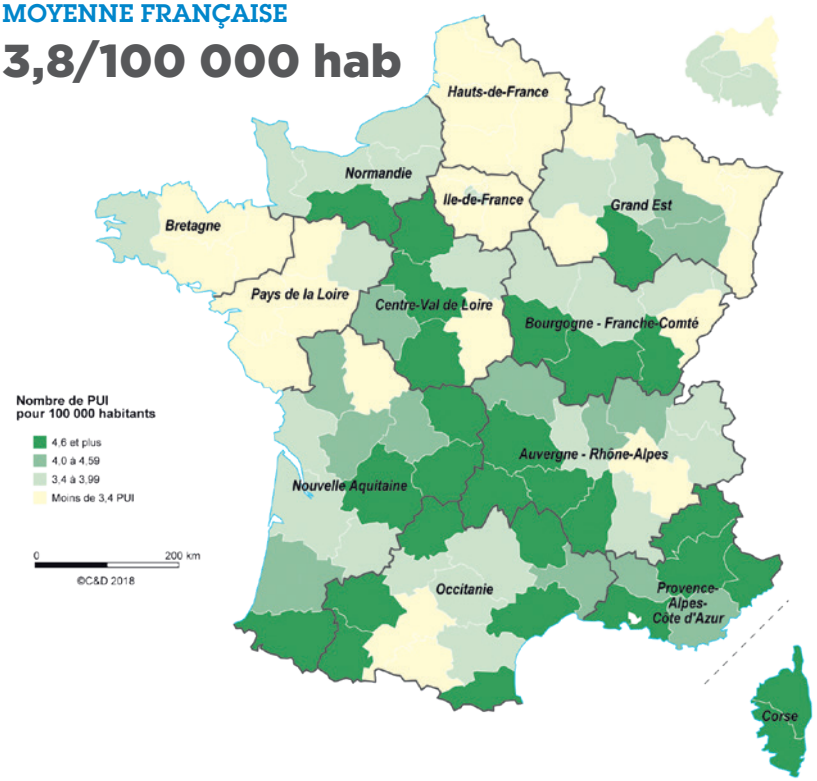

La répartition des pharmacies à usage intérieur (PUI) assure une présence pharmaceutique moyenne de 3,8 PUI pour 100 000 habitants (contre 3,9 en 2016). Elle révèle un contraste Nord-Sud. Dans la moitié Sud de la France, la répartition géographique des PUI est globalement supérieure à la moyenne. Les territoires à dominante rurale comptent un faible nombre d'établissements de santé, donc un nombre de PUI peu élevé mais une présence rapportée au nombre d'habitants très supérieure à la moyenne. Quant aux départements très peuplés, ils comptent un nombre de PUI lui aussi élevé. La moitié Nord se caractérise par une présence plus faible. Près de la moitié des départements sont au-dessous de la moyenne nationale, quel que soit le type de territoire, notamment dans le grand Ouest et le Nord-Est.

DENSITÉ TERRITORIALE DE PUI PAR SURFACE TERRITORIALE EN EUROPE

3,8 PUI POUR 1 000 KM² EN MOYENNE.
LA FRANCE SE POSITIONNE EN 3EME POSITION EN EUROPE,
DERRIÈRE MALTE ET LA BELGIQUE.

GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE (GCS)

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) est l'outil de coopération privilégié entre le secteur public et privé, mais également entre la ville et l'hôpital. Il a été refondu dans le cadre de la loi HPST, clarifiant ainsi le GCS de moyens et le GCS - Établissement de santé. En 2017, les GCS poursuivent leur croissance mais de façon plus faible que l'année précédente : on en dénombre désormais 84 (+4% contre +17% en 2016). Le volume de pharmaciens qu'ils emploient (259 pharmaciens) augmente dans les mêmes proportions (+4,4% contre +19% en 2016). Le nombre moyen de pharmaciens par GCS (3,1) reste inchangé par rapport à 2016.

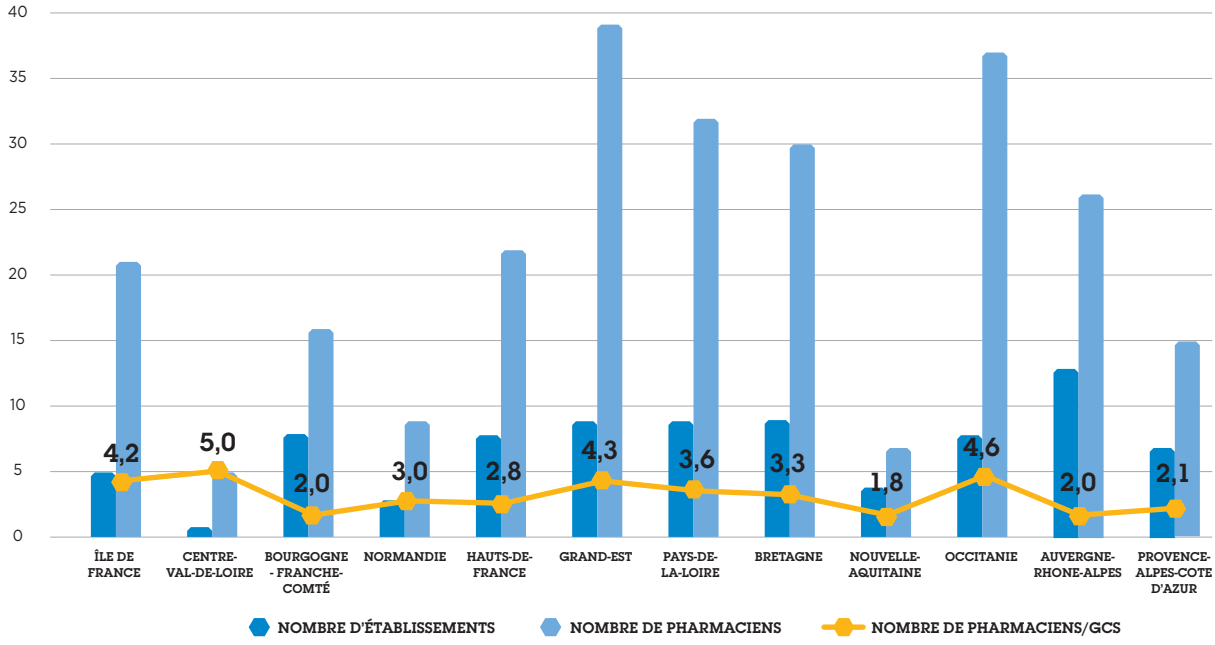

Les régions où les GCS sont le plus dotés en pharmaciens voient ce ratio augmenter en 2017 (+25% par rapport à 2016 pour le Centre-Val-de-Loire, +12% pour l'Occitanie, le Grand-Est et l'Île-de-France). À l'inverse, les régions où ce ratio est plus faible connaissent une tendance à la baisse (-13% par rapport à 2016 pour la Bourgogne-Franche-Comté, -17% en PACA, -25% pour la Nouvelle Aquitaine).

+4% DE GCS EN 2017
(84 ÉTABLISSEMENTS)

2 - RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION

Dans le secteur public, les praticiens hospitaliers représentent la moitié de l'effectif (52%) dont la quasi-totalité travaille à temps plein (90%).

Dans les établissements privés, le temps partiel régresse parmi les gérants de PUI. La population des gérants à temps plein a augmentée de 16% depuis 4 ans, tandis que celle des gérants à temps partiel a diminuée de 13% sur la même période. Ces derniers ne représentent plus que 40% des effectifs (contre 50% en 2013).

Par ailleurs, 50% des primo inscrits le sont en tant qu'assistants spécialistes en établissement public, suivi des praticiens attachés (16%) et des pharmaciens en établissement de santé privé, sous forme de temps plein (8%) ou de temps partiel (5%). Ils se situent majoritairement en Île-de-France (55%), PACA (9%), suivi du Midi-Pyrénées (6%).

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SOINS

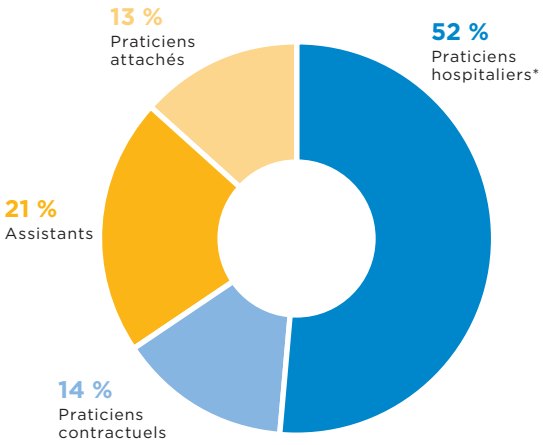

*Professeurs, Maîtres de conférence et Gérants inclus

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

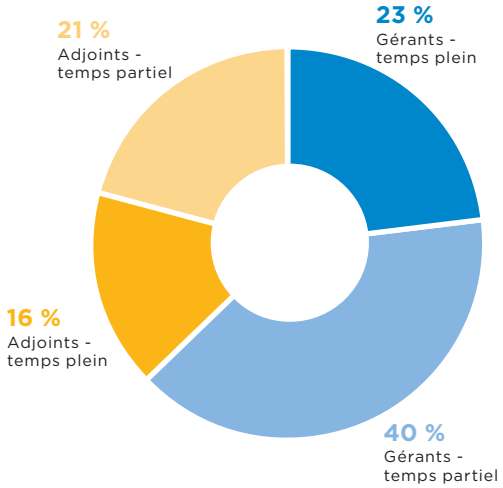

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DIVERSES EN 2017

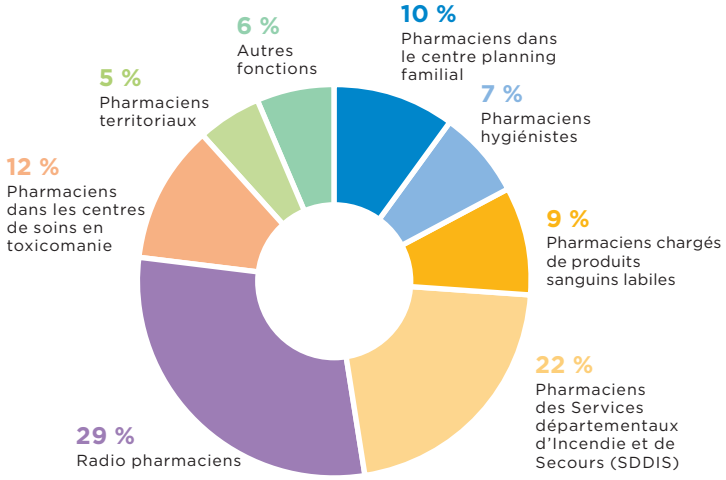

PARMI LES PHARMACIENS EXERÇANT DES ACTIVITÉS DIVERSES, PRÈS DE LA MOITIÉ EXERCE DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS OU EN TANT QUE RADIOPHARMACIENS

SECTION G

PHARMACIENS BIOLOGISTES

UN PLUS GRAND INTÉRÊT DES JEUNES PHARMACIENS BIOLOGISTES POUR L'EXERCICE HOSPITALIER SALARIÉ

2017 est une année qui a encore vu des modifications importantes dans la biologie libérale et hospitalière. Les restructurations des laboratoires de biologie médicale, quel que soit le secteur (public ou privé), continuent quant à elles leur progression.

La baisse des effectifs constatée depuis 2010 s'est poursuivie, avec 1% de pharmaciens biologistes en moins par rapport à l'an dernier. La section G de l'Ordre national des pharmaciens regroupe désormais 7 272 pharmaciens. Le nombre de pharmaciens biologistes du secteur privé est toujours plus élevé que celui du secteur public (respectivement 63% contre 37%).

60% des pharmaciens biologistes privés occupent des fonctions de biologistes responsables ou coresponsables, et dans le secteur public, ils sont 58% à exercer en qualité de praticien hospitalier.

Par ailleurs, nous constatons que l'exercice hospitalier est plébiscité par les femmes puisqu'elles sont 42% à exercer dans le public contre 29 % pour les hommes. Le nombre de pharmaciens biologistes ayant un double exercice (privé et public) continue à diminuer.

L'âge moyen des pharmaciens inscrits en section G s'élève à 49,7 ans (+0.1 an par rapport à l'année précédente) ; il est supérieur de 3 ans par rapport à l'âge moyen de la profession. On peut noter un écart d'âge entre les pharmaciens biologistes qui exercent dans le secteur privé à savoir 52,1 ans et ceux qui exercent dans le public 46,6 ans. La population des pharmaciens biologistes hospitaliers se rajeunit, ce qui traduit actuellement un plus grand intérêt pour l'exercice hospitalier salarié des jeunes pharmaciens biologistes.

Il convient dans les années à venir de suivre avec attention le nombre total d'internes en biologie médicale (médecins et pharmaciens) afin d'assurer le maillage territorial via le renouvellement de la profession de pharmacien biologiste.

Par ailleurs, la section G a délivré en 2017, 108 certificats de remplacement aux internes en pharmacie dans la discipline biologie médicale.

Le maillage du territoire national reste actuellement préservé, puisque la majeure partie de la population française est située à moins de 30 minutes en voiture d'un site de LBM et que la moyenne de 7,3 LBM pour 100 000 habitants n'a pas varié depuis 2015.

Bernard Poggi
Président de la SECTION G

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

7 272

(-1% par rapport à 2016)

RÉPARTITION PAR SECTEUR

PUBLIC **37%** **(2 663)**

PRIVÉ **63%** **(4 609)**

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **59%**

♂ **41%**

ÂGE MOYEN

49,7

(+0,1 an par rapport à 2016)

(+3 ans par rapport à la moyenne)

PUBLIC **46,6**

(+0,1 an par rapport à 2016)

PRIVÉ **52,1**

(+0,4 an par rapport à 2016)

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

341

(+3 % par rapport à 2016)

(Part de la population globale : 4,7 %)

NOMBRE DE CERTIFICATS DE REMPLACEMENTS POUR LES INTERNES EN BIOLOGIE MÉDICALE

108

(contre 121 en 2016)

NOMBRE DE SOCIÉTÉS PRIVÉES (SEL, SCP)

440

(-11,8 % par rapport à 2016)

NOMBRE DE PLACES AU CONCOURS D'INTERNE EN BIOLOGIE MÉDICALE (RENTRÉE 2017)

155

(+1 place par rapport à 2016)

NOMBRE DE SITES RATTACHÉS AUX SOCIÉTÉS PRIVÉES

3 839

(+3 par rapport à 2016)

BIOLOGISTES EXERÇANT À LA FOIS DANS LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

17

NOMBRE DE SITES PUBLICS RÉPARTIS SUR 397 LABORATOIRES

877

(-2 % par rapport à 2016)

PYRAMIDE DES ÂGES

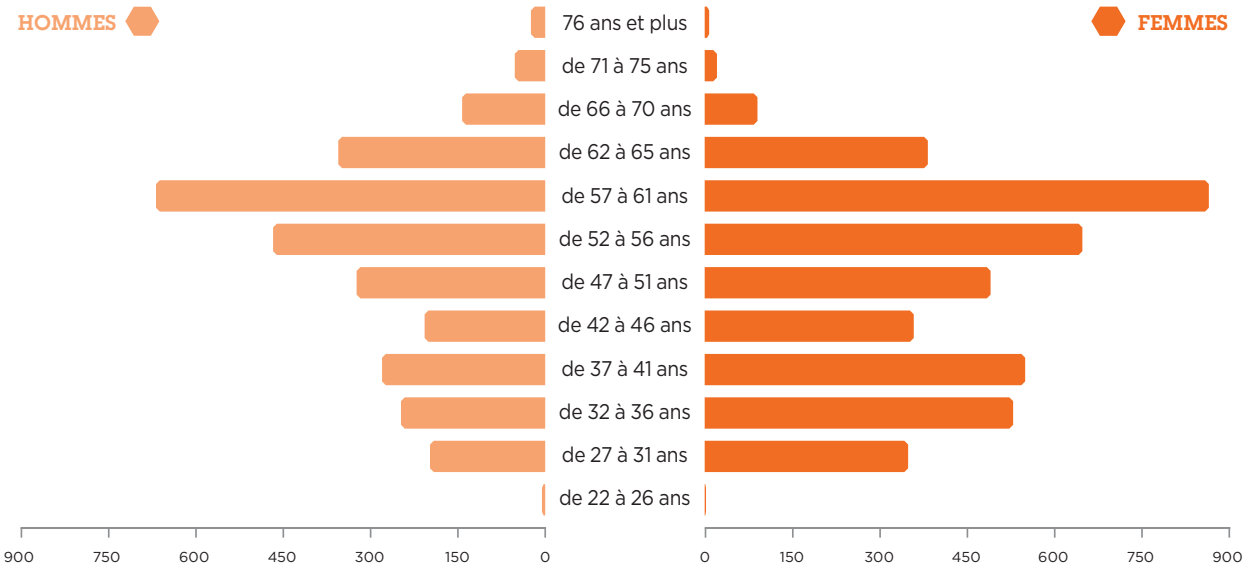

PYRAMIDE DES ÂGES PUBLIC ET PRIVÉ

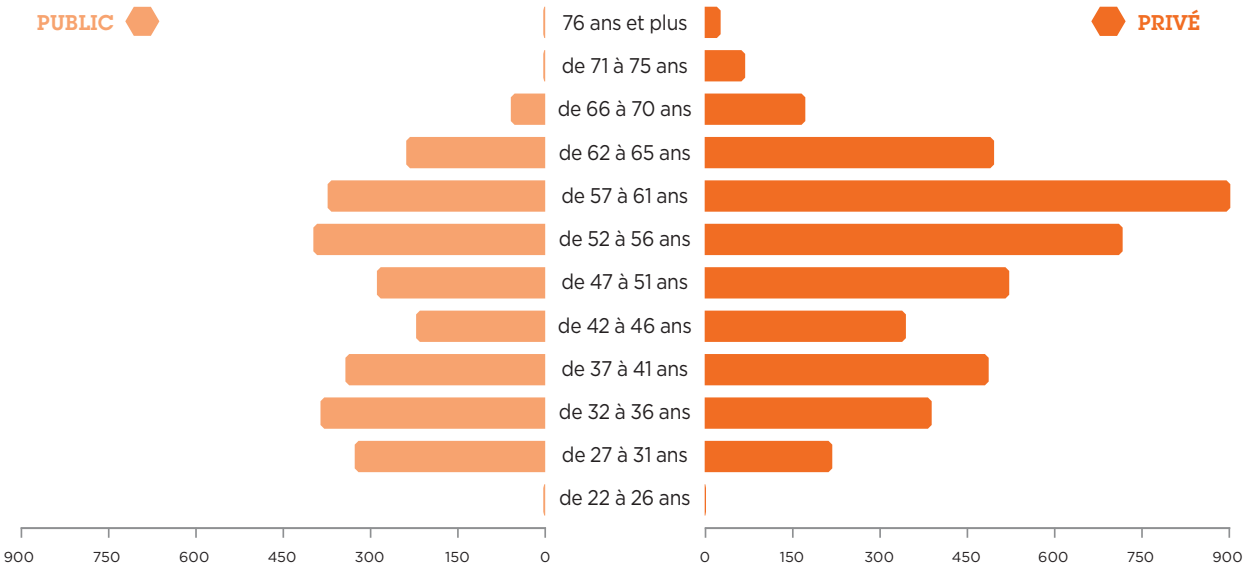

50% **DE LA POPULATION DU PUBLIC A MOINS DE 47 ANS POUR SEULEMENT 33% DANS LE PRIVÉ**

La structure par tranche d'âge est similaire pour la population masculine et féminine aussi bien dans le public que dans le privé. En revanche, 29% de la population masculine travaille dans le public contre 42% pour celle des femmes.

1 - RÉPARTITION DES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE ENTRE 2007 ET 2017

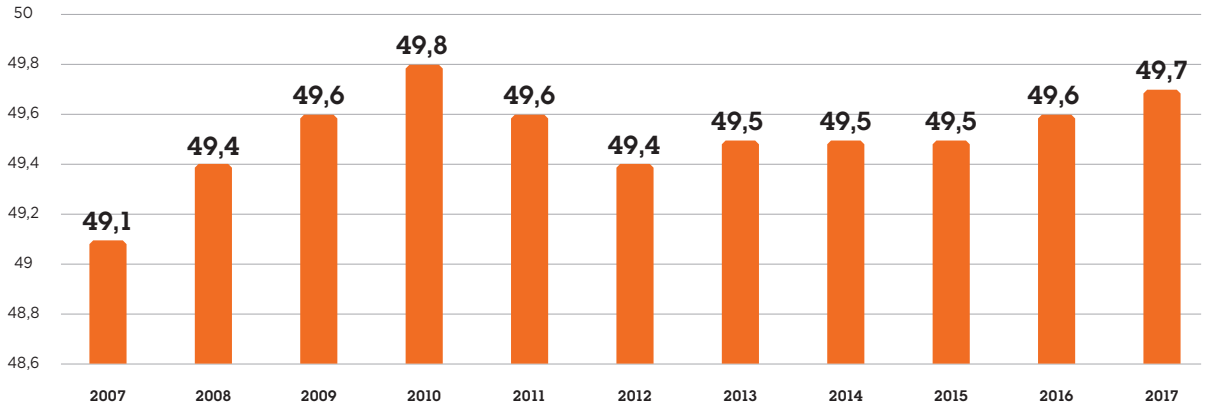

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ ET PAR SECTEUR

En biologie, la part des pharmaciens dans le secteur privé domine largement, et représente 63% des effectifs en 2017. Le poste le plus fréquemment occupé demeure celui de biologiste responsable (anciennement directeur de laboratoire).

Tous secteurs confondus, les femmes sont majoritaires au sein de la section G (59 % contre 41 %). L'écart entre hommes et femmes est plus important dans le secteur public (67 % de femmes) que dans le secteur privé (54 % de femmes).

63%

DES EFFECTIFS APPARTIENNENT AU SECTEUR PRIVÉ EN 2017

RÉPARTITION DES HOMMES ET FEMMES PAR SECTEUR

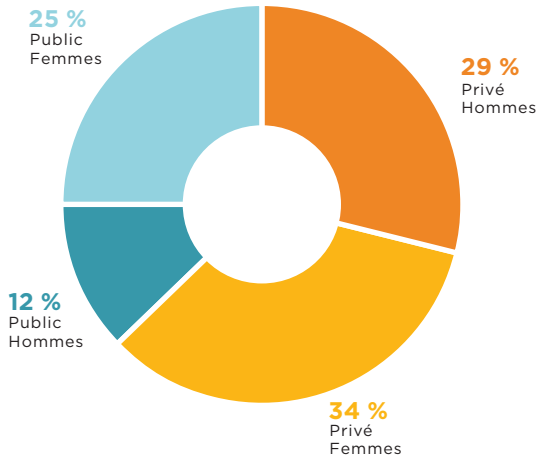

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR FONCTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EN 2017

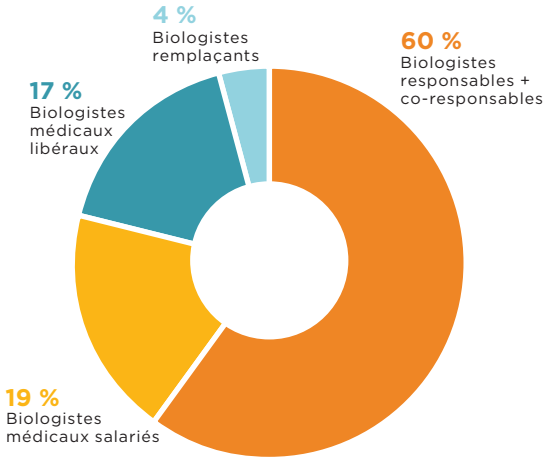

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS EN 2017

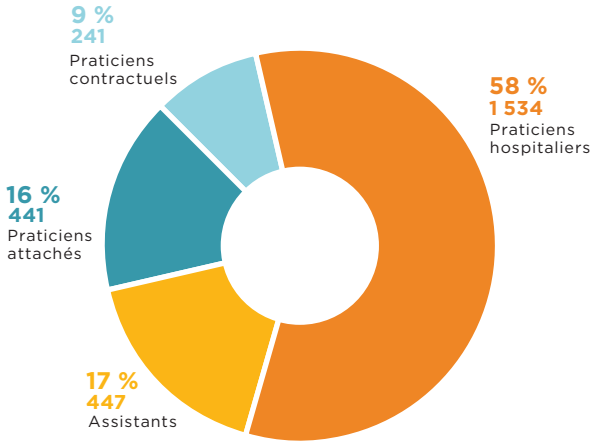

Le nombre de sites dans les établissements de santé publics a diminué depuis 2016, passant de 891 à 877 (soit une baisse de 2 %). Ce phénomène est lié en partie à l'apparition des GHT.

DENSITÉ DE PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR HABITANT

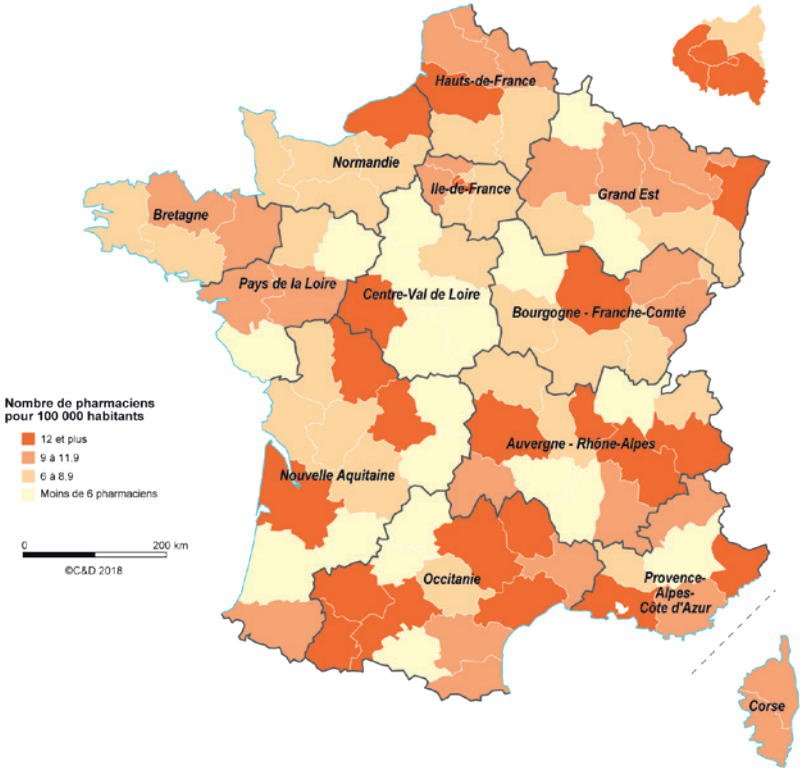

MOYENNE FRANÇAISE

11,2 pharmaciens biologistes pour 100 000 habitants

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DE 55 ANS OU PLUS

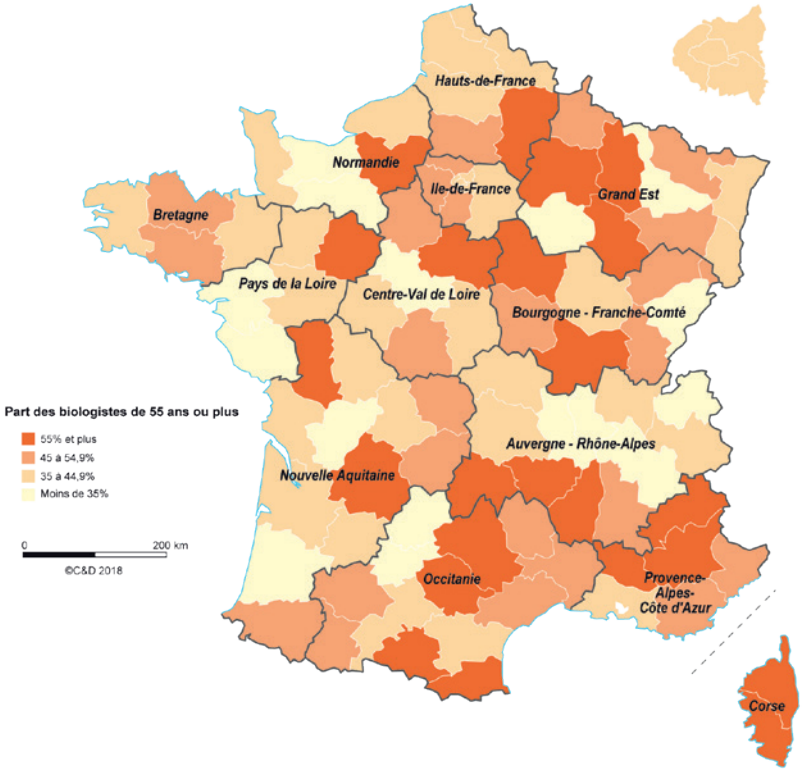

MOYENNE FRANÇAISE

42%

DENSITÉ DE LBM (PUBLIC + PRIVÉ) PAR HABITANT

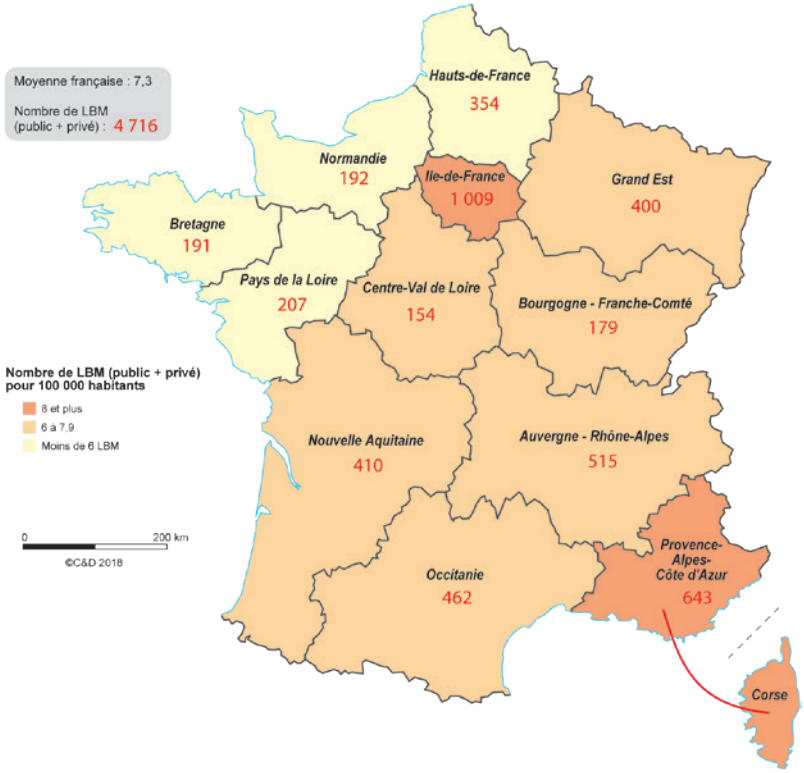

NOMBRE DE LBM (PUBLIC/PRIVÉ) :

4 716

NOMBRE MOYEN DE LBM (PUBLIC/PRIVÉ) POUR 100 000 HABITANTS :

7,3

ACCÈS AUX EXAMENS DE BIOLOGIE

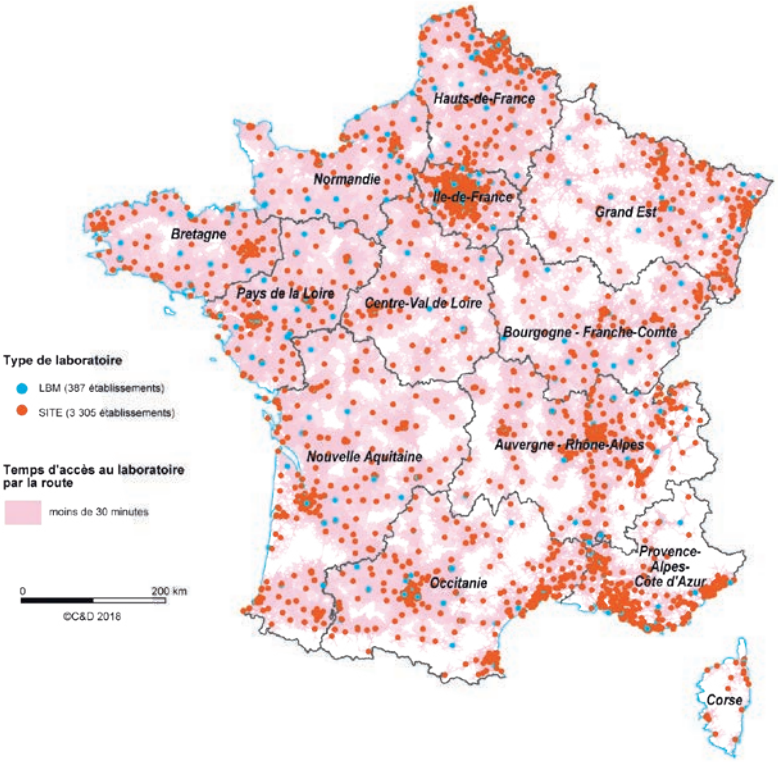

2 - LES STRUCTURES JURIDIQUES

ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE D'EXPLOITATION EN BIOLOGIE ENTRE 2008 ET 2017

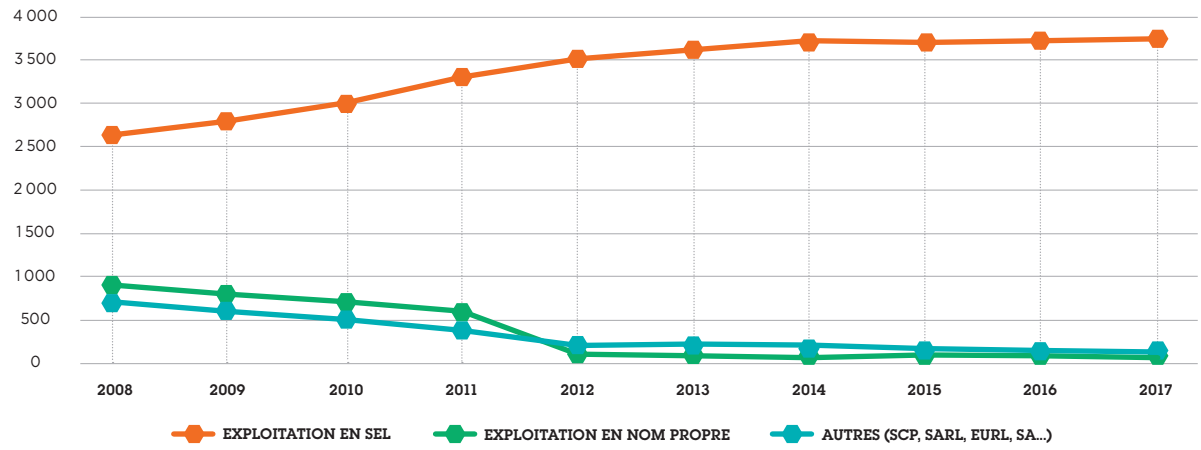

Le nombre de LBM exploités en sociétés d'exercice libéral (SEL) continue d'augmenter légèrement (+ 20 SEL en 1 an), tandis que les autres formes d'exploitation demeurent minoritaires : 30 exploitations en nom propre (-4 par rapport à 2016) et 62 exploitations sous une autre forme juridique (SCP, SARL, EURL ...), soit 7 de moins qu'en 2016.

Il est à noter que par la loi n°2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, une société qui exploite un laboratoire de biologie médicale et qui ne satisfait pas aux dispositions de l'article L.6223-1 du code de la santé publique, dispose d'un an à compter de la publication de ladite loi pour modifier ses statuts, ou transférer son activité à une société ou à un organisme relevant de l'une des catégories mentionnées à cet article.

DIMINUTION DU NOMBRE DE SEL ENTRE 2010 ET 2017

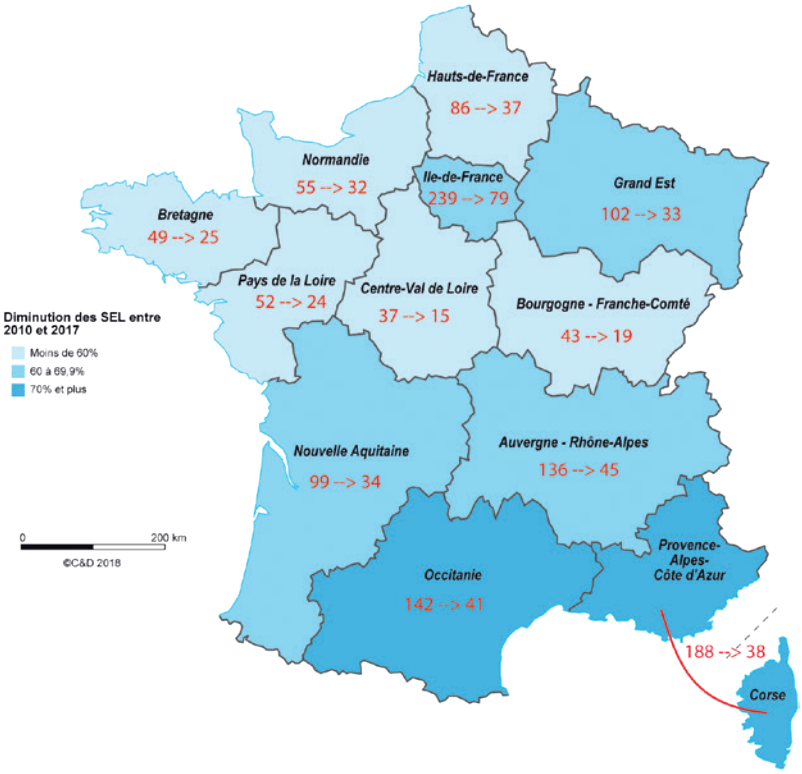

MOYENNE FRANÇAISE

-65,6%

NOMBRE DE SEL 2010/2017

-806

TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL

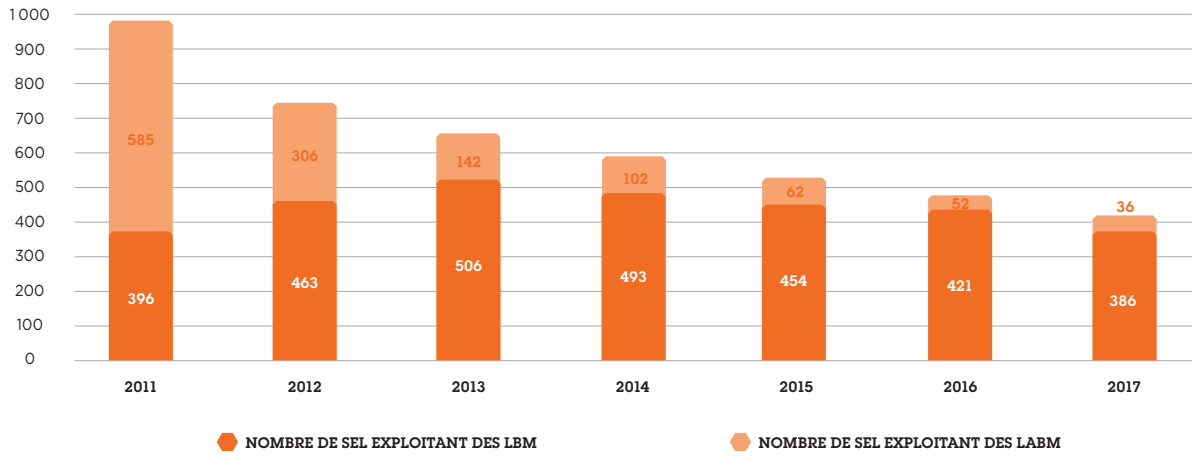

Le nombre de laboratoires exploités par des SEL continue de fléchir (422 LBM en 2017, contre 473 en 2016). Les SEL exploitant des LBM* demeurent proportionnellement plus nombreuses que les SEL exploitant des LABM** de type ancien, conséquence de l'ordonnance du 13 février 2010. La part de SEL exploitant des LABM est passée de 60% en 2011 à 8,5% en 2017.

** Depuis janvier 2010, une SEL exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.*

*** Avant janvier 2010, une SEL pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) au maximum.*

NOMBRE DE SITES PAR SEL

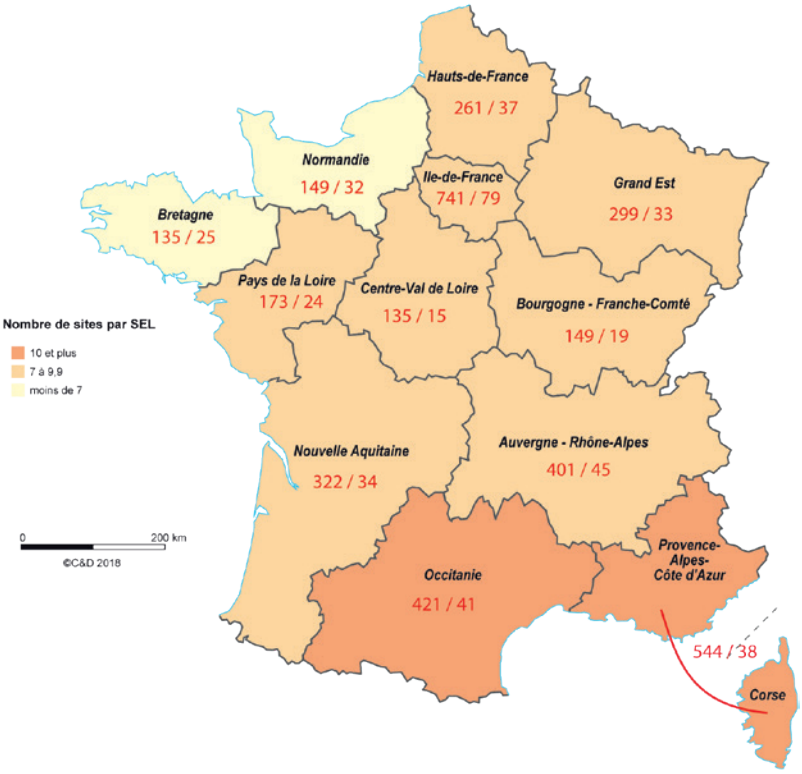

MOYENNE FRANÇAISE

8,8

NOMBRE DE SITES / NOMBRE DE SEL (LBM + LABM)

3 730 / 422

Les 386 SEL exploitant des LBM sont majoritairement issues de regroupements. Il existe cependant quelques créations de laboratoires par de jeunes biologistes (3 en 2017). Au total, ce sont 32 structures qui ont disparu entre 2016 et 2017.

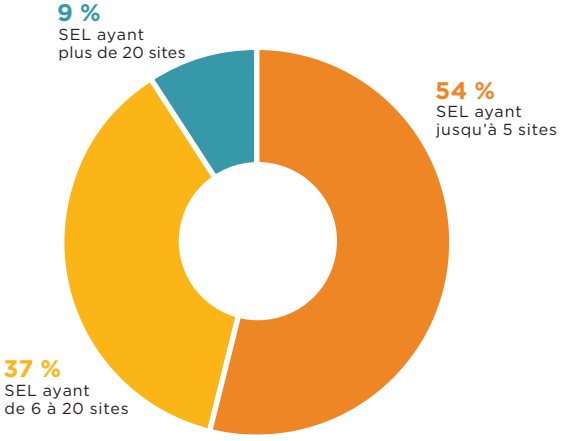

Même si les SEL restent majoritairement sous l'ancien format de LBM (54%) avec maximum 5 sites, les SEL exploitant jusqu'à 20 sites et plus continuent leur progression marquant encore une fois le regroupement des structures dans un objectif de rationalisation des coûts.

37 % DES SEL EXPLOITENT ENTRE 6 ET 20 SITES (34 % EN 2016)

9 % DES SEL EXPLOITENT PLUS DE 20 SITES (6% EN 2016)

NOMBRE DE SPFPL DE LA SECTION G EN 2017

	2016	2017	Poids	Évolution 2016/2017
Nombre de SPFPL	257	289	100 %	12,5 %
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	256	289	100 %	12,9 %
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs n'étant pas en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	3	1	0 %	-
Nombre de SPFPL ayant des participations dans des SEL	123	136	47 %	10,6 %

Les SPFPL sont toujours plébiscités par les pharmaciens biologistes afin de pouvoir faire l'acquisition de titre dans les sociétés exploitant des laboratoires de biologie médicale.

LE NOMBRE DE SPFPL POURSUIT SA HAUSSE, AU MÊME RYTHME QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (12,5%).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPFPL ET DE SEL DE LA SECTION G DE 2016 À 2017

	Nombre de SPFPL			Nombre de SEL		
	2016	2017	%	2016	2017	%
Île-de-France	20	30	50%	89	79	-11%
Pays de la Loire	20	27	35%	29	24	-17%
Nouvelle-Aquitaine	28	34	21%	37	34	-8%
Occitanie	19	22	16%	46	41	-11%
Normandie	27	30	11%	35	32	-9%
Grand-Est	21	23	10%	38	33	-13%
Bourgogne-Franche-Comte	13	14	8%	21	19	-10%
Hauts-de-France	16	17	6%	40	37%	-8%
Bretagne	31	32	3%	26	25	-4%
Centre-Val de Loire	6	6	0%	16	15	-6%
Auvergne-Rhone-Alpes	30	30	0%	55	45	-18%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26	24	-8%	41	38	-7%
Total Général	257	289	12%	473	422	-11%

Depuis 2016 le nombre de SPFPL augmente de 12% tandis que le nombre de SEL diminue de 11%. Cela s'explique par le mouvement de restructuration au sein des laboratoires de biologie médicale.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SPFPL DE BIOLOGISTES MÉDICAUX

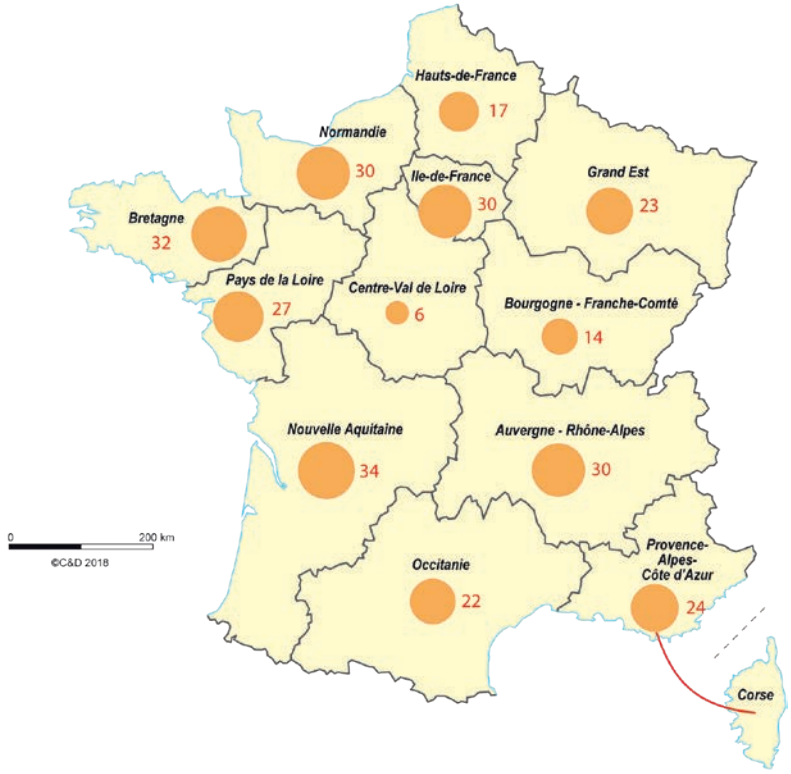

TOTAL

289 SPFPL

NOMBRE MOYEN DE SPFPL PAR RÉGION :

24

NOTES

SECTION C

PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN GROS

LES FEMMES ACCÈDENT DE PLUS EN PLUS AUX POSTES À RESPONSABILITÉ DANS LA DISTRIBUTION

Les entreprises de la distribution en gros restent attractives pour les jeunes pharmaciens comme en témoigne la moyenne d'âge de cette section (45 ans). Concernant la répartition hommes-femmes relativement équilibrée (55%-44%), les femmes accèdent de plus en plus aux postes à responsabilité pharmaceutique.

Cette configuration est favorable à la constitution de binômes paritaires comme le prévoient les textes définissant l'organisation des élections qui auront lieu mi 2019.

D'une façon générale, l'évolution du nombre de pharmaciens dans la distribution suit l'évolution du nombre d'établissements. Ainsi, après une décroissance marquée liée à la concentration des entreprises il y a quelques années (fermetures et regroupements d'établissements répondant au besoin économique de rationaliser le réseau), le nombre d'établissements et de pharmaciens ré-augmente légèrement (+1,4%). Cette légère croissance s'explique d'une part par l'installation de « grossistes-répartiteurs mono-sites » et d'autre part par les exigences réglementaires renforcées, bonnes pratiques ou normes visant à sécuriser la chaîne de distribution pharmaceutique (système qualité, traçabilité au lot, sérialisation…) nécessitant un contrôle pharmaceutique des opérations au sein des établissements.

Philippe Godon
Président de la SECTION C

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE EN 2017

1 267

(+1,4% par rapport à 2016)

ÂGE MOYEN

45

(+0,8 par rapport à 2016,
-1,7 ans par rapport à la moyenne)

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

59

(soit 4,7% de l'effectif de la section C)

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **55,6%**

♂ **44,4%**

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

554

(+1,4% par rapport à 2016)

NOMBRE D'ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES

236

(+1 par rapport à 2016 (+1,4%))

PYRAMIDE DES ÂGES

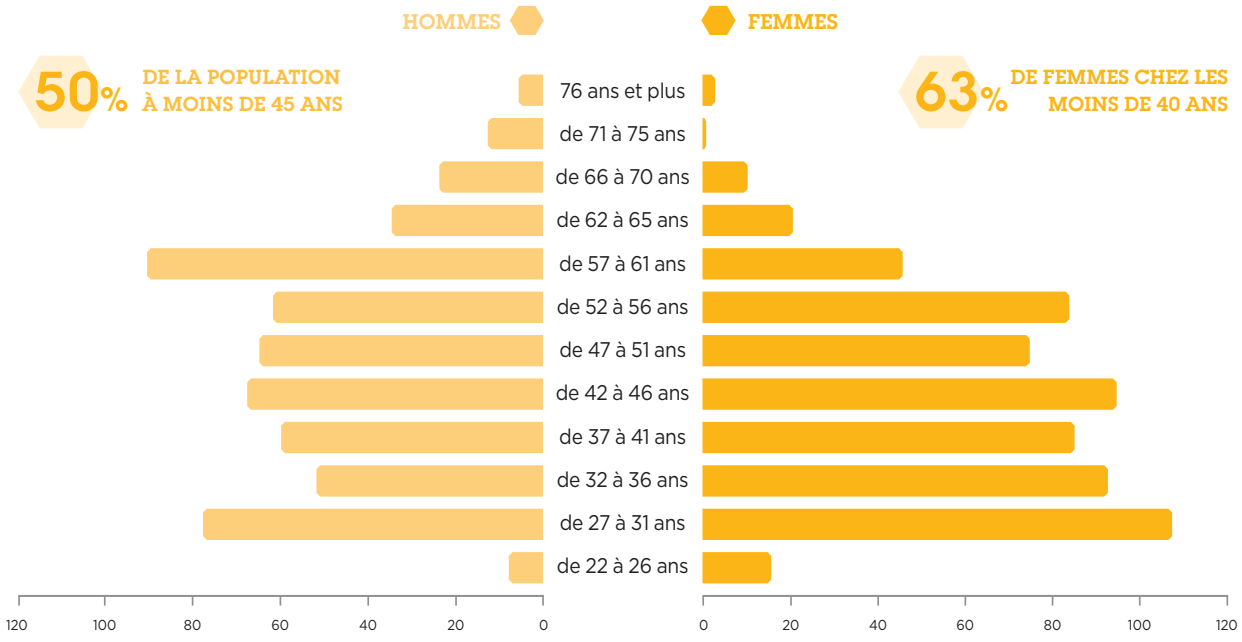

1 - RÉPARTITION TERRITORIALE

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION C

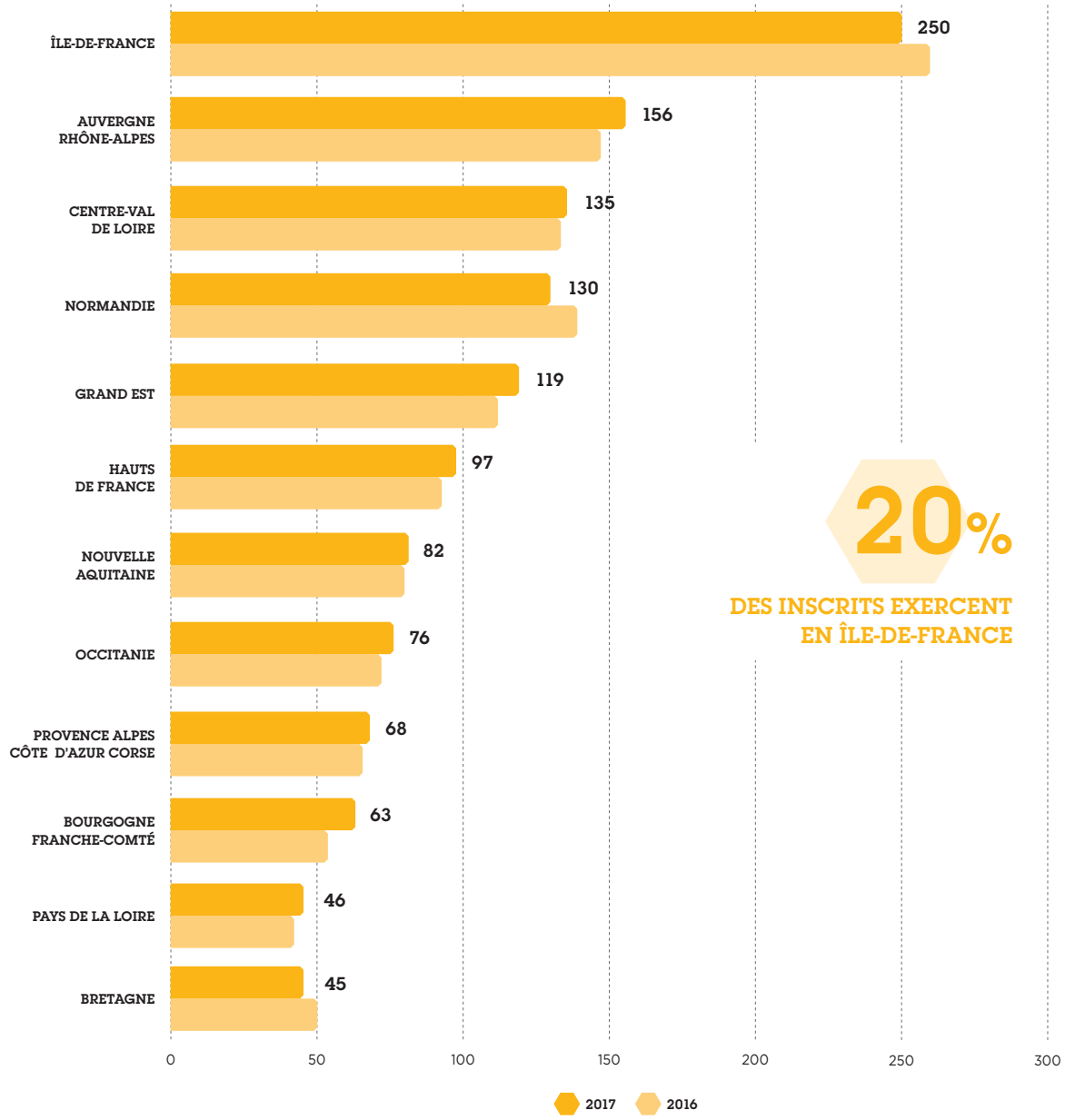

20%

DES INSCRITS EXERCENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Avec un nombre d'inscrits légèrement supérieur à 2016 (+ 17 personnes), la section des pharmaciens de la distribution en gros est répartie sur l'ensemble du territoire national.

Il existe néanmoins une prévalence en Île-de-France qui concentre près de 20% des inscrits.

+1,4%

DE PHARMACIENS DANS LA DISTRIBUTION EN GROS PAR RAPPORT À 2016

2 - RÉPARTITION PAR FONCTION

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS DE PHARMACIENS EN SECTION C PAR FONCTION EN 2017

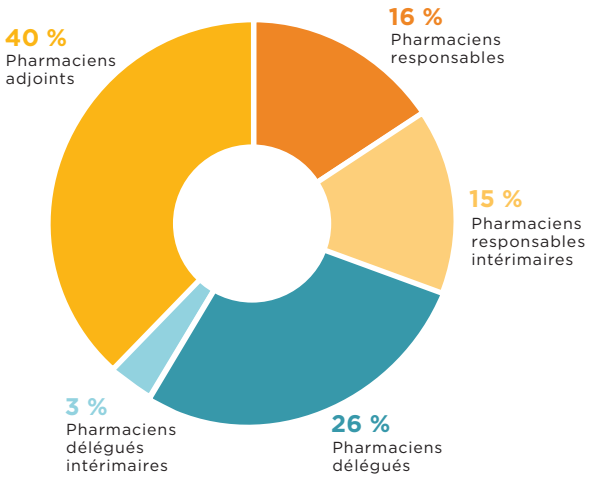

Dans le secteur de la distribution en gros, les pharmaciens adjoints restent dominants représentant 39,3% de l'effectif. Un tiers des inscriptions en section C concerne des postes de pharmacien responsable ou de pharmacien responsable intérimaire (31%). La part des pharmaciens délégués est stable en 2017 par rapport à 2016.

Fonction	2016	2017	Évolution 2016/2017
Pharmaciens responsables	**195**	**198**	+ 1,5%
Pharmaciens responsables intérimaires	**198**	**189**	- 4,5%
Pharmaciens délégués	**330**	**336**	+ 1,8%
Pharmaciens délégués intérimaires	**36**	**35**	- 2,8%
Pharmaciens adjoints	**491**	**509**	+ 3,7%
Total	**1 250**	**1 267**	**+ 1,4%**

Certains pharmaciens de la section C peuvent être conjointement inscrits en section B. Ceci s'explique par la nature même des activités liées à ces sections car certaines entreprises peuvent combiner des activités de sous traitance et de distribution en gros.

NOMBRE DE PHARMACIENS PAR FONCTION DE LA SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

Fonction	2007			2017		
	H	F	Total	H	F	Total
Pharmaciens responsables	127	64	**191**	121	77	**198**
Pharmaciens responsables intérimaires	94	97	**191**	89	100	**189**
Pharmaciens délégués	163	177	**340**	142	194	**336**
Pharmaciens délégués intérimaires	12	12	**24**	15	20	**35**
Pharmaciens adjoints	273	365	**638**	195	314	**509**
Total	669	715	**1 384**	562	705	**1 267**

Depuis 2007, la population de la section C diminue (-8%) en particulier en raison de la baisse des effectifs masculins (-16%).

La féminisation des effectifs opérée depuis 10 ans (+4 points par rapport à 2007) s'explique aux trois quarts par une diminution plus importante chez les hommes de la population des pharmaciens adjoints (-29% contre -14% chez les femmes).

La population féminine est majoritaire au global (56%) mais ne représente que 39% des pharmaciens responsables contre 62% des pharmaciens adjoints (57% en 2007).

RÉPARTITION HOMME / FEMME EN SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

Fonction	2007		2017	
	H	F	H	F
Pharmaciens responsables	66%	34%	61%	39%
Pharmaciens responsables intérimaires	49%	51%	47%	53%
Pharmaciens délégués	48%	52%	42%	58%
Pharmaciens délégués intérimaires	50%	50%	43%	57%
Pharmaciens adjoints	43%	57%	38%	62%
Total	**48%**	**52%**	**44%**	**56%**

En 2007 les femmes ne représentaient que 34% des pharmaciens responsables contre 39% en 2017.

RÉPARTITION PAR FONCTION DES HOMMES ET DES FEMMES DE LA SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

Fonction	2007			2017		
	H	F	Total	H	F	Total
Pharmaciens responsables	19%	9%	**14%**	22%	11%	**16%**
Pharmaciens responsables intérimaires	14%	14%	**14%**	16%	14%	**15%**
Pharmaciens délégués	24%	25%	**25%**	25%	28%	**27%**
Pharmaciens délégués intérimaires	2%	2%	**2%**	3%	3%	**3%**
Pharmaciens adjoints	41%	51%	**46%**	35%	45%	**40%**
Total	100%	100%	**100%**	100%	100%	**100%**

Note : la somme des nombres arrondis n'est pas égale à l'arrondie de la somme des ces nombres.

Depuis 10 ans, un homme sur cinq travaille en tant que pharmacien responsable contre seulement une femme sur dix.

A contrario, près d'une femme sur deux (45%) travaille comme pharmacien adjoint contre 35% des hommes.

MOYENNE D'ÂGE DES HOMMES ET DES FEMMES DE LA SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

Fonction	2007			2017		
	H	F	Total	H	F	Total
Pharmaciens responsables	51,4	46,5	**48,9**	52,0	47,9	**49,9**
Pharmaciens responsables intérimaires	49,6	45,1	**47,4**	54,7	48,3	**51,5**
Pharmaciens délégués	44,4	42,7	**43,6**	48,0	46,1	**47,1**
Pharmaciens délégués intérimaires	54,6	40,3	**47,5**	50,6	42,5	**46,6**
Pharmaciens adjoints	41,0	35,7	**38,4**	41,0	38,2	**39,6**
Total	**45,2**	**39,7**	**42,4**	**47,6**	**43,0**	**45,0**

La moyenne d'âge a augmenté de 2,6 ans depuis 2007 (+6,2%). Le vieillissement est plus important chez les femmes (+8,2%) que chez les hommes (+5,1%), en particulier en raison de l'augmentation de l'âge moyen des pharmaciens adjoints femmes (+7% contre 0,1% pour les hommes).

NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES PAR RÉGION

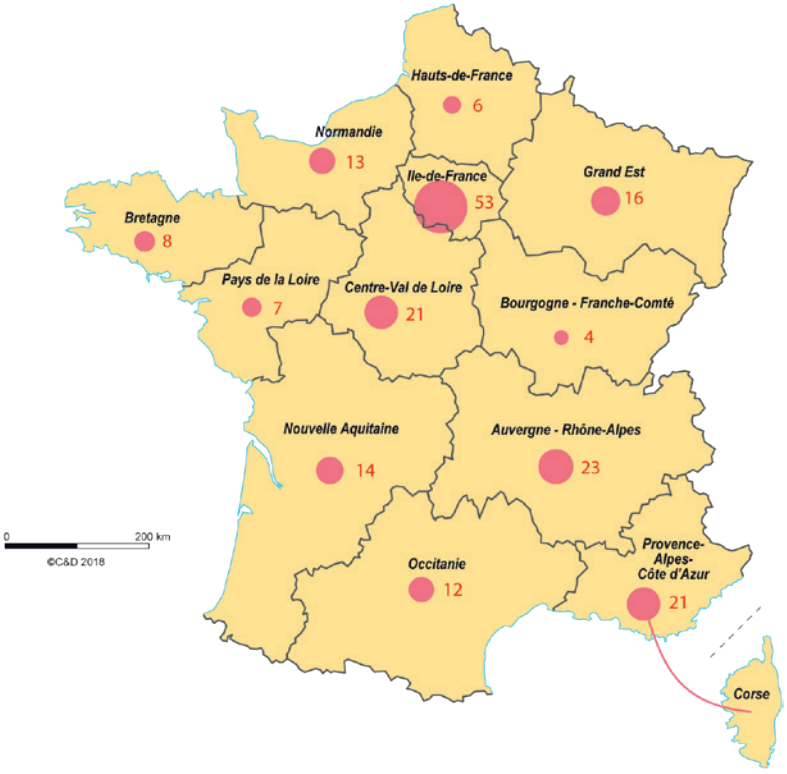

FRANCE MÉTROPOLITAINE

198 pharmaciens responsables

NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTÉRIMAIRES PAR RÉGION

FRANCE MÉTROPOLITAINE

189 pharmaciens responsables intérimaires

NOMBRE DE PHARMACIENS DÉLÉGUÉS PAR RÉGION

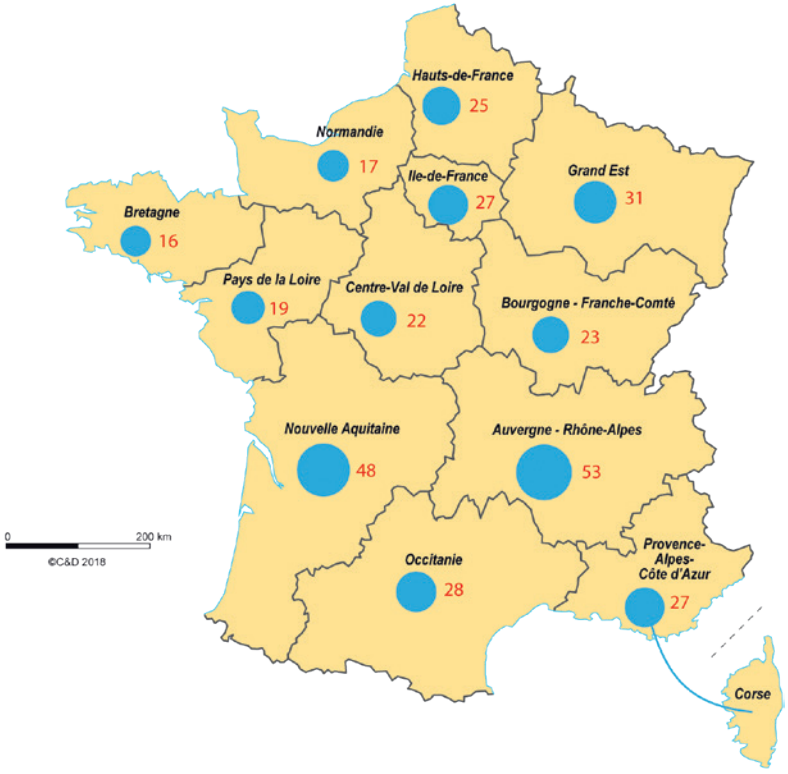

FRANCE MÉTROPOLITAINE

336 pharmaciens délégués

NOMBRE DE PHARMACIENS DÉLÉGUÉS INTÉRIMAIRES PAR RÉGION

FRANCE MÉTROPOLITAINE

35 pharmaciens délégués intérimaires

NOMBRE DE PHARMACIENS ADJOINTS PAR RÉGION

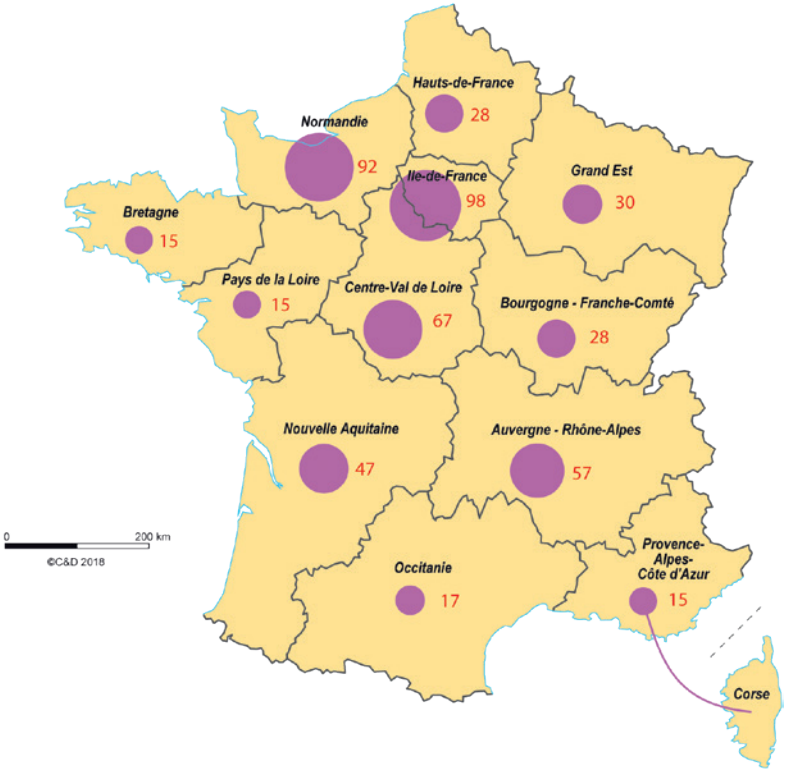

FRANCE MÉTROPOLITAINE

509 pharmaciens adjoints

3 - ÉVOLUTIONS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

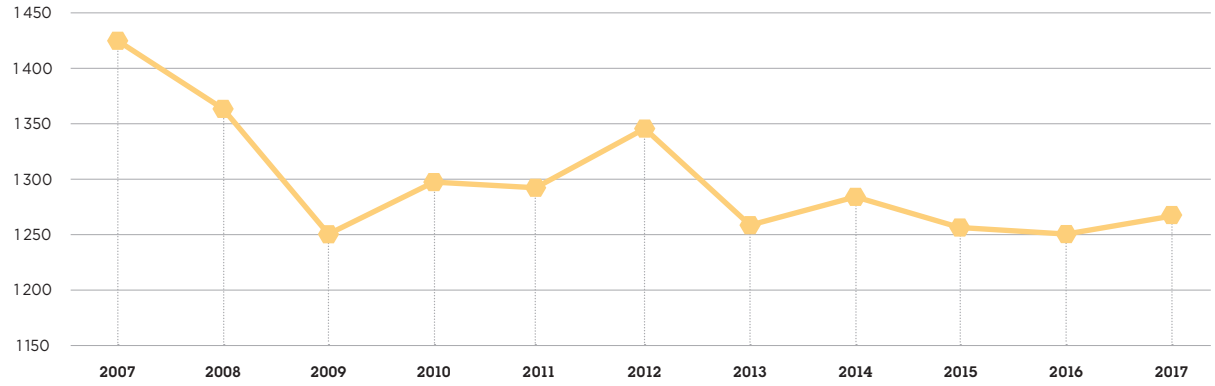

Depuis la forte augmentation d'effectif de 2005 due à la loi du 9 août 2004 qui a regroupé en section C l'ensemble des pharmaciens travaillant pour les entreprises de la distribution, une baisse lente et régulière s'est produite jusqu'en 2009. Cette dernière allait de pair avec la diminution du nombre d'établissements qui a connu un recul global de près de 10% sur la période. La légère remontée des effectifs observée de 2010 à 2012 a été essentiellement liée à l'apparition des « grossistes répartiteurs monosites ». Mais la décrue a repris depuis, pour revenir en 2017 au niveau de 2009.

EN 2017, IL Y A EN MOYENNE 2,3 PHARMACIENS PAR ÉTABLISSEMENT

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN SECTION C ENTRE 2007 ET 2017

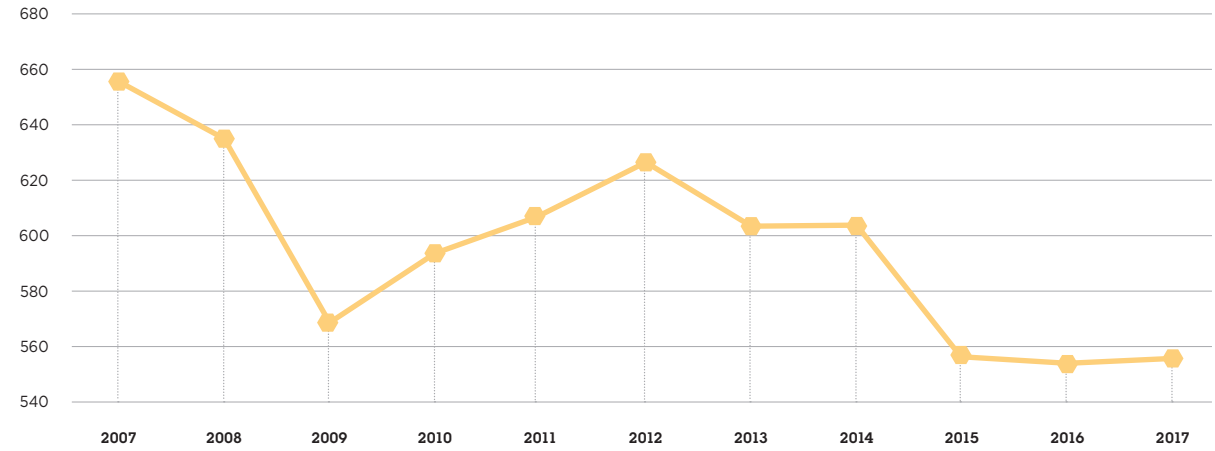

SECTION B

PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE

L'ATTRAIT DES JEUNES PHARMACIENS POUR L'INDUSTRIE

Le nombre de pharmaciens inscrits en section B augmente (+2,4%), traduisant l'attrait des jeunes pour l'industrie pharmaceutique et ses différents métiers (+3,6% de pharmaciens adjoints). L'attractivité de la filière continue à se mesurer par le besoin des entreprises en pharmaciens spécialistes (assurance qualité, pharmacovigilance, contrôle de la publicité…).

Si la section B reste largement féminisée (63,5%), la répartition hommes-femmes s'équilibre pour les postes de Pharmacien Responsable (227/210).

Si l'âge moyen est stable (42 ans), on constate toutefois que celui des pharmaciens responsables est plus élevé, marquant la nécessaire expérience pour cette fonction s'inscrivant dans la durée.

En conséquence, l'objectif global est de permettre aux jeunes pharmaciens d'acquérir l'expérience nécessaire pour accéder à la fonction de pharmacien responsable et assurer ainsi le renouvellement de cette population au rôle essentiel dans l'intérêt de la santé publique.

Frédéric Bassi
Président de la SECTION B

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

3 754

(+2,4% par rapport à 2016)

ÂGE MOYEN

42,1

(Stable par rapport à 2016)

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

56

(-10 pharmaciens par rapport à 2016, +0,02% de la population globale)

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **63,5%**

♂ **36,5%**

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

783

(-0,3% par rapport à 2016)

NOMBRE D'ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES

457

(-1,3% par rapport à 2016)

PYRAMIDE DES ÂGES

UNE POPULATION JEUNE ET FÉMINISÉE

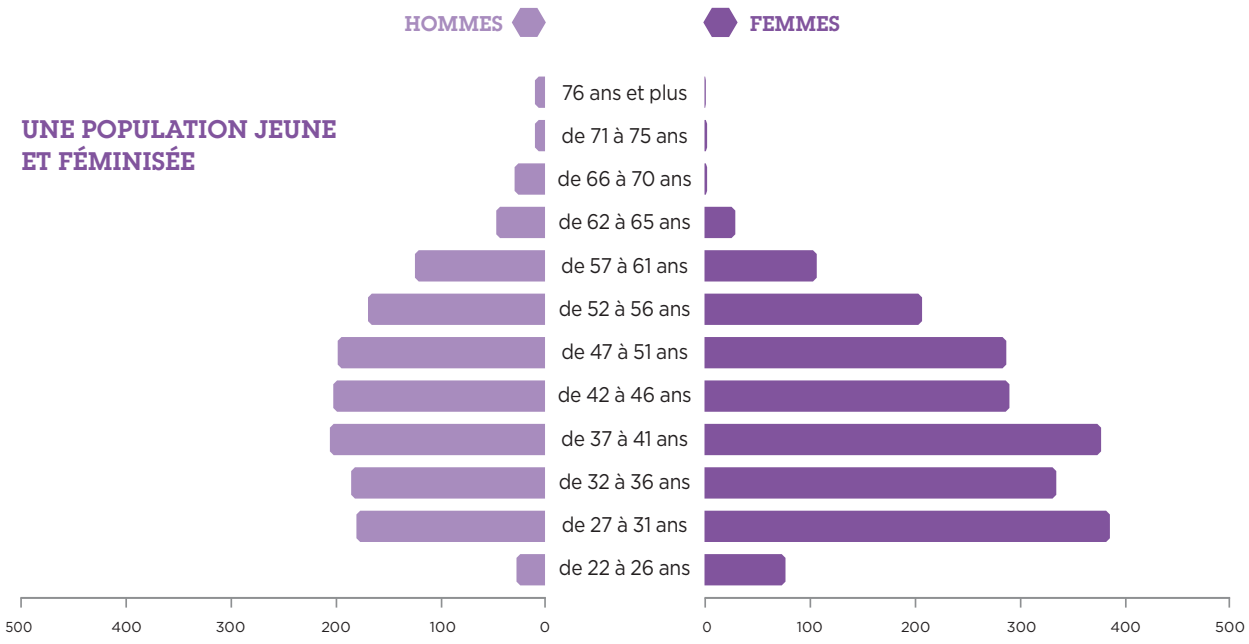

1 - RÉPARTITION PAR RÉGION

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION B

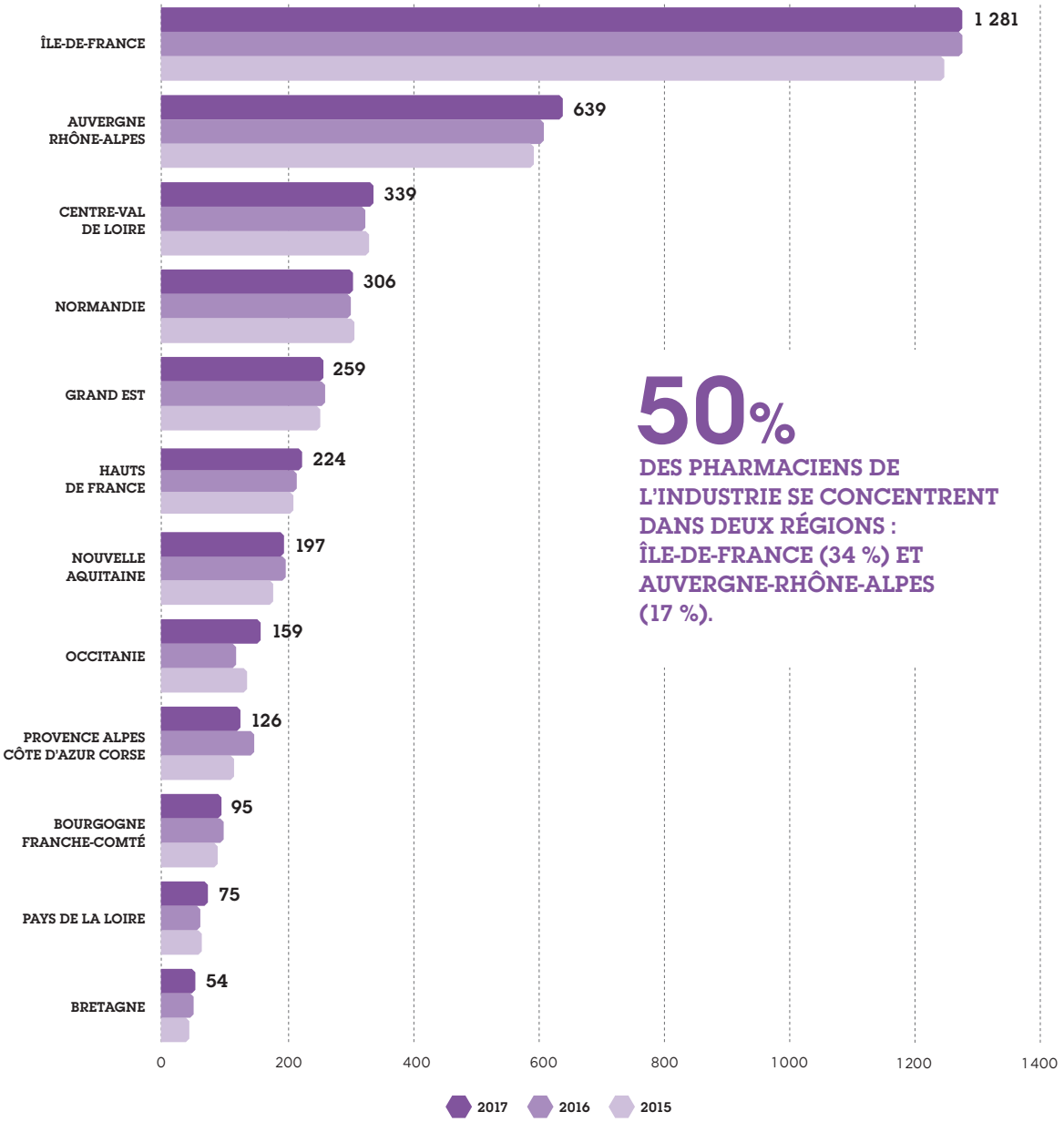

50%

DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE SE CONCENTRENT DANS DEUX RÉGIONS : ÎLE-DE-FRANCE (34 %) ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (17 %).

Au niveau national, le nombre de pharmaciens dans l'industrie continue sa progression annuelle d'environ 2%, traduisant l'attractivité de cette section auprès des jeunes diplômés.

+6,7% **DE PHARMACIENS DANS L'INDUSTRIE EN 5 ANS**

2 - RÉPARTITION PAR FONCTION

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION B PAR FONCTION

Fonction	2016	2017	Évolution 2016/2017
Pharmaciens responsables	443	437	- 1,4%
Pharmaciens responsables intérimaires	371	373	+ 0,5%
Pharmaciens délégués	198	196	- 1,0%
Pharmaciens délégués intérimaires	38	38	0,0%
Pharmaciens adjoints	2 616	2 710	+ 3,6%
Total	3 666	3 754	+ 2,4%

72 % des effectifs de cette section sont des pharmaciens adjoints, travaillant au sein des établissements de fabrication, d'importation et d'exploitation du médicament.

Viennent ensuite les pharmaciens responsables et pharmaciens responsables intérimaires qui représentent 22% des effectifs.

L'attractivité de cette section se traduit par une évolution des inscriptions en tant que pharmacien adjoint (+ 3,6 %).

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE

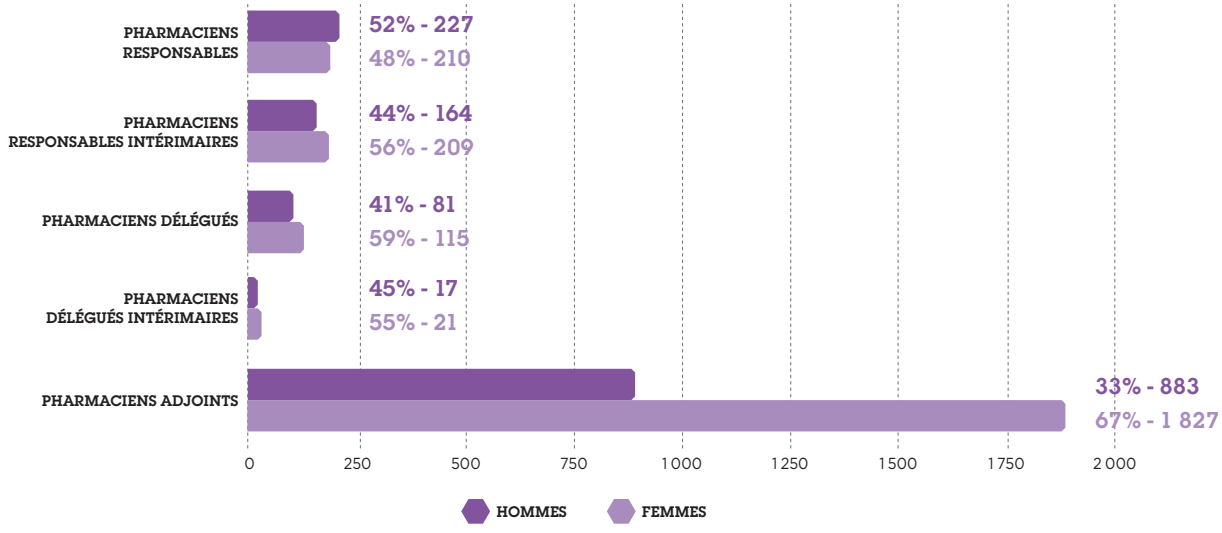

Les postes sont distribués de façon relativement homogène entre hommes et femmes, à l'exception des postes de pharmaciens adjoints.

67% DES PHARMACIENS ADJOINTS SONT DES FEMMES

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR FONCTION DES POPULATIONS MASCULINE ET FÉMININE

Fonction	Hommes	Femmes
Pharmaciens responsables	17%	9%
Pharmaciens responsables intérimaires	12%	9%
Pharmaciens délégués	6%	5%
Pharmaciens délégués intérimaires	1%	1%
Pharmaciens adjoints	64%	77%
Total	100%	100%

Note : la somme des nombres arrondis n'est pas égale à l'arrondie de la somme des ces nombres.

Les postes de pharmaciens responsables semblent être équilibrés entre hommes et femmes (227 / 210) mais rapporté aux effectifs globaux de la section, seules 9% des femmes contre 17% des hommes accèdent à ce poste à fortes responsabilités. Ces ratios sont inchangés depuis 10 ans.

Depuis 2011, la part des femmes dans la section augmente (de 57% à 63%) mais cette hausse est à 90% liée à l'augmentation de leur présence comme pharmacien adjoint.

ÂGE MOYEN SELON LA FONCTION EN 2017

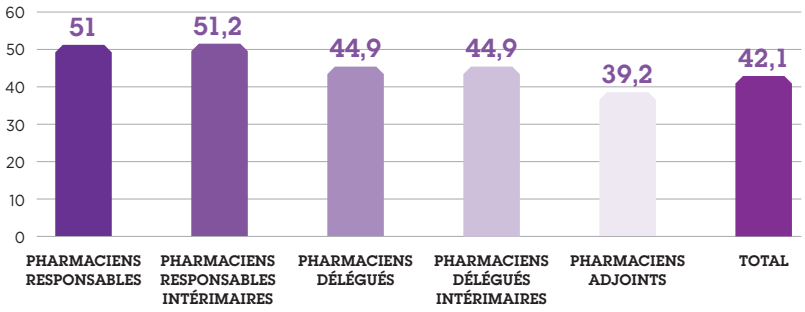

L'âge moyen diffère grandement selon la fonction, les pharmaciens adjoints sont la population la plus jeune, tandis que les pharmaciens responsables permanents et intérimaires demeurent les plus âgés.

3 - ÉVOLUTIONS

MOBIILITÉ VERS LA SECTION B EN 2017

Au cours de l'année 2017, 31 pharmaciens inscrits dans une autre section ont rejoint la section B. 42 % de ces pharmaciens sont âgés de 36 ans à 46 ans. La majorité est issue de la sections C (distribution en gros).

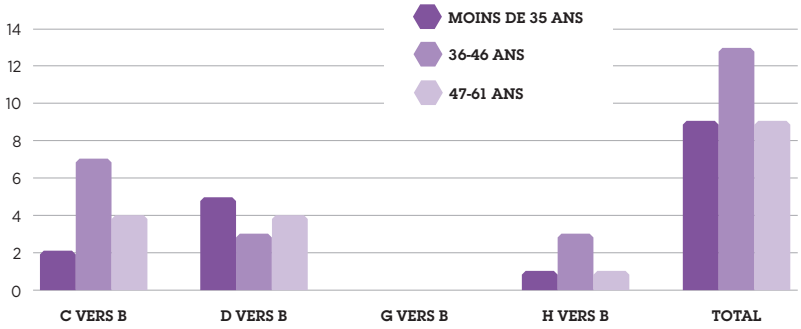

NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES (PR) PAR RÉGION

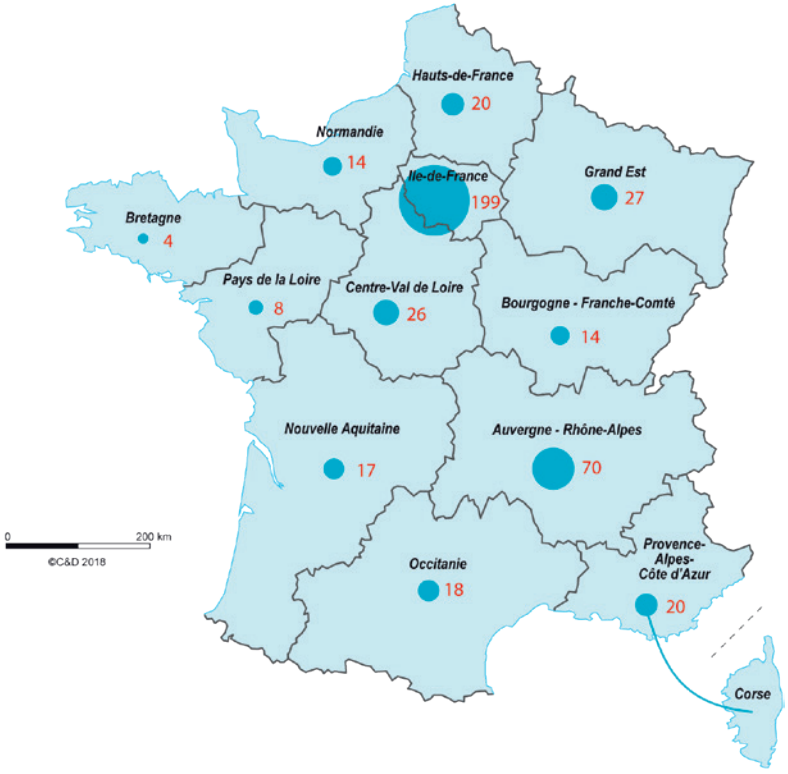

FRANCE MÉTROPOLITAINE

437 PR

NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTÉRIMAIRES (PRI) PAR RÉGION

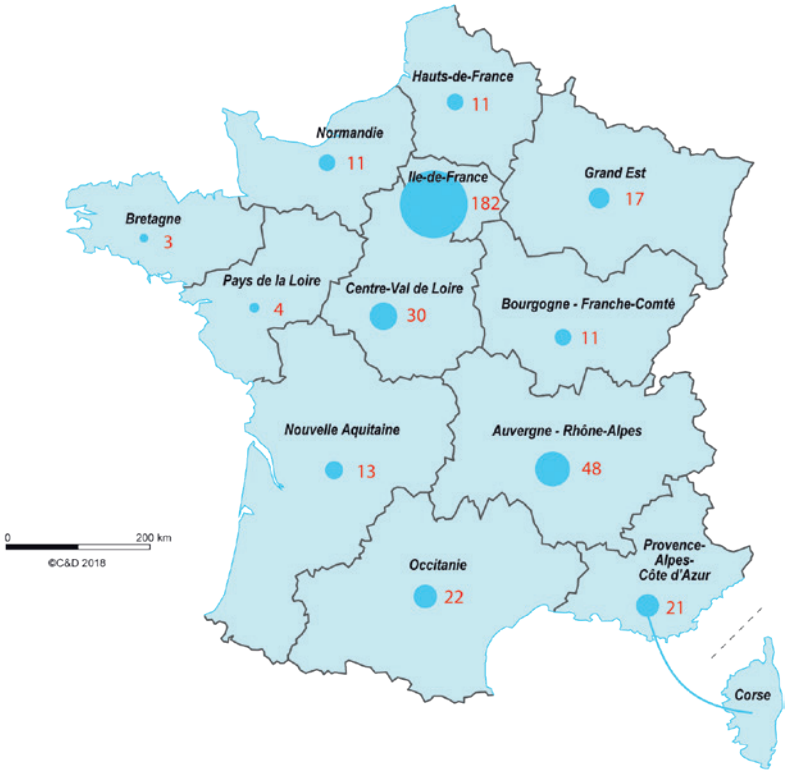

FRANCE MÉTROPOLITAINE

373 PRI

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE LA SECTION B DEPUIS 2007

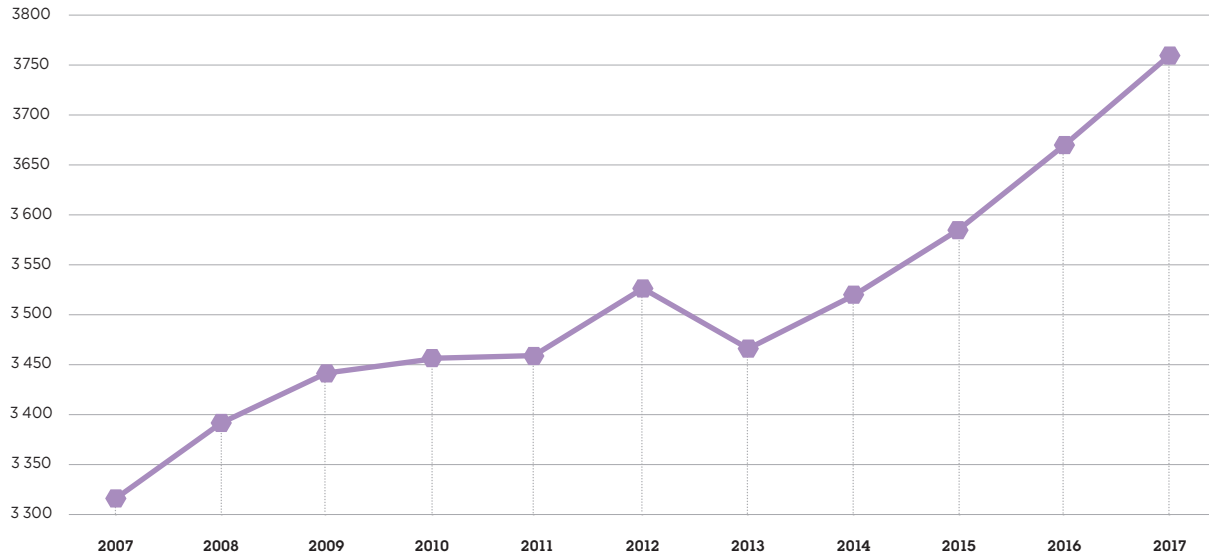

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE LA SECTION B DEPUIS 2007

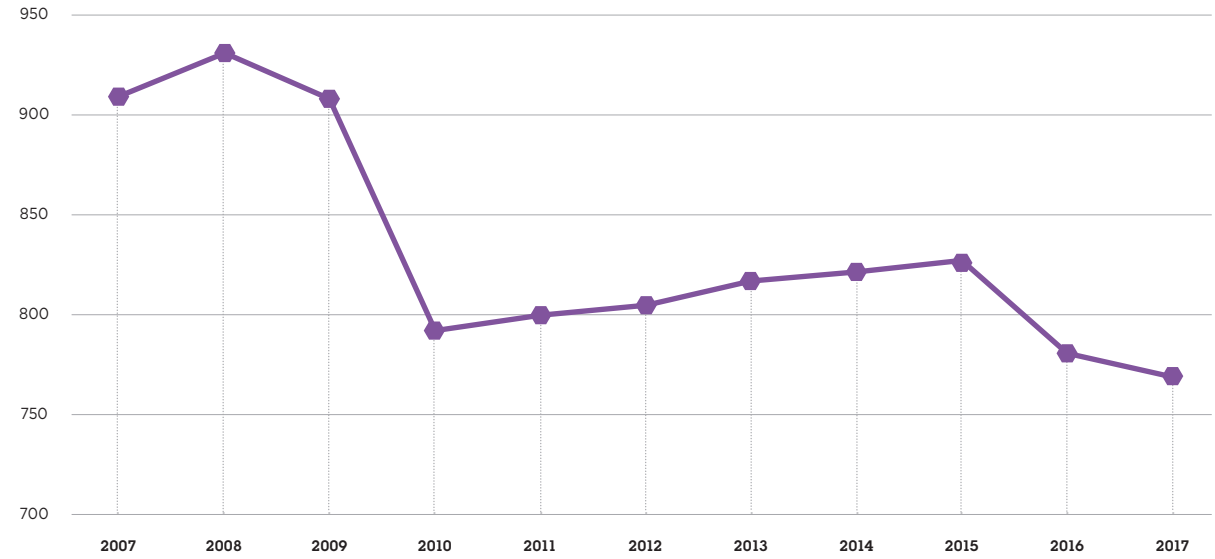

Même si le nombre d'établissements de l'industrie pharmaceutique diminue depuis 10 ans par la concentration des sites et des structures juridiques, l'attrait de cette section continue avec une progression nette des effectifs (+ 6,3 % sur 5 ans).

On compte en moyenne 4,8 pharmaciens par établissement.

NOTES

SECTION E

PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

PENSER « OUTRE-MER »

On peut se faire une vision de l'exercice ultra-marin. On peut parfois imaginer des conditions d'exercice particulières, parfois au travers d'un prisme déformant.

Et pourtant l'exercice outre-mer est à la fois ordinaire et extra-ordinaire.

Ordinaire par ses règles et ses caractéristiques d'exercice, ordinaire par les mouvements démographiques retracés dans ce rapport. En effet les tendances constatées en métropole sont transposables, au moins dans ses grands traits aux départements d'Outre-mer.

Mais aussi extra-ordinaire par certains de ses aspects. Outre l'absence de fabricants, des conditions d'approvisionnement dépendantes des flux maritimes et aériens, d'une prévalence par endroit d'une organisation très hospitalo-centrée et évidemment de conditions climatiques particulières, l'exercice ultra-marin doit adapter son exercice et composer avec certaines règles peu adaptées avec son contexte d'évolution.

Exercice en PUI, accréditation des laboratoires de biologie médicale, approvisionnement des répartiteurs, la pharmacie d'outre-mer doit faire face à des contraintes très spécifiques.

Néanmoins, les patients de nos départements sont en droit d'attendre la même qualité de service. C'est pourquoi, et ce rapport le démontre, la pharmacie ultra-marine sait évoluer, adapter son organisation pour rester en phase avec des standards de qualité toujours plus performants et proposer aux patients un tissu de professionnels adapté aux attentes de la population.

Brigitte Berthelot-Leblanc
Présidente de la SECTION E

CHIFFRES CLÉS

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2017

1 806

+0,7% par rapport à 2016

ÂGE MOYEN

45,6

+0,1 an par rapport à 2016,
-1,1 an par rapport à la moyenne générale

NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

120

-5 pharmaciens par rapport à 2016,
7% de la population globale

RÉPARTITION GLOBALE HOMMES / FEMMES

♀ **58%**

♂ **42%**

NOMBRE D'OFFICINES

623

Stable par rapport à 2016

NOMBRE DE PUI PUBLIQUES

35

-1 par rapport à 2016

NOMBRE DE PUI PRIVÉES

35

Stable par rapport à 2016

NOMBRE DE LBM PRIVÉS

116

+2 par rapport à 2016

La section des pharmaciens d'outre-mer regroupe tous les pharmaciens exerçant dans les départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion) et les collectivités d'Outre-Mer (Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna).

PYRAMIDE DES ÂGES

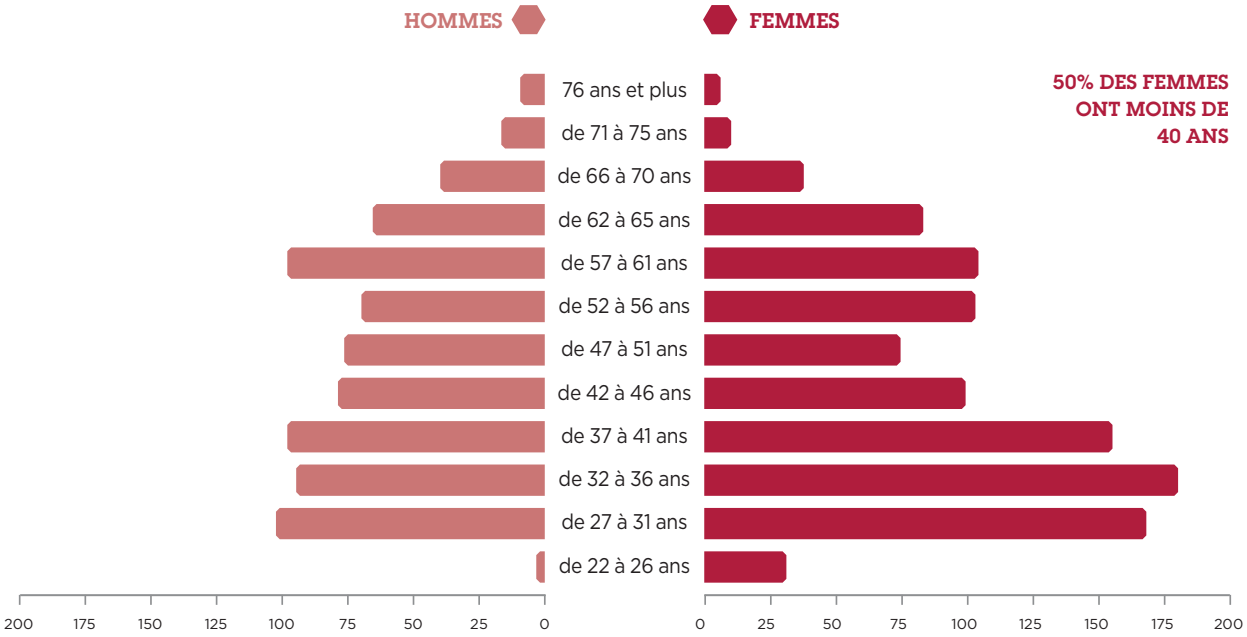

50% DES FEMMES ONT MOINS DE 40 ANS

1 - EFFECTIFS PAR MÉTIER ET PAR TERRITOIRE

	Titulaires d'officine	Pharmaciens de l'industrie	Fabricants Import. Exploit. Distrib. en gros	Pharmaciens de la distrib. en gros	Adjoints d'officine	Pharmaciens biologistes	Pharmaciens en établissements de santé	Total	%
Guadeloupe	177		1	13	155	53	39	**438**	24.3%
Guyane	51		2	5	53	17	20	**148**	8,2%
Martinique	149		2	9	97	47	44	**348**	19,3%
Mayotte	20			1	30	7	16	**74**	4,1%
La Réunion	299	2	2	22	320	84	63	**792**	43,9%
St-Pierre-et-Miquelon	1					1	3	**5**	0,3%
Wallis-et-Futuna							1	**1**	0,1%
Total	697	2	7	50	655	209	186	**1 806**	100%

75% DE PHARMACIENS D'OFFICINE

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DANS LES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER EN 2017

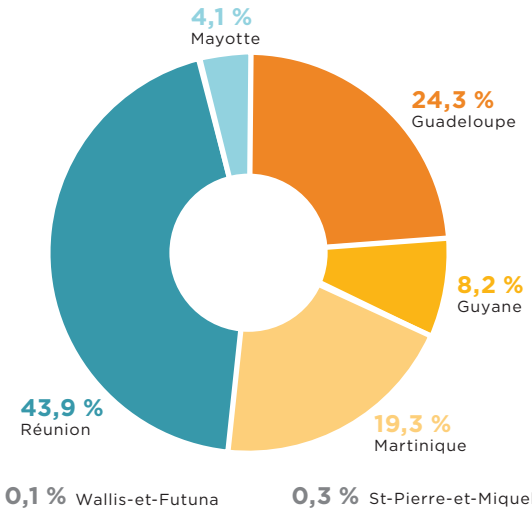

EN 2017, LE NOMBRE D'INSCRITS EN SECTION E A AUGMENTÉ LÉGÉREMENT (+0,7%)

87% DES EFFECTIFS RÉPARTIS SUR :

- La Réunion,
- La Guadeloupe,
- La Martinique.

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% dans les graphiques de ce panorama.

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 2017

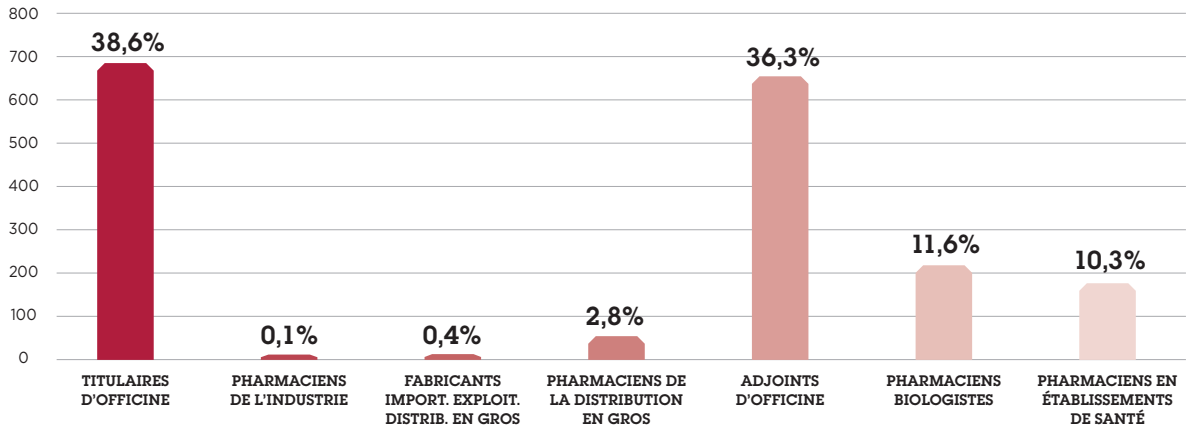

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% dans les graphiques de ce panorama.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2007

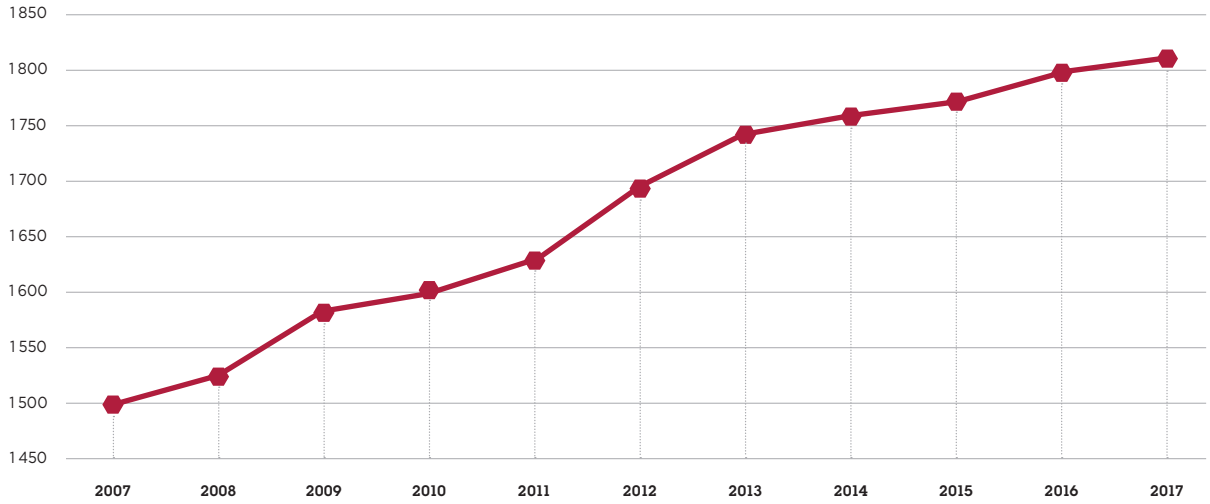

+21 % EN 10 ANS

Cette hausse est principalement liée à celle du nombre d'adjoints : leur population a augmenté de 40% en 10 ans, alors que celle des titulaires reste stable (+2%). Les effectifs des pharmaciens en établissement de santé ont eux quasiment doublé sur la période.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Titulaires d'officine	683	686	690	694	701	709	706	711	707	706	697
Pharmaciens de l'industrie	6	5	4	5	5	5	2	2	2	2	2
Fabricants, Import. Exploit. et Distrib. en gros	6	6	6	7	5	7	12	13	7	7	7
Pharmaciens de la distribution en gros	42	40	44	44	45	49	46	44	50	48	50
Adjoints d'officine	471	472	519	511	519	560	610	595	615	644	655
Pharmaciens des établissements de santé	97	111	120	130	142	148	154	169	172	179	186
Pharmaciens biologistes	192	203	198	207	212	216	212	221	215	208	209
Total	1 497	1 523	1 581	1 598	1 629	1 694	1 742	1 755	1 768	1 794	1 806
Taux d'évolution annuel (en %)	3,10 %	1,74 %	3,81 %	1,08 %	1,94 %	3,99 %	2,83 %	0,75 %	0,74 %	1,47 %	0,67%

2 - LES PHARMACIENS DU MÉDICAMENT

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 2017

	Nombre de PUI en 2016	Nombre de PUI en 2017	Nombre d'officines en 2016	Nombre d'officines en 2017
Guadeloupe	19	19	162	162
Guyane	8	8	49	49
Martinique	20	19	144	144
Mayotte	1	1	20	20
La Réunion	21	21	247	247
St-Pierre-et-Miquelon	1	1	1	1
Wallis-et-Futuna	1	1	0	0
Total	**71**	**70**	**623**	**623**

LE NOMBRE D'OFFICINES EST STABLE PAR RAPPORT À 2016 MAIS DEPUIS 10 ANS LES STRUCTURES JURIDIQUES ÉVOLUENT

ÉVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DES PHARMACIES D'OUTRE-MER DEPUIS 2007

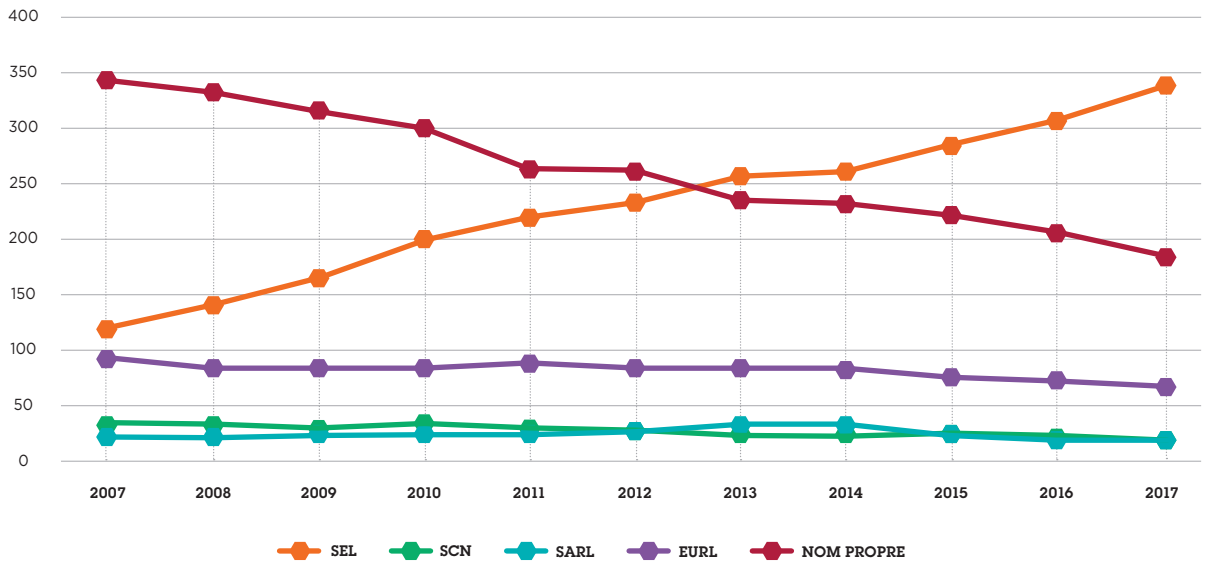

Comme en France métropolitaine, la part des officines exploitées en Société d'Exercice Libéral (SEL) dans les départements et collectivités d'Outre-Mer poursuit sa croissance.

Le nombre d'entreprises choisissant cette forme juridique a triplé depuis 2007 alors que le nombre de sociétés exploitées en nom propre diminue proportionnellement. Depuis 2013, la SEL est le mode d'exploitation majoritaire. Le nombre de sociétés exploitées en nom collectif, en SARL et EURL et SNC se réduit lentement.

3 - LA BIOLOGIE

LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

RÉPARTITION DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE PAR TYPE DE STRUCTURE EN 2017

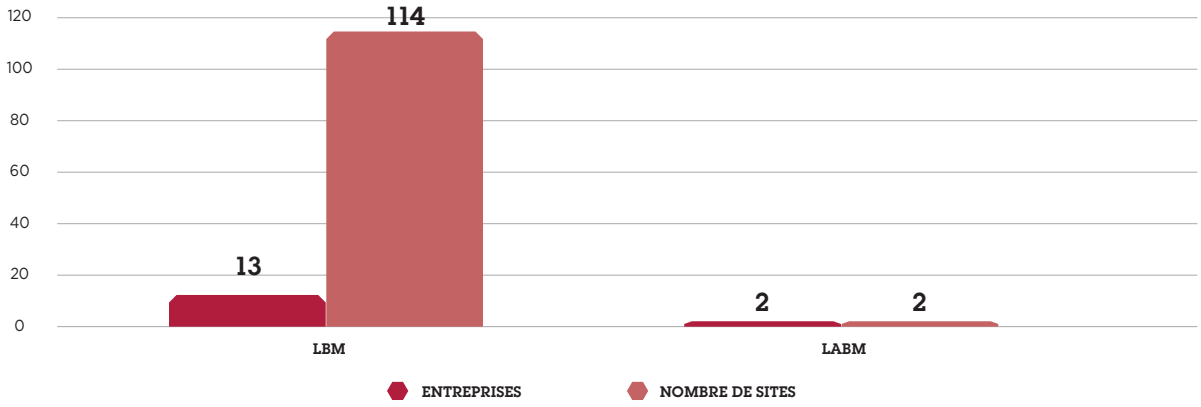

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES PAR LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

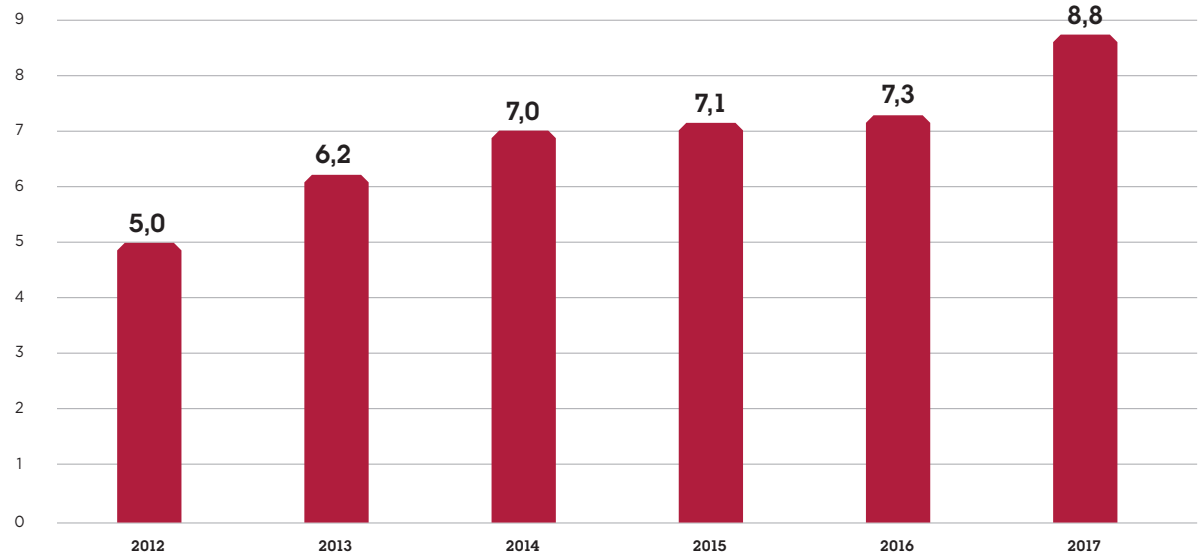

Année	Nombre d'entreprises en LBM	Nombre d'établissements	Nombre moyen de sites/LBM
2011	8	37	4,6
2012	11	55	5,0
2013	13	80	6,2
2014	14	98	7,0
2015	15	107	7,1
2016	15	110	7,3
2017	13	114	8,8

Les départements et collectivités d'Outre-Mer suivent la même tendance globale que la métropole.

Le nombre d'entreprises et d'établissements de type LABM** est devenu résiduel (2 laboratoires sur 2 sites). Les structures LBM* continuent de concentrer les sites (4 sites supplémentaires ont rejoint un LBM en 2017). Le nombre moyen de sites par laboratoire de type LBM s'est stabilisé à 9.

* Depuis janvier 2010 : une structure exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.

** Avant janvier 2010 : une structure pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM) au maximum.

NOTES

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SUR LA DÉMOGRAPHIE PHARMACEUTIQUE DANS VOTRE RÉGION ?

L'ORDRE PUBLIE 13 FASCICULES RÉGIONAUX

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val-de-Loire
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-france
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- Outre-Mer
- Pays-de-la-Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

ACCESSIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT SUR :

www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Elements-demographiques

Ordre national des pharmaciens
4, avenue Ruysdaël
75379 Paris cedex 08
Tél. : 01 56 21 34 34 - Fax : 01 56 21 34 99

www.ordre.pharmacien.fr

@Ordre_Pharma

OrdrePharma

Ordre national des pharmaciens. DOC CNOP 05/2018 - Éléments démographiques - tand'M www.tand-m.com